

Soutenu par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TROUBLE DANS LE PATRIMOINE ?

Héritages LGBTQIA+
et narrations queer :

*Quel rôle pour
les institutions
patrimoniales ?*

Trouble dans le patrimoine ?

Héritages LGBTQIA+ et narrations queers : quel rôle pour les institutions patrimoniales ?

Actes de la journée d'étude organisée par l'association
des élèves conservateurs et conservatrices stagiaires
du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture
et de la Ville de Paris

Auditorium Jacqueline Lichtenstein,
Institut national du patrimoine

30 avril 2024

Textes réunis et édités par *Marie Ely, Maxence Habran,
Orphée Lamotte, Simon Malivoire de Camas,
Tatiana Rybaltchenko*

Actes publiés avec le concours
du ministère de la Culture et de la Ville de Paris

Association des élèves conservateurs
et conservatrices stagiaires du patrimoine

Institut national du patrimoine
2 rue Vivienne, 75002 Paris

2025

Remerciements

Le présent ouvrage reprend, sous une forme légèrement adaptée, les échanges qui se sont tenus le 30 avril 2024 dans le cadre de la journée d'étude annuelle des élèves conservatrices et conservateurs du patrimoine.

Cette journée n'aurait pas été possible sans le soutien du ministère de la culture : nous tenons donc à remercier la mission Égalité et Diversité et la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI), tant pour leur appui à l'organisation de cet événement que pour la publication de ses résultats. Nos remerciements vont aussi à la Ville de Paris, partenaire de la journée d'étude, ainsi qu'à Émilie Philippot et Émilie Maume, de l'Institut national du patrimoine, qui ont accompagné la mise en œuvre de ce projet collectif.

Nous exprimons enfin une pensée pour tous les intervenants et intervenantes, qui ont accepté de partager le fruit de leurs recherches ou de leurs pratiques professionnelles et militantes, ainsi qu'à toute la promotion Magdeleine Hours de l'Institut national du patrimoine et de l'Institut national des études territoriales, dont le soutien et l'enthousiasme ont participé à faire de cet événement un temps fort de la formation des conservatrices et conservateurs du patrimoine.

À l'heure où les évolutions socio-politiques – à l'étranger comme en France – peuvent faire craindre une résurgence du stigmate et des discriminations associées aux personnes LGBTQIA+, nous espérons que les échanges de cette journée participeront à convaincre les institutions publiques de leur rôle moteur pour l'inclusion des minorités, dont la juste représentation participe à garantir la – parfois fragile – coalescence de notre société.

Le comité de publication,

Marie Efy

Maxence Habran

Orphée Lamotte

Simon Malivoire de Camas

Tatiana Rybaltchenko

Sommaire

8	Ouverture & introduction	
	<i>Orphée Lamotte,</i> <i>président de l'ECSPat</i>	14
	<i>Élisabeth Lebovici,</i> <i>critique & historienne</i> <i>de l'art</i>	15
		21
		27
33	II. « Des archives à soi ». Patrimonialisation et gouvernance d'une mémoire communautaire	
34	Indigne d'être exposés ? Le fonds Michel Chomarat à la bibliothèque de la Part-Dieu	
	<i>Delfine Guedra, responsable de l'action culturelle</i> <i>et des expositions, Bibliothèque municipale de Lyon</i>	
40	Archives lesbiennes. Pratiques et luttes en archives	
	<i>Faustine Besançon, doctorant-e laboratoire LEGS,</i> <i>Université Paris 8,</i> <i>Doris Varichon, archiviste aux Archives,</i> <i>Recherches et Cultures Lesbiennes (ARCL) de Paris</i>	
50	Les logiques patrimoniales et institutionnelles à l'épreuve des savoirs, des pratiques et du désir d'archives minoritaires : l'expérience du collectif Archives LGBTQIA+ Paris IDF	
	<i>Renaud Chantraine, anthropologue,</i> <i>Léo Labarre, politiste et projet de doctorat sur les</i> <i>lieux d'archives LGBTQIA+ en France</i> <i>Morgane Vanehuin, archiviste aux Archives</i> <i>associatives et militantes de AIDES.</i>	

57	<p>III. « Sans contrefaçon... » Politiques patrimoniales et reconnaissance institutionnelle</p> <p>Patrimonialisation des archives et objets des communautés queers en Afrique Subsaharienne <i>Maëva Pimo, doctorante,</i> <i>Université de Vienne.</i></p> <p>Cruiser or not cruiser, les associations et personnes LGBTQIA+ en vue des politiques patrimoniales? Et vice versa? <i>Isabelle Sentis,</i> <i>cheffe de projet culturel,</i> <i>Médiathèque départementale</i> <i>de l'Hérault</i></p>	71	<p>IV. Du placard à la scène, de la scène au musée. Artistes et institutions au défi de la patrimonialisation des cultures queers</p> <p>Table ronde : <i>Éléonore Belin, chargée d'exposition,</i> <i>Musée National de l'Éducation,</i> <i>Marion Cazaux, doctorante,</i> <i>Université de Pau et des pays de</i> <i>l'Adour,</i> <i>B. Abel Delattre, doctorant,</i> <i>Université Paris 1,</i> <i>Tuna Mess, performeuse drag</i></p>
92	<p>V. « Quand on arrive en ville... » Quartiers communautaires et prospective monumentale</p> <p>Le patrimoine monumental LGBTQIA+ en France existe-t-il? <i>Mathilde Labatut et Vincent Simonet,</i> <i>conservatrice et conservateur des</i> <i>monuments historiques, DRAC</i> <i>Normandie</i></p> <p>Une mémoire urbaine à préserver : le rôle du territoire dans la patrimonialisation LGBTQ dans le village gai de Montréal - <i>Alexandre Chanady, doctorant,</i> <i>Institut national de la recherche</i> <i>scientifique, Montréal</i></p>	105	<p>VI. « You better work! » Etat des lieux des pratiques professionnelles en milieu culturel</p> <p>Fonctionnaires LGBTQIA+ : quel quotidien? <i>Orphée Lamotte, Simon Malivoire</i> <i>de Camas et Tatiana Rybaltchenko,</i> <i>conservateurs et conservatrice du</i> <i>patrimoine</i></p> <p>Ressources</p>
115	<p>Conclusion</p>	116	<p>Annexes</p> <p>Bibliographie</p> <p>Glossaire</p> <p>Crédits</p>

Index des abréviations :

ANMT : Archives nationales du Monde du Travail
ARCL : Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes
ARQ : Arts et Représentations Queers
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
ECSPat : Association des élèves conservateurs et conservatrices stagiaires du patrimoine
ICOM : Conseil international des musées
ILGA : International Lesbian and Gay Association
INP : Institut national du patrimoine
INHA : Institut national d'histoire de l'art
MAH : Musée d'Art et d'Histoire de Genève
MOOC : Massive open online course
Mucem : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
MUNAÉ : Musée national de l'Éducation
NHC : Association Notre Histoire Compte
RDC : République Démocratique du Congo

Ouverture et introduction

Bonjour à toutes, tous et toustes. Bienvenue à cette journée d'étude que j'ai le plaisir d'introduire au nom de la promotion Magdeleine Hours. Avant toute chose je vais procéder aux remerciements d'usage, notamment à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) qui nous accueille dans l'amphithéâtre Jacqueline Lichtenstein ; à la direction des études de l'Institut national du patrimoine (INP) qui nous a donné l'opportunité d'organiser cette journée d'étude et qui nous a accompagné dans son organisation ; à Jean-Luc Romero-Michel et Hélène Dureux de la Ville de Paris ; au ministère de la Culture, particulièrement le département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine immatériel, en la personne de Pascal Liévaux et Julien Rocha, et la Mission diversité et égalité, en la personne de Agnès Saal, Estelle Guille des Buttes, Bénédicte Rolland-Villemot et Camille Chenais que nous aurons le plaisir de croiser aujourd'hui. Merci beaucoup. Votre aide substantielle a permis l'organisation de cette journée d'étude qui sans elle n'aurait pu exister aujourd'hui. Nous remercions aussi Amélie Lavin, conservatrice en chef du patrimoine, responsable du pôle « Corps, apparences et sexualités » du Mucem (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) et Elisabeth Lebovici, critique et historienne de l'art, qui nous ont apporté leur regard et leur expertise sur la création de l'appel à communication et l'organisation de la programmation. Enfin, je ne pourrais terminer ces remerciements sans évoquer l'implication et l'engagement de mes camarades. A mon élection au bureau de l'association, je ne pensais pas que nous porterions un projet aussi signifiant et qui mobiliserait aussi fortement l'ensemble de la promotion. Cette journée est **le résultat d'un travail collectif**. Je vous remercie sincèrement toutes et tous d'avoir conduit ce projet avec une conviction constante, que vous soyez directement concernés ou non par les identités LGBTQIA+. Je suis très heureux d'avoir construit ce projet avec vous et d'avoir partagé cette expérience ensemble. Merci infiniment.

Orphée LAMOTTE

On peut se demander pourquoi faire une journée sur les patrimoines LGBTQIA+ et non sur les communautés ou sur les mémoires qui permettraient d'avoir un axe queer parmi d'autres. Loin d'être un monolithe, les identités LGBTQIA+ – et les dynamiques multiples qui les croisent – interrogent et bousculent les professionnels et professionnelles du patrimoine ainsi que les individus que nous sommes. Nous souhaitons donner toute notre attention à un sujet de plus en plus visible mais paradoxalement encore laissé en marge des réflexions, comme **un token de bonne conduite**, plus rarement comme un sujet à part entière. « Trouble dans le patrimoine ? » est un hommage à la fois à l'ouvrage fondateur de la philosophe lesbienne et non-binaire Judith Butler, *Trouble dans le genre*¹, mais aussi une interrogation sur notre capacité à pouvoir conserver, exposer, transmettre et simplement accueillir les personnes LGBTQIA+ et leurs héritages dans nos institutions. Pour cela, il nous a semblé nécessaire de faire appel à des figures non institutionnelles – associations, collectifs, artistes – afin de créer **un dialogue accessible** aux néophytes comme aux experts. C'est la raison pour laquelle nous avons mis dans vos programmes un glossaire² qui permettra à celles et ceux qui n'ont pas nécessairement le vocabulaire de comprendre les termes qui vont être utilisés, et qui peuvent parfois dérouter au premier abord.

Cette journée est organisée selon le prisme de notre corps de métier. Les conservateurs et conservatrices du patrimoine étant **au croisement de la recherche et de la vie des institutions**, ce sont deux axes qui seront explorés : comment, d'un côté, les théories queer nous permettent de renouveler et d'étendre nos regards patrimoniaux ; comment, de l'autre, les pratiques professionnelles du milieu patrimonial construisent ou non un lien avec les communautés. Alors que ces derniers mois ont vu un regain des

1 – BUTLER, Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, traduit par KRAUS, Cynthia. Paris : La Découverte, 2005.

attaques lgbt-phobes, et plus spécifiquement transphobes, il s'agit ici de **travailler à un renouvellement des représentations** contribuant à la construction d'une société plus inclusive. Afin de faire ressortir la variété de nos spécialités professionnelles respectives, qui fait la richesse de cette journée, le déroulé de notre programme a principalement été composé par domaines patrimoniaux, à l'exception des panels introduisant chaque demi-journée. Les réflexions qui nous seront partagées dépassent bien évidemment les domaines auxquelles elles ont été circonscrites et nous vous invitons à faire des liens et à poser des questions en dehors de ces domaines. Bien que cela soit sans doute évident, je rappellerais que les personnes issues de minorités d'orientation sexuelle et d'identités de genre ne sont pas seulement des sujets d'étude et de recherche : ce sont des vies, des souffrances, mais aussi des espoirs et des joies. C'est grâce à leurs luttes passées et présentes qu'il nous est possible d'organiser – au grand jour – dans une institution publique un événement comme celui-ci. Nous vous demandons le plus grand respect de l'identité de chacun et chacune.

Je vais à présent laisser la parole à Élisabeth Lebovici. Son travail, entre milieux activistes, cercles universitaires et institutions patrimoniales, pose la question de la transmission et de l'héritage de la mémoire des communautés LGBTQIA+. Au *Loud and Proud Festival* de 2017, vous disiez Élisabeth que : « *le musée, même si toujours plein, est toujours vide. Parce que ce qui manque, c'est évidemment les représentations, les voix de toutes les minorités qui ne sont jamais là au musée, parce que le musée est aussi un élément patriarcal et très hétérosexuel.* ». J'espère que cette journée contribuera à remplir les musées et

toutes institutions patrimoniales de ces représentations et de ces voix absentes. Merci de nous avoir accompagnés dans ce projet et d'inaugurer « Trouble dans le patrimoine? ».

Élisabeth LEBOVICI

Bonjour. Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir associée à vos travaux préalables à cette journée d'étude, ce qui me vaut le plaisir d'être ici aujourd'hui. Non pour donner une conférence, mais bien plutôt pour esquisser un mot de bienvenue. Alors, allons-y.

Dans sa préface, en 1993, à son livre *On The Museum's Ruins*³, l'historien de l'art Douglas Crimp, pédé et activiste de la lutte contre le VIH/SIDA, raconte l'histoire suivante. Il est en vacances dans sa famille dans l'Idaho et il fait lire à sa grand-mère l'un des premiers articles qu'il a écrit sur le sujet de la photographie comme trouble dans les catégories muséales. Il pense que c'est un article difficile qui accumule et qui articule beaucoup de théories. Elle le lit, elle le trouve intéressant et elle remarque : « dis donc il y a une erreur ! Ce n'est pas une robe en dentelle que porte la petite fille, c'est une broderie en œillet ». Douglas Crimp remarque très finement qu'on passe donc de la *dent-elle* à l'*œil-let*. Cette orientation, Crimp s'en fiche d'abord, car ce qui compte à ses yeux, alors, c'est la théorie. Puis il va ajouter rétrospectivement :

« Je comprends maintenant que mon déni face à la remarque de ma grand-mère n'était pas seulement occasionné parce que je pensais qu'elle était typique d'une grand-mère mais parce qu'elle me rappelait ce genre d'historien d'art qui, lorsque qu'on lui propose un argument théorique, le répudie en faisant part des défauts et des fautes

empiriques et va chercher la petite bête pour le faire. Sauf que ma grand-mère n'était pas une historienne de l'art, sa vision était située différemment. Sa reconnaissance de l'écart entre dentelle et œillet, passant de la dent à l'œil, provenait d'un savoir et d'une expertise non crédités dans le débat imaginaire que je me formulais. Peut-être importe-t-il peu que ce soit de la broderie et pas de la dentelle, mais il importe beaucoup que ma grand-mère ait vu quelque chose que je n'avais pas vu. Ça démontre à quel point chacun et chacune d'entre nous dépend de nos histoires individuelles, de la construction de nos subjectivités. ».

Je crois que c'est cette espèce de déplacement, de la dent à l'œil, qu'on va tenter de faire ensemble, aujourd'hui, en 2024 – trente-et-un ans après.

Ce déplacement, donc, de la dentelle à l'œillet, on va pouvoir se demander ce qui en constitue les éléments. Mais, tout de suite, j'aime à penser que la construction de nos subjectivités entrera par la porte de cet Auditorium Jacqueline Lichtenstein où nous nous trouvons – dans ces lieux, cette école, et dans cette dynamique d'une journée d'études, qui elle-même, entre dans le cadre d'une formation pour des personnes déjà revêtues du titre de conservateur-ices, et qui portent cette journée. Dent et œil, sinon bec et ongles... Telle a été en tout cas la demande, qui m'a été formulée l'an dernier lorsque j'ai rencontré très brièvement l'une d'entre vous, Tatiana, au moment d'*Over the Rainbow* et de la préparation des universités d'été de la Bibliothèque Kandinsky au Centre Pompidou, dont je retrouve aujourd'hui ici quelques participant·es. Cette demande est venue de vous : c'est une question pratique et ce sont aussi des questions théoriques. Mais elle articule d'emblée ceci : les patrimoines LGBTQIA+ existent. Une fois de plus, il faut peut-être le répéter : « *We're here. We're queer. Get used to it.* ». Il faut le dire encore et encore, la construction des subjectivités – une construction continue, produite et reproduite au travers d'un certain nombre de normes et de discours de genre et/ou d'orientations sexuelles notamment – peut être mobilisée comme *catégorie d'analyse historique* donnant lieu à une relecture du récit patrimonial tel qu'il s'est historiquement formé, notamment à partir de ce qu'il ne dit pas. En rendant visibles les omissions dans ce récit – les « histoires individuelles » de cette histoire, pour retrouver Douglas Crimp – cette analyse critique nous permettra de construire le nuancier des dissonances composant le récit supposément harmonieux de ce qu'on appelle en anglais « *Heritage* », qu'on croise aussi ici dans l'intitulé de votre journée d'étude.

En français, le mot patrimoine renvoie directement à son orientation patriarcale. Le patrimoine renvoie tout de suite aux biens gérés « en bon père de famille ». On se retrouve en plein Code Napoléon (1804). D'ailleurs la notion romantique de patrimoine naît au début du XIX^e s. dans le rejet du vandalisme révolutionnaire, de la destruction des emblèmes monarchiques et catholiques. Certes, il existe désormais un matrimoine, toujours au masculin d'ailleurs (On dit « un matrimoine » : pourquoi changer un genre qui gagne à tous les coups ?). Il y a donc une grande tension, voire un grand arc hystérique autant qu'historique dans l'appellation patrimoine LGBTQIA+. Cet arc, on le retrouve dans les énoncés de Renaud Chantraine – qui est présent à notre journée. Celui-ci a remarquablement étudié la patrimonialisation du VIH/sida ou plutôt comme s'intitulait sa thèse soutenue en 2021, « *La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida*⁴ ». Il s'est concentré particulièrement sur la décennie 2010–2020, alors que

« la manière de poser le problème des archives, des mémoires et des héritages culturels des communautés LGBTQI et de la lutte contre le sida a sensiblement évolué. Durant cette période, plusieurs personnes sont entrées en contact avec des institutions nationales afin de transférer, la plupart du temps définitivement, une partie des traces de leurs histoires

4 – CHANTRAINE, Renaud, « La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le sida », thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes études en sciences sociales, soutenue le 23 novembre 2023, sous la direction de Véronique Moulinié.

ou de leurs luttes individuelles ou collectives ».

Non sans casse. Chantraine consacre ainsi une partie de sa thèse aux robes vides des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence, évidées dans les réserves du Mucem des personnes qui les ont portées, des histoires de ces personnes, des récits de leur fabrication et de ceux de leur usage – somme toute, de tout ce qui leur a donné forme(s). Cela devient un signifiant vide. Dans ce contexte, la notion de patrimonialisation se présente munie d'un arrachement, d'une violence faite au lien unissant affect et savoir en le remplaçant par une supposée neutralité scientifique mise en avant par l'institution patrimoniale, ses catégories et ses nomenclatures. On a pu voir comme antidote ou comme alternative à la notion institutionnelle du patrimoine, les initiatives portées par des acteur·rices associatif·ves en se constituant pour activer – au sens activiste du terme – une ou des mémoires LGBTQIA+ négligées par les institutions publiques. Cela ne date pas d'hier et l'histoire longue des militants LGBTQIA+ s'engageant pour leur droit au patrimoine et pour la transmission de leur mémoire a permis de jeter les bases d'un renouveau de l'archivage communautaire LGBTQIA+ francophone, qui s'est développé notamment avec le réseau Big Tata. Peut-être le terme de patrimonialisation LGBTQIA+, qui est déjà là, est-il utile pour tirer un peu sur cette tension.

En anglais le terme « *Heritage* », qui correspond à patrimoine, sonne moins genré et moins code civil. Pourtant, il renvoie à une histoire des règles de succession, notamment à celles qui concernent les lois très restrictives mises au point pour assurer à l'aristocratie britannique une pérennité foncière et politique où seul le fils aîné ou l'héritier mâle le plus proche bénéficie à la fois du titre et des domaines patrimoniaux. Ce fut le cas dans l'Angleterre victorienne et édouardienne, de sorte que l'héritage est resté sujet de fascination en Grande-Bretagne produisant la dramaturgie renouvelée des façons dont les biens sont transmis : qui s'enrichit, qui en est exclu·e. Même depuis la signature du traité d'harmonisation européenne en 2015, il n'en reste pas moins que les Britanniques font beaucoup plus de testaments que les Français car la loi anglaise ne suffit pas à protéger les proches en cas de décès donc il est quasiment indispensable de prévoir un droit au testament et de s'inclure dans un monde où l'exclusion reste la loi.

L'un des gestes forts de Rosa Bonheur a consisté à rédiger son testament léguant à sa dernière compagne et « sœur de palette », l'artiste Anna Klumpke, la totalité de ses biens y compris ses fonds d'atelier, l'amitié primant pour elles sur les « liens du sang », et allant jusqu'à demander que cette dernière soit enterrée comme elle dans le caveau de la première compagne de Rosa, Nathalie Micas, partagé de surcroît avec la mère de celle-ci⁵. Or, trop souvent, nombre de personnes LGBTQIA+ n'osent pas ou renoncent à affronter *post-mortem* leur exclusion de l'ordre blanc patriarcal. Nous avons trop entendu, vu, ou vécu ces histoires de patrimoine parti à la benne, parce qu'un neveu ou une nièce hétéro-normée n'a pas voulu pas s'embarrasser de tout ce poids encombrant. Je raconte souvent ce qui s'est passé à la mort de mon ami Patrick en 1986 : le lendemain à l'aube, sa mère est venue tout embarquer, chez lui il ne restait plus rien. Tout a été récupéré ou jeté par une famille qui avait décidé de s'approprier les affaires d'un fils qu'elle ne (re)connaissait pas. Une histoire banale à pleurer. Sans testament, sans don, sans personne pour les accueillir ou les recueillir, on n'aurait peut-être pas pu explorer ce que l'américain appelle « *legacy* » : un patrimoine communautaire, opérant cette circulation incessante entre individuel et collectif d'un patrimoine LGBTQIA+ fait d'une archéologie mémorielle de lieux de sociabilité disparue – bars, boîtes, lieux de drague, bibliothèques, appartements, etc. – et de la matérialisation des artefacts et des objets-papiers qui aujourd'hui nourrissent la mémoire – fanzines, magazines, photographies, correspondances, statuts d'asso-

5 – BONHEUR, Rosa,
Ceci est mon testament.
Introduction :
Suzette Robichon,
Paris : éditions IXe, 2012.

ciation, tracts, manifestes, vêtements, badges, patchwork, etc. Il est vrai qu'il est important de considérer non seulement que le patrimoine LGBTQIA+ existe, qu'il est très divers, mais aussi de suivre les circonvolutions de cette patrimonialisation autant que ces possibles futurs et extrapolations. C'est ce que nous allons faire ici en cette journée d'étude.

S'ouvre également une pléiade de discussions possibles. Comment, en se fondant sur l'étant, queeriser le patrimoine qui existe, qui fait déjà partie du patrimoine public? On sait que plusieurs musées d'art, de musées de société, de centres d'archives et de bibliothèques l'ont fait, et qu'une commission ministérielle a commencé à se réunir pour penser ce que dans les collections publiques peut faire le lien avec des minorités de genre, de classe, de race, etc. Quel cadre et quelles limites donner à ces propositions? Pourquoi ne pas queeriser tout ce qui est supposé ne pas en être? Comment, d'autre part, en se fondant sur la prospection, collecter un patrimoine LGBTQIA+? Qu'est-ce que cela veut dire? Comment ranger, classer, indexer ce patrimoine? Comment l'exposer, l'articuler, le diffuser, le transmettre? Comment faire passer son histoire au-delà des personnes qui en gardent la mémoire ou qui en sont contemporaines? Je pense par exemple à l'exposition Chantal Akerman qui, depuis sa première itération à Bozar (Bruxelles)⁶ a voulu opérer en pratique un déplacement entre des personnes qui l'ont connue et sont encore dans une relation affective très puissante avec le travail, et des gens qui ne l'ont pas connue, qui se situent moins dans une relation nostalgique que prospective –c'est-à-dire se demandent en quoi ce travail nous intéresse, ici, maintenant ou demain.

Il s'agit ainsi d'explorer les différentes approches adoptées par les institutions patrimoniales pour rendre leurs collections et leurs espaces plus queers, en examinant la manière dont elles se sont engagées dans l'histoire et les constructions subjectives LGBTQIA+ et en rendant tout aussi manifestes l'invisibilisation de celles-ci par ces institutions; d'explorer les façons dont ces histoires et ces récits sont conservés, présentés et reçus par un public et/ou contextualisés dans le cadre d'histoires et de débats plus larges; de réfléchir aux implications contemporaines des pratiques patrimoniales queers pour les vies LGBTQIA+, pour les divers publics du patrimoine et pour la société dans son ensemble. Il s'agit aussi de s'interroger sur les tensions, les écarts et les liens entre pratiques institutionnelles, pratiques de mémoire collective et pratiques réparatrices ou de soin avec lesquelles des personnes ont tenté de faire, de s'approprier, d'étendre les catégories et les systèmes de savoirs dont iels ont hérités. Tout cela et rien du tout de cela: car rien ne se fait sans la co-construction à la fois du patrimoine et des questions qu'il pose. Parmi celles-là, je suis particulièrement sensible aux critères de validité et de validisme, catégories normatives et sans doute normalisées dans l'enseignement d'une école du patrimoine. En d'autres termes, le patrimoine de l'école du patrimoine est un patrimoine *en effets*. Je pense à l'effet totalement dévastateur et donc totalement salutaire d'un article comme celui de José Esteban Muñoz « *Ephimera as Evidence*⁷ » [*evidence* voulant à la fois dire la preuve et l'évidence] paru en 1996 dans une revue universitaire, *Social Text*. Cet article décrit certaines pratiques, certaines manières de faire qui n'empruntent pas aux parcours traditionnels universitaires de validation scientifique et de validité scientifique, exigeant d'apporter des preuves rigoureuses, vérifiées par un comité de savants qui sachent et qui savent. Muñoz qualifie de « *rigor mortis, la chair triste hélas* » tout ce qui veut passer pour institutionnellement correct. Il pose en alternative le glamour de la performance, ses traces, lueurs, résidus, tâches en tant qu'affirmation des vies minoritaires, requérant aussi de penser l'éphémère, le temps éphémère, l'émotion qui s'en échappe et se distille tout alentour comme autant de possibilités de « *queeriser* », de façon elle aussi fugitive et évanescence, ces unités marmoréennes que la validation valide. Il n'y a pas de construction sans réciprocité qui consiste à tenter de

6 – Chantal Akerman, *Travelling*. Exposition à Bozar, Bruxelles 14 avril-21 Juillet 2024. À la Galerie nationale du Jeu de Paume, Paris, 28 septembre 2024-19 Janvier 2025.

7 – MUÑOZ, José Esteban, « *Ephimera as Evidence* : Introductory Notes to Queer Acts » in *Women & Performance: A Journal of Feminist Theory*, 8(2), 1996, p. 5-16.

penser ce que la notion de patrimoine queer et LGBTQIA+ fait au patrimoine taxonomique des institutions patrimoniales. Sans doute, il importe de garder à l'esprit que les terminologies des identités homo, hétéro, gay, lesbienne, bi, trans, queers, non binaires ont chacune leur propre histoire. Doit-on prendre cette histoire en considération lorsqu'on la met en corrélation avec l'objet du patrimoine auquel on a affaire ? Pour prendre l'exemple le plus banal, si on considère que c'est au cours du XX^e siècle que le terme d'homosexualité est devenu un peu plus courant, que fait-on avec le patrimoine non moderne et la stratification de ses histoires et de ses usages ? Que fait-on quand on utilise ces termes ? Michel Foucault et, après lui, toute la théorie queer, a bien montré ce que l'introduction du terme homosexuel comme création hétérosexuelle a produit en termes de criminalisation et de médicalisation des actes homosexuels dans plusieurs pays européens et leurs empires. Que fait-on quand on s'occupe d'archéologie, de fouille, de patrimoine scientifique, technique ou naturel ou de patrimoine non-européen ? Doit-on recourir à l'utilisation du néologisme et de l'anachronisme, c'est-à-dire d'une chronologie non linéaire, tordue ? Doit-on *drama-queeriser*, *drama-queeniser* la texture des choses ? Doit-on *drama-queeniser* ce sujet du patrimoine, façonné par des institutions qui n'ont cessé de s'adresser à des « gens ordinaires » en présupposant leur identification à un « je » universel confondu avec la notion d'un « nous » universel, mais en oubliant que ce « je » ne s'y reconnaît pas ? Et se passe-t-il lorsque ce « je » est à l'école du patrimoine, chargé de le constituer, de l'étudier, d'en faire usage et doit s'effacer devant l'obligation de réserve comme devant cette rigueur patriarcale ?

Décidément ce patrimoine en bon père de famille m'énerve. J'aimerais lui opposer le terme de « *collecting* » comme le faisait le médiéviste Michael Camille à l'orée des années 2000 lorsqu'il parlait dans le colloque *Other Objects of Desire: Collectors and Collecting Queerly*⁸ d'introduire quelque part un peu de désir, de plaisir, de passion, quelque chose qui a à voir avec des affects dans ce patrimoine livré à l'obligation de réserve qu'on brandit tellement ces dernières semaines, mois, années pour taire, à nouveau, toute lecture située dans la construction de nos subjectivités. Michael Camille utilisait le *-ing* du participe présent, du gérondif présent, dans *collecting* : pour lui cela voulait dire « *non seulement le récit des façons dont les groupes de choses sont déjà finies et inertes et sont organisées par des individus et des institutions mais plutôt un processus par lequel ces choses sont constamment produites, reconfigurées, redéfinies. Collecting is a performance.* »

J'aimerais aujourd'hui qu'on parle de performance comme on parle d'herboriser une collection. Je vais terminer par une petite citation de Karen Barad que je ne veux pas oublier en ces temps et cette heure :

« *Etre enchevêtré n'est pas seulement le fait d'être entrelacé avec une autre, comme dans la réunion d'entités séparées, mais le fait de ne pas avoir d'existence indépendante et autonome. L'existence n'est pas une affaire individuelle. Les individus ne préexistent pas à leurs interactions; au contraire les individus émergent à travers et en tant que partie de leur interrelation enchevêtrée. Ce qui ne veut pas dire que l'émergence se produit une fois pour toutes, comme un événement ou un processus qui se déroule en fonction d'un facteur externe, mais plutôt que le temps et l'espace, comme la matière et le sens, viennent à l'existence, et sont itérativement reconfigurés à travers chaque interaction, rendant ainsi impossible toute différenciation absolue entre la création et le renouvellement, le commencement et le retour, la continuité et la discontinuité, l'ici et l'ailleurs, le passé et le futur⁹.* »

Bonne journée.

8 — CAMILLE, Michaël et RIFKIN, Adrian (dir.), *Other Objects of Desire. Collectors and Collecting Queerly*. Malden : Wiley-Blackwell Publishers, 2001.

9 — BARAD, Karen, *Meeting the Universe Halfway: Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning*. Durham (North Carolina), Duke University Press, 2007.

« Juste une mise au point... »

Relire les sources, renouveler les regards

Derrière cette référence à Jackie Quartz, chanteuse éphémère des années 1980, nous avons souhaité poser dans cette première section un cadre méthodologique pour parler de la diversité des patrimoines LGBTQIA+ et de leur appréhension. Patrimonialiser un objet qu'il soit matériel ou immatériel revient à l'investir de significations, de valeurs, dont la perpétuation comporte un intérêt pour le collectif social. Faire vivre ce patrimoine suppose dans un second temps de s'assurer que ces différentes valeurs et significations continuent de faire écho avec le présent.

Cela passe par la préservation de l'intégrité intellectuelle et matérielle de cet objet et par le fait de porter un regard nouveau sur lui – avec encore une fois cette idée de **continuer à faire écho**. Continuer à faire écho c'est aussi dans une certaine mesure répondre aux interrogations et aux préoccupations d'une société contemporaine. À cet égard, en lien avec ce qui vient d'être dit par Élisabeth Lebovici, le patrimoine – qu'on l'appelle patrimoine, matrimoine ou que l'on parle de *collecting* – constitue un matériau primaire, une sorte de masse privilégiée pour pouvoir étudier les processus de cristallisation des identités de genre et sexuelles à travers le temps.

Ces trois interventions vont proposer trois regards croisés sur les patrimoines LGBTQIA+ émanant de champs disciplinaires distincts : d'une part **l'archéologie** pour Caroline Trémeaud, cheffe de la Cellule archéologique des Ardennes ; **l'histoire de l'art et de la culture visuelle** pour Gabriel Bey, chercheur·euse et artiste ; **la muséologie des sciences** pour Ali Akbari, muséographe au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. Ces trois disciplines, qui sont des disciplines anciennes et sédimentées, se construisent sur des bases épistémologiques et des méthodes. Chacune produit des discours et une forme de vérité qui lui sont propres et qui n'ont de valeur que dans le cadre d'analyse qu'elle s'est fixée et dans lequel elle s'exprime.

Tout l'enjeu de ces trois interventions et la raison pour laquelle nous les avons réunies ensemble sont de montrer comment des disciplines préexistantes peuvent saisir de thèmes d'actualité et d'outils conceptuels provenant des *queer studies* ou des *gender studies* pour regarder différemment un patrimoine qui existe, qui est là et que l'on doit préserver. Trois disciplines donc, mais avec des questions communes : jusqu'où peut-on faire parler des sources ? Où commence l'anachronisme ? Qu'est-ce qu'une discipline peut ou ne peut pas dire ?

L'archéologie du genre, de l'approche théorique à son application concrète

On peut se demander si le genre en archéologie n'est pas une question très ancienne. Dès les débuts de la discipline, les archéologues se sont intéressés aux sépultures, non pas pour les squelettes ou les individus mais plutôt pour le beau mobilier. Les nécropoles ont continué à faire l'objet de fouilles avec désormais des méthodes permettant de récolter des données sur l'identité des squelettes grâce aux études anthropologiques. Heureusement, **on ne fouille plus une sépulture pour le mobilier mais pour comprendre tout un groupe humain** : une sépulture nous permet d'avoir des données biologiques sur l'individu grâce au squelette ; sur son statut social grâce au mobilier déposé avec lui ; sur son insertion dans une communauté puisque, avec de la chance, la sépulture est au sein d'un cimetière et on peut recréer une approche globale de l'identité d'un personnage. Ce sont des données très riches qui ont souvent été questionnées en termes d'identité.

Caroline TRÉMEAUD

Identité et archéologie : une histoire ancienne ?

Depuis le XIX^e siècle, les individus sont identifiés d'après le mobilier déposé dans la tombe : une épée, c'est un homme et donc un chef ; des bijoux, c'est une femme et... on ne sait pas trop. Un exemple très parlant est la **tombe de Birka** découverte en Suède¹⁰. Fouillée au XIX^e siècle, elle a été identifiée comme celle d'un homme : épée, hache, couteau, flèches : aucune question à se poser. Il a fallu deux études génétiques – après avoir cru que la première était une erreur – pour prouver que ce n'est pas un homme et donc pas un chef guerrier mais une femme. Cet exemple soulève d'autres questions, sur nos propres représentations et interprétations des riches tombes féminines avec des **oscillations entre stéréotype et interrogations**. Effectivement, la première étape en archéologie funéraire a été d'identifier des hommes et des femmes à partir des tombes et du mobilier. Puis à partir des années 1960–1970, la démarche s'est recentrée sur le squelette et la définition de critères objectifs pour identifier les personnages dans la tombe. Avec dans un premier temps un critère de gracilité : os épais et robustes caractérisaient un homme tandis que les os fins et graciles une femme. Aujourd'hui, on identifie le sexe à partir du bassin, de l'os coxal¹¹, ce qui permet d'avoir une définition probabiliste (avec un pourcentage de réussite) et relativement fiable, relativement puisque l'os coxal est l'os qui se conserve le moins bien ; il est souvent fragmenté voire totalement absent.

Les analyses génétiques existent et se développent mais restent encore marginales, bien qu'elles permettent une définition fiable du sexe. Ainsi, le **sexe est difficile à obtenir en archéologie** avec le risque toujours présent de raisonnement circulaire (jamais très loin de celui hérité du XIX^e siècle) : à partir d'une tentative de détermination anthropologique – donc biologique – du sexe à partir du bassin ; un lien est fait entre le sexe de l'individu et le mobilier déposé dans la sépulture ; puis il est généralisé à d'autres sépultures du cimetière ou de la région ; et finalement le mobilier est utilisé pour définir le sexe biologique des défunts.

Identité ou stéréotypes ?

Cette quête de l'identification des défunts selon leur sexe peut être illustrée par deux exemples bien connus. Au XIX^e siècle, la **tombe d'Egtwed**¹² (datée de 1370 av. n.-è.) a été découverte dans un état de conservation exceptionnel, il s'agit d'une tombe monoxyle, (le cercueil

10 — Pour cette découverte voir notamment : HEDENSTIERNA-JONSON, Charlotte *et al.* « A female Viking warrior confirmed by genomics », dans *American Journal of Physical Anthropology* 164, 2017, pp. 853–60. ; et PRICE, Neil, *et al.* « Viking warrior women? Reassessing Birka chamber grave Bj.581 », in *Antiquity*, n°367, 2019, pp. 181–198.

11 — Voir BRŮŽEK, Jaroslav, « Fiabilité des fonctions discriminantes dans la détermination sexuelle de l'os coxal, Critiques et propositions », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 4, 1992, pp. 67–104 ; BRŮŽEK, Jaroslav, « A method for visual determination of sex using the human hip bone », in *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2002, pp. 157–168. ; MURAIL, Pascal, *et al.* « DSP: A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements », in *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (3–4), 2005, pp. 167–176.

12 — FREI, Karin Margarita *et al.*, « Tracing the dynamic life of a bronze age female », in *Scientific reports* 5, (10431), 2015.

est creusé dans un tronc de chêne) découverte dans de la tourbe, ce qui a permis la conservation des textiles et des éléments organiques : ce qui nous permet de restituer une jeune fille (entre seize et dix-sept ans), blonde avec une coupe proche d'un carré actuel. La tenue de cette jeune femme a posé beaucoup de questions. Elle porte une jupe relativement courte – susceptible de découvrir les cuisses – constituée de franges avec un anneau permettant de les relier. Et, dans les années 1980, elle sera décrite ainsi « *La petite jupe à franges un peu coquine d'Egtved* ». Le haut pose aussi des questions : ce petit pull (en laine, manches $\frac{3}{4}$), qui dans les premières représentations couvre bien le corps, est en réalité un *crop top* qui laisse le nombril apparent. Il a fallu quinze à vingt ans pour qu'on ose le montrer sous cette forme, quitte parfois à faire poser des mannequins voûtées pour ne pas dévoiler le nombril.

Un autre exemple de ces stéréotypes est celui de la **tombe de Vix (fig.1)**. Découverte dans les années 1950 au nord de la Côte-d'Or, c'est une tombe princière, l'une des plus riches pour la période et pour l'Europe – plusieurs centaines de ces riches tombes sont connues pour cette période entre – 1200 et 400 av. J.-C. environ. Elle est surtout connue pour son cratère et son immense vase en bronze, d'une capacité de mille litres de boisson, *a priori* alcoolisée. Cette découverte aura les honneurs de la presse et *Paris Match* représentera cette princesse selon les codes des années 1950 : blonde, brushing parfait et rouge à lèvres carmin – (sans, cette fois, aucune preuve archéologique). Cette tombe est certes spectaculaire (il s'agit toujours, 70 ans après sa découverte de la plus riche de cette époque) connue et **la question de son interprétation** dépassera la littérature grand public avec soixante ans d'articles sur l'identification de ce personnage. Tantôt identifié comme une femme parce qu'il n'y a pas d'armes¹³, une princesse nomade¹⁴ (parce que la tombe est vraiment très riche), tantôt associée à un rôle cultuel plus acceptable avec l'hypothèse de prêtre chaman ou prêtre-travesti¹⁵. Une dernière explication plus récente a également émergé : ce serait une femme au physique disgracié¹⁶ – même s'il n'y a aucune preuve de cela – avec une position sociale prééminente.



(fig.1) Reconstitution de la tombe de Vix, © Musée de Vix - A. Maillier.

Une absence du genre en archéologie (française) ?

Ces stéréotypes semblent traduire une certaine absence du genre en archéologie. En réalité, **la discipline s'est emparée assez tôt de la thématique du genre**, notamment dans tous les pays anglo-saxons et nordiques. La Préhistoire s'est très vite intéressée à la question de la division sexuelle du travail : dans les années 1980/1990, avec une phase de conceptualisation, puis à partir des années 1990, les publications et les monographies sur le genre explosent, toujours dans la littérature anglo-saxonne. En France, jusqu'au début des années 2000, le genre n'a pas percé, ce qui pose d'ailleurs question : pourquoi le genre est utilisé ailleurs et pas en France ? Il y a sans doute beaucoup de facteurs. J'en identifie trois : un **problème de reconnaissance du concept** d'abord, le terme même de genre restant clivant dans la société française ; une réelle confusion entre les termes genre et sexe en archéologie, ensuite ; enfin, une carence de sources classiques (texte et iconographie) pour les sociétés préromaines. En effet, à la différence des sociétés avec des textes ou de l'iconographie, qui parlent de(s) femme(s) et donc permettent de questionner leurs places, l'absence (ou la pauvreté) de ces sources, invisibilise les femmes et le rapport hommes-femmes. Il est à noter que les sciences humaines françaises ont exploré ce champ dès les années 1970, avec notamment une évolution des terminologies de ce domaine de recherches : études sur les femmes, études féministes, puis études sur le genre, soulignant l'appropriation de ces problématiques.

13 – JOFFROY, R., *Vix et ses Trésors*, Paris : Tallandier, 1979 et BRUN, Patrice, *Princes et princesses de la celtique : le premier âge du fer en Europe 840-450 av. J.C.* Paris : Errance (collection Hespérides), 1987.

14 – MEGAW John Vincent Stanley, in « The Vix burial », in *Antiquity* XL: p. 38-44, 1966.

15 – SPINDLER, Konrad, *Die Frühen Kelten*, Stuttgart : Stockhammer 1983, p. 105-112. ARNOLD, Bettina « The Deposed Princess of Vix: the Need for An Engendered European Prehistory », in *The Archaeology of Gender*, Calgary : University of Calgary, 1991, pp. 366-74.

16 – KNÜSEL, Christopher, « More Circe Than Cassandra: the Princess of Vix in Ritualized Social Context », in *European Journal of Archaeology*, 5 (3), 2002, pp. 275-307.

L'absence du genre est donc bien une particularité de l'archéologie française, qui tend à disparaître depuis les années 2010 avec l'apparition des premières publications françaises sur la question.

Le genre : une définition construite

Pour parler du genre, il est essentiel de comprendre d'où vient cette notion. Le point de départ sont les travaux de **Margaret Mead** dans les années 1930. Elle reste assez isolée dans toute la première moitié du XX^e siècle, puisque Simone de Beauvoir ne travaille pas explicitement sur le genre. Il faudra attendre les années 1960 et les travaux de **Robert Stoller**, pour voir le terme utilisé et la distinction entre genre et sexe faite. J'insiste beaucoup là-dessus car il y a une grande confusion entre genre et sexe en archéologie. Dans les années 1970, la distinction est affinée avec les travaux d'**Anne Oakley** : le genre devient quelque chose de social non déterminé par le sexe. À partir des années 1980, dans une seconde phase de conceptualisation, le genre n'exprime pas la part sociale de la division mais est cette division avec les travaux de **Judith Butler** et de **Thomas W. Laqueur** où le genre est perçu comme un système de différenciation.

Pour une archéologie du genre

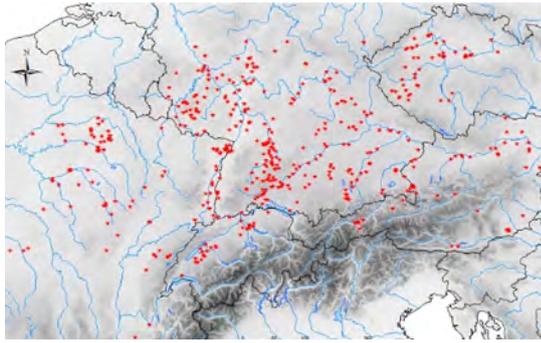
On peut utiliser cette nouvelle définition pour nos besoins d'archéologue : le genre n'est pas seulement un système de différenciation mais est **aussi un système de domination**. Donc travailler sur du genre en archéologie, nécessite une approche à plusieurs niveaux :

- le **distinguer définitivement du sexe** – le sexe va être biologique, osseux, avec le bassin et qu'on peut faire une détermination du sexe ou génétique avec des analyses ADN – ;
- **travailler sur le genre au sens de système de différenciation et de domination** qui s'exerce sur les individus,
- et **sur les genres archéologiques**, soit la définition, non-binaire, d'un *continuum* avec d'un côté un pôle masculin et de l'autre un pôle féminin et au milieu une multiplicité des variables.

Avec ce postulat de départ, il est possible de concevoir les outils basiques et nécessaires :

- définir ces genres, bien considérer que ce n'est pas une variable binaire et surtout **s'adapter aux données archéologiques** (chaque corpus de données est particulier et doit être traité avec une méthode adaptée pour ne pas surinterpréter ces données) ;
- **hiérarchiser le corpus** pour accéder à au genre en tant que système de domination, en ajoutant une analyse de richesse / statut ;
- **distinguer genre et sexe** pour permettre de questionner leur rapport sur les corpus funéraires dans des sociétés anhistoriques. Plusieurs possibilités peuvent s'exprimer : soit une société où le genre et le sexe se superposent (les sociétés européennes des années 1980-1990 où on se ne pose pas de questions) ; soit une société où le genre prime sur le sexe ; soit une société où le sexe importe peu et n'est pas forcément un élément signifiant.

Je vais m'arrêter sur le sexe. Il paraît assez simple (homme ou femme), en réalité sa lecture et son interprétation est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Notamment parce que l'être humain a un très faible dimorphisme sexué¹⁷, à la différence des oiseaux par exemple où le mâle va avoir des plumes particulièrement voyantes et la femelle un peu ternes. Chez les humains, ce n'est pas le cas Et il y a toujours le poids des stéréotypes



(fig.2)

de sexe : quand on a un squelette avec une épée et les os coxaux très mal conservés, il finit souvent par devenir un homme. L'archéologie funéraire a la chance incroyable de pouvoir faire appel à la **notion d'intersectionnalité** : différents réels vont se croiser et s'exprimer en même temps au sein de la sépulture. On a accès à un certain nombre de ces variables : notamment le genre, avec une analyse du mobilier ; le sexe quand on a de la chance et que le bassin est à peu près conservé : la notion de statut social ou de classe à travers les dépôts mobiliers, l'emplacement, l'architecture de la sépulture ; les notions d'origine et d'ethnicité de l'individu par rapport à la nécropole ; l'âge, avec de bonnes données anthropologiques. **La sépulture devient alors une sorte de capsule temporelle qui permet de questionner le genre.**

de sexe : quand on a un squelette avec une épée et les os coxaux très mal conservés, il finit souvent par devenir un homme. L'archéologie funéraire a la chance incroyable de pouvoir faire appel à la **notion d'intersectionnalité** : différents réels vont se croiser et s'exprimer en même temps au sein de la sépulture. On a accès à un certain nombre de ces variables : notamment le genre, avec une analyse du mobilier ; le sexe quand on a de la chance et que le bassin est à peu près conservé : la notion de statut social ou de classe à travers les dépôts mobiliers, l'emplacement, l'architecture de la sépulture ; les notions d'origine et d'ethnicité de l'individu par rapport à la nécropole ; l'âge, avec de bonnes données anthropologiques. **La sépulture devient alors une sorte de capsule temporelle qui permet de questionner le genre.**

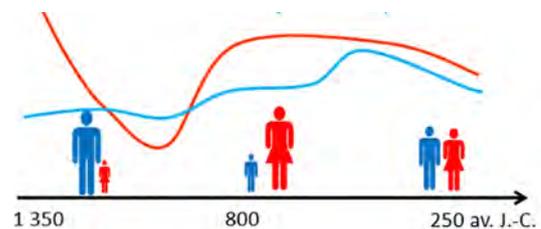
Une étude de cas : le genre au service de l'archéologie

Je vais vous proposer une petite étude de cas basé sur mon travail de thèse : l'analyse de ces tombes princières qu'on connaît très bien, sur une période qui s'échelonne de 1350 à 300 av. J.C. sur une grande partie de l'Europe (fig. 2). Ces tombes sont **reconnues par des marqueurs de pouvoir qui vont être utilisés sur toute la période** : présence d'orfèvrerie ; architecture monumentale (ce qu'on appelle le tertre, un monument de terre qui font plusieurs mètres de hauteur et de diamètre) ; vaisselle métallique, signifiant la consommation de boissons alcoolisées dans un cadre collectif ; présence de char, chariot ou élément de harnachement.

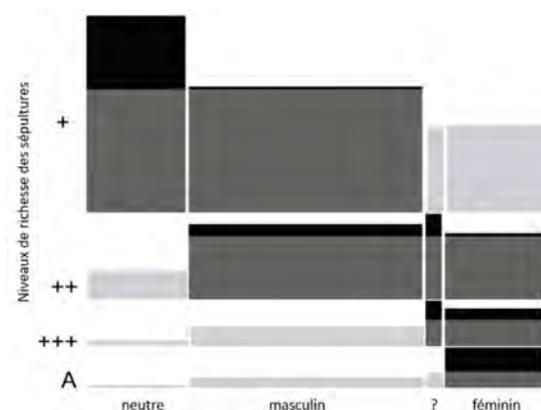
Ces sépultures évoluent sur toute la période, elles ont chacune des éléments chronologiques propres mais ces marqueurs communs se retrouvent. L'idée était de les étudier finement pour essayer d'en savoir plus sur la place des hommes et des femmes au sein de cette espèce d'élite européenne. Ces sépultures ont été beaucoup fouillées anciennement donc on dispose de peu de données sur le sexe biologique (4 %). Dans mes travaux, j'ai travaillé sur une définition statistique du genre archéologique à l'aide d'AFC¹⁸ et d'une méthode statistique pure. J'ai déterminé **trois variables de genre : masculin, neutre mixte, féminin**. C'est un peu restrictif mais étant donné le corpus c'était la meilleure solution pour essayer de l'analyser et de l'interpréter (fig. 3).

Évolution de la richesse moyenne des sépultures féminines

Évolution de la richesse moyenne des sépultures masculines



(fig.3)



(fig.4)

(fig.2) Répartition des tombes du corpus, © Caroline Trémeaud.

(fig.3) Niveau de richesse des sépultures étudiées, © Caroline Trémeaud

(fig.4) Évolution de la richesse des sépultures étudiées, © Caroline Trémeaud.

On voit des choses assez intéressantes sur la période d'à peu près un millénaire puisque le masculin domine quantitativement à peu près toute la première partie de la période (jusqu'à 800 av. J.C.), le féminin y étant très absent (fig. 4). À la fin du VI^e siècle, la situation s'inverse totalement, les tombes féminines sont plus nombreuses que les masculines. Les tombes neutres ou mixtes, quant à elle, sont toujours présentes de façon relativement normée autour de 20 %. On observe donc **une forte identification des sépultures de l'élite selon leur genre et une évolution en trois étapes chronologiques**. Cette prédominance des élites féminines à la fin du VI^e siècle est relativement brève puisque dès la période suivante on voit un retour des élites masculines. En analysant, non seulement le genre mais aussi la richesse moyenne de ces sépultures, on se rend compte que, pour toutes les périodes, le féminin est beaucoup plus riche que le masculin – sauf un petit passage à la fin du Bronze final.

Pour dépasser les stéréotypes en archéologie et progresser dans les interprétations de données funéraires, disposer de corpus suffisant est nécessaire. Par exemple, ces tombes de femmes très riches ont été interprétées comme étant les femmes ou les filles de chef ou liées à une société matrilineaire. Ces deux hypothèses peuvent être exclues puisqu'elles sont insuffisantes pour justifier l'investissement funéraire aux niveaux quantitatifs et qualitatifs observés. Il a donc **fallu reposer les questions en proposant des vrais statuts de femmes ayant accès au pouvoir**. De la même façon qu'on considère qu'une tombe très riche masculine est une tombe de chef, on doit considérer qu'une tombe féminine très riche est une tombe de femme ayant aussi accès à un pouvoir.

Dépasser les stéréotypes et renouveler les interprétations

Pour conclure rapidement, j'insiste sur le fait que **le genre archéologique est une variable et n'est pas un sexe biologique**. Il n'est **pas binaire** et est à **définir selon les corpus**. Je vous ai présenté une solution : genrer un corpus archéologique à partir de mobiliers et d'analyses statistiques. On pourrait très bien le faire avec d'autres approches méthodologiques et d'autres outils. Faire du genre en archéologie présente une ouverture incroyable : cela permet en partie de pallier l'absence de données anthropologiques, sans connaître le sexe il est désormais possible de **réfléchir sur l'organisation sociale des sociétés passées**. Passer des genres au genre, à ce système de différenciation et de domination, permet vraiment de questionner les structures sociales en place et leurs évolutions dans ces sociétés pour lesquelles on n'a pas de textes. On questionne ici les patrimoines : quand on s'intéresse au genre, on déconstruit les schémas hétéronormatifs et peut-être que cela **amorce une archéologie queer**. Cela permet de renouveler les interprétations. Développer une archéologie du genre en lien avec le patrimoine est possible d'un point de vue institutionnel, tant en archéologie préventive sur des données funéraires (certes, cela prend du temps et c'est une approche spécifique mais il est possible de l'inclure dans les études) que dans les musées, où le poids des images et la transmission des stéréotypes doivent être au cœur des pratiques pour essayer de déconstruire certains biais.

Petite question pour Caroline, que je remercie vraiment d'être venue. Ta communication était très intéressante et met le doigt sur le grand travail qui est à faire en termes de développement de cette archéologie du genre. En conclusion, tu as mis l'accent sur le rôle des musées pour développer cette connaissance sur ce sujet. Dans mon jeune temps, lorsque j'étais étudiante, toutes ces problématiques d'archéologie du genre n'étaient absolument pas évoquées : clairement on m'a enseigné que lorsque l'on tombait sur une sépulture masculine, il y avait une épée. Je voulais savoir où ça en était en termes universitaires et en termes de périodes plus récentes, puisque l'accent est beaucoup mis sur la préhistoire. Je voulais aussi savoir si en termes de formation continue des choses étaient faites sur ces aspects : d'un point de vue opérationnel, des réalités de constitution des équipes d'archéologues, on voit bien qu'il y a une diversité qui mériterait de se développer encore davantage.

pour les encadrer. C'est en train d'évoluer, lentement mais il y a quand même une multiplication des sujets de mémoire sur cette question et des propositions de journée. Avec une vraie problématique : ça reste toujours assez ponctuel ; il n'y a pas vraiment d'enseignement en place, pas de cursus, de master ou même de cours sur une année entière.

On gomme un peu cet aspect « s'il y a une une épée, c'est un homme ; s'il y a des bijoux, c'est une femme », mais pas toujours. Je suis très surprise de la dernière interprétation que je vous ai proposée de la dame de Vix, disant qu'elle était très laide et que c'était sans doute pour ça qu'elle était très riche, qui date de 2008. Donc il faut vraiment faire attention : parler du genre en archéologie, c'est toujours quitte ou double. On a parfois des retours assez fermés, il y a encore beaucoup de travail à faire. Ça se fait, doucement ; ça se fait un peu plus en Belgique qu'en France par exemple.

C'est propre aux périodes préhistoriques (avant les Romains, avant l'antiquité) parce qu'il n'y a pas de textes ; pour l'archéologie de l'antiquité, plus de choses ont été faites, car ce sont des problématiques prises depuis les années 1990, avec *L'histoire des femmes*¹⁹ de Michelle Perrot par exemple. Il y a des choses qui sont ancrées parce qu'il y a des textes qui montrent des profils féminins plus variés, ce qui n'est pas le cas pour les sociétés protohistoriques, des sociétés où il n'y a pas de textes et où ne reste que notre interprétation et notre lecture, donc une lecture ethno-centrée, anthropo-centrée avec tous les biais existants.

Sur la formation des professionnels, il n'y a pas grand-chose, hormis s'ils viennent à des journées comme aujourd'hui. Sur la formation universitaire, ça se développe, on ne peut pas dire qu'on propose aujourd'hui dans les cursus d'archéologie, des cours d'archéologie du genre, par contre je me rends compte qu'on me demande de plus en plus d'intervenir pour faire des séminaires pour des masters, pour des doctorants. Cette demande augmente depuis 5/6 ans. Ça vient aussi d'une demande des étudiants et ça c'est très chouette. Il y a de plus en plus d'étudiants qui demandent des problématiques de genre à des enseignants qui ne sont pas toujours à l'aise et qui essaient de demander des interventions

Épistémologie et méthodologie de la reconnaissance de la transitude médiévale dans les sources visuelles : le cas du pape Jean VIII

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les élèves conservateurs et conservatrices de la promotion 2023-24 ainsi que l'INP pour l'organisation et l'invitation à cette journée d'étude. Je tiens également à remercier mes directeurs de mémoire de master 2 que j'ai par ailleurs eu le plaisir de rédiger ici à l'INHA et dont est tirée cette communication : Pierre-Olivier Dittmar et Clovis Maillet pour leur soutien et leurs précieuses orientations bibliographiques ainsi que Camille Campos Fragoso, écrivaine et chercheuse indépendante avec qui j'ai collaboré intellectuellement durant toute l'écriture du mémoire.

Gabriel BEY

Je souhaitais préciser en guise de prolégomènes que le titre de ma communication a subi un subtil changement, là où il est figuré sur les différents programmes que je traiterai de Saint Marin et du pape Jean VIII, j'ai fait le choix de traiter principalement de ce dernier. Ceci afin de pouvoir, dans un souci d'intelligibilité, expliciter plus amplement ma démarche méthodologique et son application à un seul cas d'étude. J'aurais cependant l'occasion de mentionner Saint Marin au cours de ma présentation qui tentera par ailleurs de répondre à deux questions principales : comment reconnaître dans les sources visuelles médiévales des **vécus non cis-normés** et comment aborder l'objet artistique au sein de la discipline historique à partir d'un prisme analytique **enrichi par les études de genre** ?

« Il engendra un enfant » c'est ainsi qu'au milieu du XIII^e siècle, Jean de Mailly parle pour la première fois dans nos sources de l'histoire d'un pape anonyme, d'un pape légendaire dont la rumeur se répand jusqu'à devenir le récit mythique du pape Jean VIII, féminisé *a posteriori* par l'auteur italien Boccace en tant que papesse Jeanne. Nous parlerons bien ici de **Jean, un personnage fictif, ayant vécu à la fin du IX^e siècle, assigné femme par les auteurs successifs, qui décide de prendre les vêtements masculins**. Il se rend à Rome, où il est remarqué pour sa force d'esprit. Sa science lui ouvre les portes de la curie romaine où il grimpe les échelons de la hiérarchie curiale jusqu'à l'élection pontificale. Il proclame notamment au cours de son pontificat le jeûne des Quatre-Temps. Son règne prend fin brutalement lors d'une procession entre Saint-Pierre du Vatican et Saint-Jean-de-Latran où, saisi de fortes douleurs abdominales, **il accouche publiquement**. Au gré des itérations littéraires et visuelles, le pape Jean souffre de diverses punitions à la suite de son accouchement : soit châtié par l'assistance, notamment par la lapidation, soit emprisonné jusqu'à sa mort, soit victime d'une mort subite post-partum. La légende médiévale du pape Jean VIII apparaît donc comme le récit d'un pape parturient, d'un pape accouchant, d'un **pape transmasculin**. Les nombreux ouvrages polémiques qui en découlent, qu'ils soient protestants, catholiques ou rationalistes, ont façonné une approche moderne de la tâche historique. Entre les XVIII^e et XIX^e siècles, le travail rationaliste et anticlérical des Lumières relègue la vie du pape Jean VIII au rang de conte populaire. C'est alors une acception unanime, il s'agit d'une légende : aucune femme n'a jamais accédé au trône pontifical à l'époque médiévale. Les auteurs de la fin du XIX^e siècle construisent alors une constellation de récits narratifs dégradants où Jeanne n'est plus Jean, où Jeanne n'est plus pape. La papesse se rend avant tout coupable d'être une femme travestie qu'incarnerait le sexe faible et usurpateur tant craint par les hommes. **L'historien, lui, à partir d'un socle théorique, qui prend racine dans une conception historiographique cis-centré des vécus se fait le relai de ce malaise médiéval face à cet évènement**. Dans la continuité de l'écrivain italien Boccace, ils se font le jeu de la réassignation et proposent plusieurs hypothèses de travail afin de qualifier ce personnage ayant décidé de mener sa vie en tant

qu'homme. Selon les historiens, la prise de vêtements considérés comme masculin ferait de Jean un adepte du « travestissement », ou peut-être sommes-nous ici en présence du vécu d'une personne intersexe. Si l'esprit médiéval y voit parfois une perversion diabolique, une figure trompeuse et manipulatrice, une femme au contact pollueur – écho des fantasmes de l'époque –, la tradition historiographique, elle, que nous venons de qualifier, ne semble pas non plus échapper à la tentation du classement : tantôt intersexe, tantôt travesti.

L'on ne laisse jamais à Jean la possibilité minimale d'être simplement l'expression médiévale d'un **imaginaire trans**. C'est bien cet imaginaire qui a pourtant permis la production d'une nouvelle tradition iconographique, celle du pape accouchant. Les historiens ayant écrit sur le sujet qui nous occupe ont tous analysé extensivement la tradition littéraire du récit johannique ainsi que sa trajectoire historique jusqu'au XIX^e siècle. Nous saluons ce travail nécessaire à la compréhension globale de la légende mais nous regrettons **une place trop marginale accordée à la tradition iconographique médiévale du récit** – tradition particulièrement riche à partir des premières années du XV^e siècle. Nous sommes ici à même de constater que le regard que portent les historiens modernes et contemporains sur la légende du pape Jean VIII **porte en lui pour ainsi dire un « par défaut cis »** où toute trajectoire de vie présente dans les sources littéraires et visuelles ne peuvent être lue autrement. C'est bien une lacune méthodologique peu anodine qui apparaît ici. Les auteurs arpentent les sources dans le seul objectif de retrouver le genre véritable de Jean sans envisager sa possible transitude. Si l'on se penche sur les sources de ce personnage et en particulier sur les images médiévales, on observe un ensemble de stratégies mises en place par Jean afin de vivre en société en tant qu'homme. Nous pouvons relever le changement de prénom, le changement de coiffure, ou encore le changement de vêtements. En somme, les récits médiévaux décrivent et valorisent la transition de genre du pape Jean VIII jusqu'à l'accouchement. Notre tâche est donc celle d'une réinterprétation et du renouvellement du regard historique sur l'iconographie médiévale de notre sujet à la lumière des études de genre. À cette fin, nous ferons usage de plusieurs outils théoriques provenant des publications les plus récentes de notre champ. Il sera ainsi question d'utiliser **le concept de « possibilité trans »** pour illustrer à la fois le fait trans qui se déploie et l'hypothèse qu'il représente. Nous utiliserons le terme de « **transitude** » théorisé par la sociologue Karine Espineira pour se référer à l'état, identitaire ou non, au parcours d'un individu trans, et le « **fait trans** » afin de décrire la matérialité du vécu et du parcours légendaire du pape Jean sans faire le jeu de la réassignation historique quelle qu'elle soit. Enfin notre méthodologie se fonde sur le **concept de l'« image-objet »** théorisé par l'historien Jérôme Baschet. Afin de comprendre la force signifiante de l'image médiévale, il convient d'appréhender la choséité des œuvres, à savoir leur disposition spatiale, leur mode de production ainsi que leur utilisation sociale. Ce faisant, à partir de l'appareil méthodologique que nous venons d'explicitier, nous sommes à même de reconnaître et d'analyser la présence d'un motif trans dans les enluminures médiévales du pape Jean VIII.

L'observation du corpus iconographique nous offre à voir des images d'un pape représenté selon les canons visuels classiques de la papauté médiévale. Vêtu de la tiare, cette coiffe imposante à trois couronnes superposées, du manteau impérial, entouré de la curie, le pape Jean, résolument homme, accouche. C'est bien cette proximité avec les parcours trans que l'on retrouve notamment dans les récits hagiographiques dominicains de saints et martyrs chrétiens, dont fait partie Saint Marin, qui **permet aux enlumineurs médiévaux d'exprimer visuellement une familiarité avec les trajectoires de vie trans**. Au travers notamment de la réactualisation d'un motif trans contenu dans la représentation de

l'accouchement ventral. En dépit de l'invention bocaccienne d'une papesse Jeanne, la tradition iconographique médiévale de la légende johannique est celle de la mise en scène de l'accouchement d'un pape transmasculin, éminemment pape, inextricablement homme. Les textes médiévaux ne s'appliquent donc pas à dénoncer cette pratique de transition mais s'attardent sur son insuccès dans l'actualisation de la chasteté masculine tant mise en valeur par la cléricature médiévale. L'enfantement johannique met ainsi en acte l'échec spirituel de Jean à vivre comme un homme d'abord, comme un androgyne mâle chaste ensuite. En somme, les images médiévales de l'accouchement abdominal de Jean ne peuvent être rapprochées d'un accouchement féminin **en ce qu'il ne partage ni les mêmes fonctions, ni les mêmes caractéristiques visuelles**. La culture catholique médiévale est pourtant familière des accouchements masculins. L'historienne Leah Devun souligne que le mythe fondateur du christianisme décrit un autre accouchement fameux bien connu des érudits : l'accouchement costal d'Adam. Ce *topos* prototypique de l'enfantement abdominal provient de l'épisode de la création d'Ève dans la Genèse. À partir du IX^e siècle émerge une iconographie de la Création où les artistes insistent sur l'unité sexuelle des premiers humains où Ève s'extirpe du corps d'Adam. Devun défend une représentation sexuelle neutre d'Ève et d'Adam permettant à l'artiste de figurer Adam telle une matrice charnelle d'où s'échappe le corps d'Ève nouvellement créée. Les images de l'accouchement johannique sont ainsi construites par ailleurs en opposition au modèle virginal de Marie. L'enfant jaillit de l'abdomen du pape contrairement à une naissance symbolique, où la mandorle, christique et immaculée agit comme une fenêtre temporelle et typologique. Nous observons également la variation formelle de la composition de l'accouchement du pape Jean. Contrairement aux images de la création d'Ève, le nouveau-né ne jaillit pas en direction du registre supérieur des miniatures dans un mouvement ascensionnel, similaire à cette composition que nous qualifierons en Y (*fig.5*)²⁰ mais bien à celle en λ²¹ en direction du registre inférieur (*fig.6*). La comparaison formelle nous permet d'envisager que les enlumineurs ayant réalisé les miniatures du pape Jean avait connaissance de ces composition en Y où les deux êtres sont rattachés par la taille. À la lumière des éléments rapportées par Leah Devun nous sommes également à même de conclure que **l'accouchement masculin n'est pas un impensé iconographique**. Il relève au contraire d'une tradition étroitement codifiée, renvoyant aux origines même de l'humanité et de l'institution catholique. La figure du pape, quant à elle, véritable pilier sacré de cette institution, ne peut alors donner naissance que sur un mode déjà préexistant de l'enfantement masculin. L'image-objet dans sa choséité inscrite dans le contexte particulier de la papauté impose un respect formel et stylistique par les artistes. On inscrit le personnage du pape Jean dans une continuité de parturition divine et extraordinaire à l'origine d'un motif transmédiéval. Cette innovation de la tradition iconographique donne naissance à une grammaire visuelle témoignant de la conscience médiévale d'une possible transmasculinité du pape Jean VIII.

Concernant λ, une représentation glorieuse de la parturition masculine se déploie ici. La composition générale de l'œuvre place le personnage du pape Jean au centre du cadre, il canalise le regard du spectateur ainsi que de ses pairs. Cela permet d'insister sur l'importance de son rôle dans l'image et dans le récit. Les modalités de son accouchement nous interpellent : un nouveau-né jaillit de son abdomen en direction du sol. Par ce choix, l'enlumineur témoigne de sa connaissance de la **tradition iconographique des accouchements masculins** et par ailleurs la connaissance de cette tradition et sa réactualisation permet dans ces enluminures de percevoir en creux la familiarité des médiévaux avec des trajectoires de vies non cis et avec des trajectoires de vécus trans. C'est bien dans cette nuance que nous sommes à même de percevoir la conscience médiévale d'une possibilité trans. À travers la création et la réactualisation littéraire et iconographique d'un motif trans,

20 — Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 2554, *Bible moralisée*, La Création d'Ève, folio 2r, Paris, c. 1220-25.

21 — BnF, Français 598, Boccace, *Des clères et nobles femmes*, trad. française anonyme, Paris, folio 151r, 1403.



(fig.5) « Bible Moralisée », « La Création d'Ève » (Paris, ca. 1220-25), Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 2554, folio 2r, © ÖNB.

(fig.6) Boccaccio, « Des cleres et nobles femmes » (traduction française anonyme, Paris, 1403), Bibliothèque nationale de France, Français 598, folio 151r, © BnF.

nous constatons que ce n'est pas le corps d'une femme qui enfante mais celui d'un homme qui n'a pas réussi à se défaire « *de la faiblesse de sa composition* ». Dans l'image qui nous occupe, Jean est représenté selon les mêmes modalités physiques que ses pairs cis présents à ses côtés (les traits du visage, la couleur du teint ou encore la position de son corps). Or c'est également par comparaison directe avec ses pairs cis que s'impose la particularité du vécu de Jean, les autres clercs, eux, n'accouchent pas. Les enlumineurs ont choisi de le représenter uniquement au moment où sa transitude est visible, où elle se déploie, et ce, à travers l'utilisation d'une grammaire stylistique cis-masculine médiévale. Autrement dit, nous sommes en capacité de percevoir la transitude de Jean VIII en ce qu'elle est absente chez les autres personnages du récit et du manuscrit. **C'est parce que toute les autres trajectoires de vie sont cis que l'accouchement de Jean apparaît dans toute sa singularité** : il n'est pas l'accouchement d'une femme, il est celui d'un homme. Si Jean n'est pas trans, pourrait-on assister à un tel parcours ? Pourrait-on représenter ainsi une parturition masculine. Si l'érudit médiéval ne connaît pas le fait trans comme l'ont tant mis en avant les historiens du XIX^e siècle, peut-il créer un tel personnage fictif ? La transitude constitue-t-elle un impossible du moment médiéval ? L'appareil conceptuel de la médiévisique est obsolète en l'état actuel pour traduire les nuances de la légende du pape Jean et répondre efficacement à ces questions.

Nous avons montré **comment les historiens du XX^e siècle réactualisent une méthodologie du par défaut cis, inopérante en ce qu'elle invisibilise les parcours trans, les parcours non cis dans les sources médiévales**. Elle ne permet pas non plus de traduire l'imaginaire médiéval qui permet la création de ce mythe, elle ne fournit pas les outils nécessaires à la compréhension d'une iconographie transmasculine du mythe johannique. Ces représentations visuelles d'un accouchement masculin incarnent matériellement une familiarité médiévale avec ce fait trans que nous avons eu l'occasion de définir. C'est bien l'étude attentive de l'iconographie de la parturition masculine du personnage du pape Jean VIII qui nous permet de reconnaître l'expression d'une possibilité trans dans l'imaginaire médiéval. Si l'enlumineur n'a pas de référence transmasculine empirique, il ne peut représenter Jean ainsi. Si nous disposons d'une iconographie de la parturition de Jeanne selon des codes féminins, par ailleurs plus tardives, nous disposons également d'une iconographie à part entière de la parturition de Jeanne selon des codes masculins. On est ainsi en mesure de reconnaître une grammaire visuelle médiévale transmasculine qui ne peut être expliquée par une grille de lecture cis du mythe johannique. Le malaise face à un motif trans semble avoir été tranché par la médiévisique supprimant ainsi l'éventail des possibilités médiévales et de leurs richesses. C'est ici le **révélateur d'un rapport situé**, d'un rapport cis à une possible existence trans présente dans les sources, présente dans notre patrimoine. Il s'agit ainsi de sortir d'une logique d'assignation normalisante en contradiction avec la tâche historique, aucun personnage fictif ou non ne doit être considéré comme cis par défaut. Afin de reconnaître cette possibilité, à l'image de celle de personnage du pape Jean VIII, l'historiographie se doit de disposer d'outils méthodologique précis que nous avons eu l'opportunité de parcourir afin d'établir rigoureusement les contours d'un fait trans à partir de la matérialité des sources, à partir de la matérialité d'un vécu. **Combien de trajectoires de vies possiblement trans n'ont pas été considérées dans les sources historiques ?** Embryonnaire ici, l'étude rigoureuse d'une hypothèse trans à côté d'une hypothèse cis nous permet d'établir une connaissance médiévale du fait trans reconnaissable dans d'autres contextes que celui du mythe johannique à l'instar des parcours hagiographiques de personnage masculin ayant transitionné afin d'entrer en monastère tel que Saint Marin. La performativité des images médiévales permet par ce fait une cristallisation de la connaissance d'un fait transmasculin dépassant le seul cas du pape Jean VIII, en somme d'un **fait transhistorique**.

Simon MALIVOIRE
-DE CAMAS

Vous nous avez parlé d'un pape qui date de la deuxième moitié du IX^e siècle et vous l'avez illustré avec un certain nombre d'images plus tardives. J'aurais voulu savoir quelle était la taille du corpus iconographique disponible pour parler de Jean VIII. Est-ce qu'on a des images de la renaissance carolingienne qui s'y rapportent ?

Pour le corpus iconographique des images médiévales du pape Jean VIII, il y a une explosion à partir du XV^e siècle et il n'y en a pas avant, malheureusement. L'image la plus ancienne date du XIII^e siècle, griffonnée en bas du manuscrit original de Jean de Mailly, de ce dominicain qui est le premier à coucher sur papier la légende. C'est un petit visage griffonné qui replace le pape Jean dans la continuité des papes. À partir du XV^e siècle, on a vraiment une invention iconographique absolument géniale et ensuite on a des continuations au XVII^e et au XVIII^e siècles. À partir du XVII^e siècle, le pape Jean n'est plus représenté comme pape au masculin mais comme une femme. Donc il y a vraiment deux temps différents. Le corpus du XVI^e et du XVII^e siècles mériterait une étude à lui seul.

Gabriel BEY

Clara GERMANN

Bonjour j'avais une question pour Gabriel Bey qui porte aussi sur l'iconographie. J'ai trouvé intéressant qu'en termes de vêtements, ce sont à chaque fois des tenues de pape, c'est-à-dire des tenues masculines ou associées au masculin. Il n'y a pas de volonté de marquer soit un genre, soit l'autre, soit ce trouble dans le genre. Ça m'a vraiment interrogée : est-ce que dans votre corpus ça arrive plus tard ? Je pense à l'exemple d'un personnage bien connu, comme Jeanne d'Arc, quand on regarde les représentations fin Moyen-Âge/Renaissance, ce sont des tenues masculines, mais en revanche dans les représentations du XIX^e siècle, elle a la taille bien cintrée. Je me demandais s'il y avait des évolutions similaires pour Jean VIII dans l'iconographie.

Ça rejoint la première question, effectivement l'iconographie du XV^e siècle c'est un homme qui accouche. Il y a vraiment une rupture au XIV^e siècle avec Boccace qui va féminiser le récit et se mettre à l'appeler elle, Jeanne, à en faire une femme. À partir de ce moment-là, on va avoir au XVI^e siècle, plus des représentations d'un accouchement dans des traditions iconographiques féminines. Le parallèle avec Jeanne d'Arc (sur la taille cintrée par exemple), je ne l'ai pas trouvé. C'est plus par exemple, sur la signification des cheveux très longs, la position du corps où au lieu d'être debout et que l'enfant jaillisse du ventre, Jeanne sera allongée par terre, les jambes écartées avec le bébé qui sort. Mais en termes de vêtements, elle sera toujours habillée avec les vêtements du pape – en tout cas pour ce que j'ai vu pour le moment, donc à prendre avec un peu de recul.

Gabriel BEY

Clara GERMANN

Ça m'a aussi fait réfléchir sur des personnages comme Silence, étudié par Clovis Maillat, où le vêtement joue lui aussi ce rôle de marqueur social du genre et de marqueur masculin. Merci.

Histoire naturelle, vers un discours scientifique inclusif ?

Merci pour l'invitation. Vous êtes si nombreux que c'est intimidant je dois le dire. Mon intervention trouve ses origines dans le cadre d'une exposition temporaire au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, *Sex-appeal*, la scandaleuse vie de la nature (fig. 7). Ce n'est pas de la publicité, c'est l'origine de ce projet. L'exposition est ouverte du 14 octobre 2023 au 7 juillet 2024 et **aborde la sexualité dans le règne animal et dans le règne végétal** ; l'origine de cette sexualité : comment elle a été perçue, comment elle a été décrite, et notamment des notions liées au patrimoine LGBTQIA+ dont l'homosexualité animale.

Ali AKBARI

L'objectif de cette exposition était évidemment d'apporter un nouveau regard sur la nature, de montrer que la science a une vision très patriarcale, même jusqu'à aujourd'hui – des naturalistes contribuent à véhiculer cette vision de la nature complètement faussée – et d'apporter une dimension scientifique qui a pu manquer justement à des débats sociétaux et à des échanges autour de la sexualité. **Cette exposition montre que la sexualité des animaux est bien plus foisonnante que l'on pourrait le croire**, elle est même très diversifiée, très étonnante et très luxuriante : que ce soit par la masturbation de l'écureuil, des primates, de la fellation des chauve-souris, en passant par l'homosexualité des lions, des girafes, des écureuils, des manchots et bien d'autres animaux. En termes de sexualité, les animaux sont très extravagants et nous sommes vieux-jeu, en comparaison. Cette exposition a relevé de nombreuses questions : de quelles manières doit-on parler de la sexualité ? La manière dont on s'adresse au public est l'un des enjeux de la muséologie et même de la muséographie : comment transmettre un savoir, d'autant plus quand ce savoir touche à l'intime ? Quels sont les risques d'un discours anthropomorphique et /ou anthropocentré ? Ce qui est même l'objet de mon intervention : est-ce que les questions queers ont leur place dans un musée de science ? Comment s'adresser à un public ?

Sex appeal est une exposition qui a été complexe : **par son discours qui touche à l'intime** car il y a toujours un jeu de miroir entre le public et l'exposition mais elle s'est également révélée **complexe par son vocabulaire**, celui employé pour décrire tous ces comportements animaux, toutes ces attitudes. Ces comportements et vocabulaires laissent penser qu'on serait dans cette démarche de l'anthropomorphisme, que nous prêterions aux animaux quelque chose d'humain, **quelque chose qui serait en opposition à la réalité scientifique**. Certains écrivent dès l'antiquité que l'homosexualité n'existe pas (*para physisin*²²). Est-ce que l'humain est un animal ? Il y a une réelle opposition dans le vocabulaire : sexualité/reproduction ; homosexualité/rapport de même sexe ; séduction/parade ; transsexualité/hermaphrodisme alternée. Certains scientifiques et naturalistes aujourd'hui sont en opposition totale à l'utilisation par exemple du terme sexualité pour des animaux. Pour eux, le terme clé serait la reproduction ; même l'homosexualité est quelque chose d'assez problématique à leurs oreilles, ils utiliseront l'expression de rapport entre individus de même sexe. L'utilisation de ces termes-là renverrait dans l'imaginaire collectif à l'anthropomorphisme puisqu'on appliquerait cet univers humain sexuel aux animaux. Tout cet univers sexuel ne serait qu'une caractéristique, qu'un privilège de notre espèce Homo Sapiens. En dissociant une nouvelle fois l'humain de la sexualité, on est à nouveau dans une vision anthropocentrée où l'Homo Sapiens est totalement détaché du reste du règne animal et il serait le seul détenteur de cette sexualité, bien que cette sexualité, évidemment, est très contestée par les naturalistes.



EXPOSITION 14 10 2023
→ 7 07 2024



La scandaleuse
vie de la nature
Sex appeal

museum.toulouse-metropole.fr



EXPOSITION
d'intérêt
national

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette exposition est reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture qui lui apporte à ce titre un soutien financier exceptionnel



90.5

Usbek & Rica



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

(fig.7) Affiche de l'exposition,
© Muséum de Toulouse.

Aujourd'hui, heureusement, certains biologistes – surtout anglais, très peu français – sont de plus en plus souples à l'utilisation de termes (sexualité, homosexualité) qui renvoyaient autrefois seulement à l'humain. Ils étudient et documentent de plus en plus les émotions, la sexualité, le plaisir sexuel, l'homosexualité, l'attachement, etc. dans le règne animal. Car toutes ces notions sont liées. La position du Muséum que nous avons appliquée au sein de ce projet et au sein de la muséologie est de questionner notre place dans ce règne animal. L'humain n'a que très peu de différences avec les grands singes et nous sommes des animaux parmi tant d'autres. **Remplacer l'humain dans ce règne animal était déjà un premier pas inclusif** nécessaire pour observer et appliquer ensuite de nombreuses similitudes dans le thème de la sexualité entre les différentes espèces du règne animal et notamment l'homosexualité qui est fortement présente. Il faut savoir que la biologie a été fortement marquée par une vision patriarcale qui est surtout perceptible dans la représentation des femelles du règne animal : elles sont très peu étudiées. Il y a un trouble dans le patrimoine scientifique. James Weinrich a écrit : « *Si les animaux se comportent d'une façon que nous jugeons bonne, nous la qualifions de « naturelle ». S'ils font quelque chose qui nous déplaît, nous appelons ce comportement « bestial ».* » L'humain renvoie systématiquement l'animal à un comportement inexplicable ou déviant à son regard.

Lors de la production et des recherches de cette exposition, on s'est inscrit dans une notion appelée le **pluralisme sexuel** : c'est-à-dire tout est dans la nature. Le but de cet argument philosophique est de casser, de critiquer cette idée dichotomique, ce fondement biologique à nos structures sociales et culturelles ; et surtout d'admettre qu'il n'y pas d'universel social et que le sexe n'est pas déterminant du comportement de l'individu. Pour les naturalistes conservateurs qui n'ont pas changé d'état d'esprit, il y a dans la nature des mâles et des femelles qui se reproduisent. L'homme et la femme dans la société seraient les formes humaines de cette dichotomie sexuelle ultime où il n'y a pas d'autres possibilités, d'autres alternatives. Cette vision anti-essentialiste est indispensable : **il n'y a pas d'universel social en matière de genre, ni d'universel biologique en matière de sexe : tout est dans la nature.** C'est l'essence même de la biodiversité : le moteur clé de cette notion est la différence. La différence est le moteur de la biodiversité, ce qui lui donne son essence. Toute la difficulté est de dissocier l'ordre politique de l'ordre biologique. Pour chaque fait scientifique – on retrouve ça dans l'histoire des sciences – **il y a la donnée brute et ensuite sa retranscription qui est bien souvent marquée par des normes sociales et politiques** qui ont marqué l'époque de la découverte. Toute la difficulté est de rester neutre et déconnecté de toute construction sociale lorsque l'on aborde des notions scientifiques dont l'homosexualité animale. Dès l'Antiquité, nous avons projeté dans l'histoire des sciences des préjugés d'origine culturelle : les mâles étaient décrits comme résistants, forts, robustes et les femelles comme fragiles, petites, ternes, inactives. C'est d'une tristesse absolue. Tout élément incompatible avec cette vision-là était une erreur ou une perversion. On était mal parti pour décrire le genre avec ces définitions. Ces visions sont encore présentes aujourd'hui et c'est l'une des raisons pour lesquelles les femelles dans les collections zoologiques sont très peu étudiées. Vous citiez le paon au début : le paon est intéressant car on imagine systématiquement chez les oiseaux que le mâle va avoir cette parade luxuriante, qu'il va danser, chanter, etc., qu'il va dépenser une tonne d'énergie pour séduire la femelle, qui est inactive, terne face au mâle. Ce qui est totalement faux, car la femelle va répondre à cette séduction et un jeu se forme. La différence entre les mâles et les femelles est une base validée par les biologistes : le dimorphisme sexuel. Néanmoins ils reconnaissent aujourd'hui – et c'est une bonne avancée – que **le sexe n'est pas déterminant du comportement de l'individu.** C'est peut-être début de différenciation entre le sexe et le genre mais pas tout à fait. Je vous donne l'exemple de la hyène : jusqu'au

XX^e siècle, les scientifiques pensaient qu'il n'existait que des mâles à l'état naturel car la hyène a la particularité d'avoir un clitoris proéminent qui ressemble fortement à un pénis. Les hyènes se montent entre elles, se lèchent, se dominant, donc on a longtemps pensé que c'était des mâles. Force est de constater que l'espèce n'a pas disparu : les femelles étaient donc bien existantes.

Dans notre premier argument, nous construisons l'idée qu'il faut retranscrire notre société sur la nature mais **faut-il pour autant prendre la nature comme modèle**? Est-ce qu'un bestiaire « queer » serait un contre-modèle intéressant? Faut-il s'inspirer de l'homosexualité du lion, des lions qui jouent entre eux, se donnent du plaisir sexuel; du changement de sexe chez les poissons pour la transsexualité; des couples homoparental d'oiseaux, notamment chez les flamands-roses, etc.? Ces stratégies nous questionnent : est-ce que cela permet de justifier l'homosexualité? De montrer qu'il n'y a rien de contre-nature dans l'homosexualité? Et si nous allons plus loin dans ce raisonnement en prenant la nature comme modèle, que faisons-nous des comportements qui, à notre regard, sont violents. Qu'est en-t-il de la mante religieuse qui va dévorer le mâle; de ces araignées qui piègent les mâles; du diable de Tasmanie qui agresse, griffe, mord sa femelle pendant l'acte sexuel. Est-ce que c'est une façon de justifier les violences sexuelles. Évidemment tous ces comportements sont distinctifs, ils sont représentatifs de chaque espèce, parce qu'ils ont évolué en répondant à des conditions environnementales. Les prendre comme modèle ne serait pas la bonne solution. D'autant que la notion de modèle est en opposition même à l'évolution; un modèle est quelque chose d'immuable, un ensemble de paramètres valables à l'instant T. On est dans un espace figé qui ne correspond pas à la théorie de l'évolution que nous appliquons depuis des décennies. On ne peut pas prendre comme modèle ce principe de nature, en revanche nous pouvons nous inscrire dans cette nature, **faire partie intégrante de cette diversité, ainsi que les différences qui nous représentent.**

Que nous dit la science aujourd'hui? Les scientifiques, pendant longtemps, jusqu'au XX^e siècle ont réduit la sexualité à sa finalité, à la reproduction. Tous les comportements qu'ils définissent comme alternatifs ne trouvent pas leur place dans cette représentation, dont l'homosexualité animale. Aujourd'hui les naturalistes ont admis l'existence plus ou moins fréquente d'une homosexualité animale, notamment chez les mammifères. Cette existence, qu'ils appellent plutôt de comportement, ne se trouve pas cloisonnée à un groupe zoologique, mais au contraire s'étend à une large gamme d'organismes (ours, lions, félins, rongeurs, petits primates, chauve-souris, etc.). Là où nous avons une limite aujourd'hui : on a beau valider l'observation de comportements homosexuels, en revanche, **les scientifiques sont frileux à parler de préférence homosexuelle.** Est-ce qu'on peut parler de manchots homosexuels pour un couple de manchots mâles qui restent ensemble toute leur vie ou seulement de manchots qui ont des comportements homosexuels et qui se montent entre eux. La limite est d'avoir accès à la « conscience » de l'animal. De nombreuses hypothèses – farfelues – ont été proposées pour expliquer l'émergence et même l'existence de l'homosexualité animale, qui **reste une énigme scientifique.** La première est l'incapacité à reconnaître le sexe opposé, ce qui est surprenant car les animaux ont accès à un nombre incalculable de paramètres, phéromones, odeur, en plus de la vision, pour savoir si l'individu en face d'eux est un mâle ou une femelle : ensuite il y a la disponibilité : visiblement lorsqu'une femelle ou un mâle n'est pas disponible, je vais sur le sexe identique par frustration; et enfin le rapport social, dans les groupes zoologiques où les animaux vivent en meute ou en groupe, les comportements homosexuels serait favorisés et permettrait de maintenir une cohésion de groupe (à l'exemple des bonobos). **L'éthologie**, l'étude du comportement animal, est une science assez récente qui date des années 1980 et toutes les subtilités des

interactions sociales animales sont encore mal connues pour la grande majorité des espèces animales, ce qui est un frein certain pour comprendre les comportements homosexuels. En revanche aujourd'hui ce qui est une belle avancée c'est que nous avons décrit **plus de 4 500 espèces où l'homosexualité est présente**, que ce soit entre femelles ou entre mâle. Ce chiffre, j'en suis persuadé, ne cessera d'augmenter les prochaines années.

Bien que l'homosexualité animale soit toujours une énigme scientifique, **son existence et son observation a été documentée dès l'Antiquité**, de façon plus ou moins correcte. Par exemple **Platon** s'intéresse dès le début à la classification des organismes, il fera bien d'autres erreurs comme classer les plantes comme des êtres inférieurs :

« Le plaisir qui s'y rapporte semble, selon la nature, avoir été accordé au sexe féminin et au sexe masculin quand ils vont l'un à l'autre en vue de la génération, tandis qu'est contre nature la copulation des mâles avec les mâles, ou des femelles avec les femelles ».

Cette idée de contre nature trouve son origine chez Platon et a perduré jusqu'à aujourd'hui. **Buffon** plus tard écrit : « *Un mâle se sert d'un autre mâle et même de tout autre meuble, comme d'une femelle* ». **Darwin** qui a révolutionné la biologie n'a pas répondu à la présence de l'homosexualité, il a même une vision assez stéréotypé du genre en qualifiant que « *chez presque toutes les espèces, les mâles sont plus passionnés que les femelles. La femelle [...] a de très rares exceptions près, est moins ardente que le mâle* ». On retrouve le mâle grand, fort, passionné et la femelle, terne, passive et inactive. Un des témoins historiques que je trouve le plus intéressant est celui de **George Murray Levick**, un explorateur anglais du XX^e siècle : il est allé au pôle Sud pour étudier les manchots de la terre d'Adélie et il a été très surpris par le comportement de ces manchots qu'il jugera de « dépravés sexuels ». Il observe de nombreux couples de manchots mâles et femelles qui se montent les uns les autres et qui se lèchent : des orgies de manchots face à lui. Il est impensable pour lui de retranscrire ces données dans son carnet de voyage, dans ses données scientifiques. Pour éviter que ces données soient dans les mains de personnes non érudites et sensibles, il va dans un passage de son carnet les retranscrire sous un code régi en grec qui sera traduit bien plus tard et ces données sont aujourd'hui conservées au British Museum.

Une fois validée la présence de l'homosexualité animale, le but de la muséologie était de **savoir comment la retranscrire**. Représenter l'homosexualité animale n'est pas chose simple, nous nous sommes posés énormément de questions et cela a été l'objet de nombreux débats et d'échanges au sein du Muséum pour représenter cette thématique dans l'exposition. Nous avons pensé tout simplement à utiliser les couleurs du drapeau, avoir un visuel fort qui soit identifié par le public, malheureusement cette idée a été perçue comme trop militante. On voit qu'il y a toujours beaucoup de sensibilité à ce sujet. Pour représenter cette thématique, **nous avons eu l'idée de représenter les animaux en couple, cela a été un parti pris muséographique** : couple homoparental de flamants roses, de manchots, de pingouins, de lions, Pour l'anecdote, l'un des deux partenaires de ce couple de lion est arrivé plus tard, pendant une période le lion était célibataire et le public se demandait systématiquement quand arriverait sa lionne, ils ont été surpris de voir qu'il représentant un couple homosexuel et pas hétérosexuel. Ce que je trouve le plus intéressant dans une exposition c'est le **retour des visiteurs**, c'est là où nous pouvons évaluer si le discours a été bien perçu ou non. Par exemple, cette fille de onze ans « *j'ai pu découvrir que l'homosexualité existait bel et bien chez les animaux* », ce jeune homme de 20 ans « *je pense que l'aspect contingent du sexe n'a jamais été enseigné en collège, lycée, ce qui l'a rendu sale et contre-nature. Aujourd'hui, je déculpabilise* ».

De quelle manière doit-on parler de la sexualité ? L'exposition a été un moteur et nous avons utilisé ces partis-pris muséographiques et scénographiques.

Quels sont les risques d'un discours anthropomorphiques et/ou anthropocentré ? Ces risques sont toujours présents aujourd'hui, mais en replaçant l'humain dans le règne animal et en incluant la notion de **différence dans la définition de la biodiversité**, en intégrant l'homosexualité animale, nous pouvons les éviter.

Les questions queers ont-elles leur place dans un musée de science ? Oui, cela permet de **déconstruire toutes ces idées reçues** et ces conceptions de la nature faussée depuis des décennies. Une autre exposition celle *De l'amour* au Palais de la découverte abordait la notion de genre.

Comment s'adresser au public ? Il y a une multitude de possibilités.

Simon MALIVOIRE
-DE CAMAS

Ali, tu parlais de façon pudique, d'une forme d'appréhension ou de méfiance d'une institution ou d'une collectivité, par rapport à un nombre de choix muséographiques. Est-ce que pendant la période d'exploitation de l'exposition, vous avez eu des retours négatifs ? Est-ce qu'il s'agit d'une appréhension qui finalement n'a pas lieu d'être car les choses se passent bien par la suite ?

Il y a eu une appréhension en interne et auprès de la collectivité lors de la conception et de la production de l'exposition, notamment une crainte de porter cette exposition comme un facteur militant. Mais une fois que le contenu scientifique a été validé, que nous avons commencé à le partager, à le retranscrire sous sa forme muséographique, les craintes de la direction du Muséum ont disparu. Une réelle confiance s'est construite au fur et à mesure du projet.

Le plus beau cadeau, c'est le retour des visiteurs. Un retour qui m'avait fait beaucoup rire, c'est Hervé, 76 ans, qui visite l'expo avec sa petite fille et qui dit : « j'ai été extrêmement choqué de visiter cette exposition avec ma petite Sylvie. Mais à titre personnel j'ai beaucoup apprécié ».

Ali AKBARI

Ali AKBARI

Des archives à soi. Patrimonialisation et gouvernance d'une mémoire communautaire

Nous allons poursuivre ces échanges professionnels avec un morceau de bravoure, à savoir un moment de réflexion sur ce que sont les archives LGBTQIA+. Dans le domaine des archives, les communautés queers ont, dès les années 1980, pour conserver et administrer leurs mémoires et leurs archives, mis en place des actions qui sont communautaires et qui se poursuivent encore aujourd'hui. Ainsi, ce titre « Des archives à soi », avec ce petit jeu de mot, traduit **cette nécessité, d'une gouvernance communautaire d'archives communautaires**. Cependant, en tant que professionnels et professionnelles d'institutions publiques, nous avons voulu – nous avons tenu même – à faire dialoguer les initiatives collectives, militantes, bien souvent pionnières dans le domaine des institutions patrimoniales, avec justement les institutions patrimoniales qui ont parfois à prendre en charge des fonds d'archive qu'on peut qualifier de queer, de LGBTQIA+, pour mettre en perspective à la fois leurs objectifs et leurs méthodes ainsi que la manière donc ces méthodes de travail s'entre-alimentent et peuvent communiquer. Rappelons à ce titre que dans les institutions publiques et dans notre manière d'appréhender cette spécificité archivistique, les institutions sont relativement en retard. À titre d'exemple, l'indexation que nous utilisons pour rendre visibles et accessibles nos fonds, qui se base sur des thésaurus, donc le fameux thésaurus W, ne comporte qu'un seul terme pour décrire ce qu'on pourrait qualifier d'archives LGBTQIA+, celui de « mouvement homosexuel », qui est bien restrictif pour parler de toute la diversité des archives LGBT pouvant exister.

Je remercie nos intervenants et intervenantes : Delphine Guedra de la Bibliothèque municipale de Lyon ; Faustine Besançon et Doris Varichon, des Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes (ARCL) ; Renaud Chantraine, Léo Labarre et Morgane Vanehuin du collectif Archives LGBTQI+ Paris - Île-de-France.

Marence HABRAN

Indigne d'être exposés ? Le fonds Michel Chomarat à la bibliothèque de la Part-Dieu

Olgia PONCHET

Vous êtes actuellement en poste à la Bibliothèque municipale de Lyon après être passée par le Rize à Villeurbanne. Vous êtes responsable du service Action culturelle et exposition, qui produit et met en œuvre des expositions, conférences, concerts, visites, etc. Aujourd'hui, vous allez nous parler plus précisément d'un fonds, celui de Michel Chomarat, et de l'exposition qui a eu lieu en 2022 à l'occasion des trente ans de l'entrée du fonds. Première question : pouvez-vous nous présenter le contexte de l'entrée de ce fonds, nous parler de son contenu et aussi de son ampleur ?

Merci de votre invitation pour parler de ce beau projet qu'on a fait en 2022. Je vais à la fois présenter le fonds même si ce n'est pas mon domaine de spécialité – je suis plutôt dans la partie muséographie et exposition – et parler de la façon dont on l'a mis en valeur. Car quand on parle d'archives, on parle de documents qui ne sont parfois pas faciles à exposer et **ce fonds justement nous a posé beaucoup de questions,**

à la fois scénographiques et muséographiques, qu'on a tenté de résoudre et qu'il nous semblait intéressant de porter aujourd'hui dans cette journée. À regarder l'exposition par le bout de cette lorgnette-là, le choix de ce qu'on va montrer au public dans ce patrimoine nous permet de reposer des questions de dignité, de légitimité : des questions qui ont trait au patrimoine et à cette légitimité du patrimoine.

Michel Chomarat est un collectionneur lyonnais né en 1948, typographe de formation – ce qui est important par rapport à son appétit de collection autour du livre et de l'imprimerie lyonnaise. Ce monsieur a aussi été homme politique. Il a de multiples facettes dans sa personnalité et dans ses activités. Il est franc-maçon, a été activiste gay et a accumulé depuis son plus jeune âge un grand nombre de documents (estampes, livres, tracts...) qui ont constitué une collection qui a fini par le déborder lui-même. En 1992, il a déposé à la Bibliothèque de Lyon – un dépôt à usage du public, il est toujours propriétaire juridiquement de sa collection – une partie de sa collection et a continué à l'enrichir dans nos murs, jusqu'à atteindre une **collection de plus de 100 000 documents, qui représente 1,5 kilomètre linéaire.** En termes de volume, c'est énorme. Quand il a déposé son fonds c'était seulement 20 000 documents. On voit bien qu'en trente ans la collection s'enrichit, devient presque tentaculaire par rapport à nos capacités d'accueil et de cotation, puisque la moitié seulement aujourd'hui est cotée et cataloguée (fig.8).

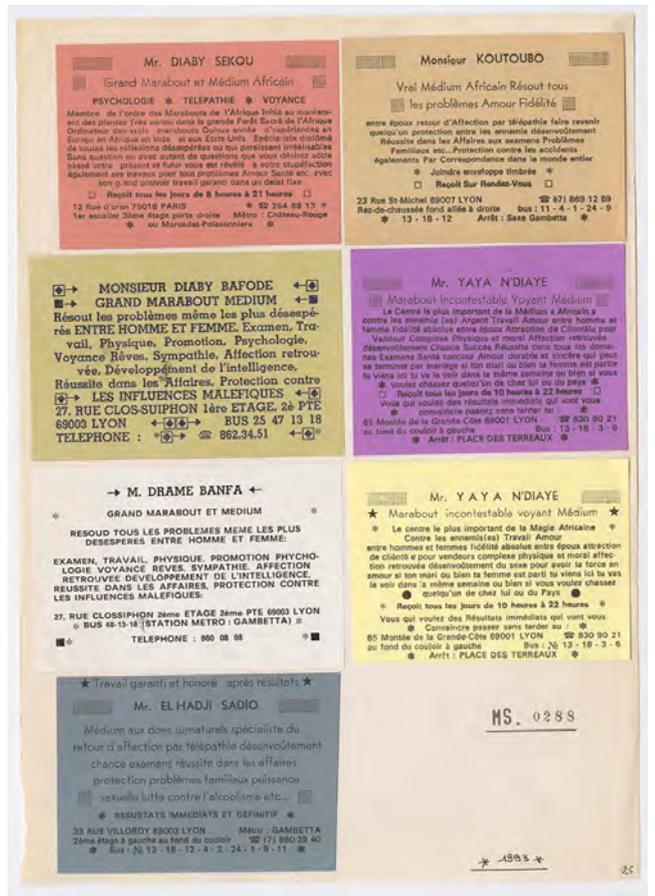
On a travaillé sur ce projet à l'occasion des trente ans du dépôt avec comme commissaire Antoine Idier, avec lequel on a écrit un catalogue autour de l'exposition. Plusieurs choses, que je présenterai, sont liées à la réflexion qu'Antoine Idier a apportée à notre projet et je lui rends hommage car il a vraiment contribué à analyser en quoi ce fonds vraiment atypique par rapport à nos collections vient en même temps questionner notre propre patrimoine de bibliothèque en creux et en miroir. Antoine Idier décrit le fonds comme :

*« en accroissement constant, à l'écart des processus habituels d'acquisition, au fil des intérêts renouvelés, des passions et des amitiés de son fondateur. La collection qu'il a réunie forme **un des premiers fonds d'archives LGBTQI+ en France** portant sur l'histoire et les cultures des minorités sexuelles, le seul dans une institution publique. Plus généralement le fonds est traversé par les questions de l'illégitimité et de la marginalité, principalement depuis le xix^e siècle. »²³*

Delfine GUEDRA



(fig.8) : Michiel Chomarar
consultant son fonds,
© Julien Adelaere.



(fig.9) Exemple de document
provenant du fonds
Chiomarat,
© Vincent Lefebvre.

(fig.10) Vue de l'exposition
consacrée au fonds
Chiomarat,
© Vincent Lefebvre.



Il est vrai que Michel Chomarat accumule des choses qui sont ce qu'il appelle lui « *les détritrus mêmes de l'histoire* », c'est-à-dire véritablement des **expressions de groupes marginalisés dans la société, quels qu'ils soient** ; les fous, les prostitué-es, les sectes, les tracts et affiches dans la rue. Tout ce qui peut concerner la conflictualité. C'est en cela qu'il est complémentaire à ce qu'on va garder nous : une archive pour un patrimoine de bibliothèque, un patrimoine de l'écrit des classes dominantes – ou plutôt avec une conscience de classe suffisante pour s'auto-archiver ou produire de l'écrit.

Olga PONCHET

Pour revenir plus précisément sur cette exposition, pouvez-vous nous expliquer, nous présenter la manière dont cette exposition a été montée, préparée et quels choix scénographiques ont été opérés ?

C'est un fonds qui a de multiples ramifications de par les intérêts multiples de son fondateur et des enrichissements successifs qu'il apporte. Le fonds « LGBT » concerne la moitié à peu près du fonds

– difficile à déterminer car il n'y a pas de catalogue exhaustif. C'est une grosse part mais ce n'est pas la seule. Je vais vous montrer quelques documents : un almanach distribué par colportage, une littérature très populaire avec des calendriers de foire, des dictons, des choses comme ça ; une collection de petites images religieuses, des images populaires que nos institutions gardent extrêmement peu ; des photos ; des tracts de marabouts (fig.9). Cela posait des questions. La personne qui aide Michel Chomarat à cataloguer son fonds est un bibliothécaire bénévole qui **a des habitudes de conservation qui ne seraient pas les nôtres** si on faisait le catalogage nous-même, par exemple coller les documents directement à la colle UHU sur une feuille blanche, sur laquelle il met la cote. Cela pose beaucoup de problèmes en exposition car on ne peut pas encadrer ce document tel quel, on ne peut pas décoller des documents. Il y a aussi des cahiers de chanson ; des jeux de société (le jeu de la famille gay) ; du riz du premier mariage gay célébré ; des revues et DVD pornos. En muséographie, on a plus l'habitude de mettre en valeur des documents du type manuscrits du IX^e ou du XV^e siècles dans un beau berceau fait sur mesure. Se demander que faire de cette revue porno est plus compliqué. Ce n'est pas le document en tant que tel qui pose problème – il est toujours possible de trouver des astuces –, c'est de lui **donner sa juste place**. La vraie question c'est la diversité des supports et de ne pas trahir ce qu'ils représentent. Le titre de mon intervention était *Indigne d'être exposés ?* On en vient à ce que la mémoire d'un mouvement gay soit représenté par un tract, des cartes de visite, etc. ; c'est compliqué de montrer la légitimité d'un mouvement, toute son histoire, à travers un document pauvre, esthétiquement parlant, par rapport à nos références et à celles du public. Du coup, on a beaucoup travaillé pour ne pas introduire de contresens, pour **ne pas sacraliser quelque chose d'ordinaire** en l'encadrant avec une marie-louise, avec des bords en biseaux, qui dénaturerait le document en lui donnant plus d'importance qu'il n'en a. Mais en même temps, **il faut aussi lui donner toute son importance**, car il est quand même précieux : c'est une trace. On a choisi de faire des encadrements en carton : cette notion d'éphémère, d'impermanence pouvait se manifester comme ça, au travers d'un matériau ordinaire mais qu'on a en même temps travaillé dans l'encadrement (avec du carton ondulé) de façon à lui redonner une esthétique de type scénographique en jouant sur les marges. L'exposition s'appelait *Dans les marges* et elle traitait des marges, avec des encadrements très simples, incrustés directement dans les cloisons (fig.10).

Olga PONCHET

Vous avez fait référence à l'accroissement du fonds qui continue de grandir encore aujourd'hui et qui fait forcément appel à la notion d'archives vivantes. Ce fonds, à la fois archives vivantes et également objet patrimonial, présente-t-il un paradoxe ?

Je ne sais pas s'il y a forcément un paradoxe entre le côté vivant des archives et le côté patrimonial parce que ça sous-entendrait que le côté patrimonial

soit figé, on l'a mis dans un dépôt et on n'y touche plus. Alors que le **fonds est revisité en permanence** : par le fait de faire une sélection ; que des gens viennent le voir, le consultent de plus en plus ; ou par le fait, que ce fonds, l'un des premiers fonds français dans une institution publique sur ces questions-là, soit reconnu comme tel, de plus en plus à l'international. Tout cela fait qu'il est vivant par lui-même. On ne peut pas avoir une lecture unique de ce patrimoine, en plus il a la particularité d'être en accroissement constant donc ça fait qu'il bouge avec les questions d'actualité. Par exemple, Michel Chomarat a beaucoup collectionné sur l'homosexualité masculine, en premier lieu par intérêt et par activisme. Et aujourd'hui la question trans fait partie des accroissements du fonds car c'est une question qui politiquement est de plus en plus au cœur de l'actualité. Il y a aussi de plus en plus de choses à conserver : des tracts, des archives d'association, etc.

Michel Chomarat, dans sa démarche, a véritablement la volonté de conserver de « façon républicaine » – il le dit comme ça – dans une institution publique. Il le dit de façon aussi paradoxale. Il rejette le communautarisme : les gays et les lesbiennes ne doivent pas encourager le communautarisme mais c'est normal qu'on soit nous dans une institution publique et donc représentatif d'une communauté. On voit bien qu'il a un discours – pour pouvoir pousser la porte de l'institution – qui est assez républicain, qui se colore de cette volonté de la République française, une et indivisible, peut-être pour mieux se camoufler ; une fois dans la place, Michel Chomarat, avec son franc-parler assez fort dit :

« moi j'emmerde tout le monde, si moi je ne m'occupe pas de la mémoire gay, qui s'en occupera ? Même si je n'ai pas envie qu'un gay archive la mémoire gay, qu'un franc-maçon archive la mémoire franc-maçonne. Tant pis, moi je suis là. Je collectionne et je pousse les portes de l'institution »²⁴.

Olga PONCHET

Dans ce rapport entre Michel Chomarat et l'institution, est-ce un fonds LGBTQIA+ ou un fonds de la bibliothèque ? Comment c'est perçu ?

Il y a eu des frottements, ce n'est pas fluide. Le fonds est en dépôt, il n'appartient pas encore à la bibliothèque et cela fait trente ans que Michel Chomarat l'enrichit.

Cela n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Il y a un regard parfois hautain de l'institution et de ses conservateurs sur les objets collectionnés. Michel est un autodidacte : il a un rapport au pouvoir, à la légitimité, à la culture dominante qui n'est pas simple et qui se construit au jour le jour. En même temps, aujourd'hui, avec l'ampleur de la collection et sa reconnaissance croissante, les choses évoluent. L'ancien directeur de la bibliothèque, Patrick Bazin, quand on l'a interrogé sur les débuts de la collection, n'était pas convaincu par son caractère patrimonial, mais il dit aujourd'hui « force est de constater que nous n'avons pas pu tout contrôler et surtout que nous avons fait de plus en plus confiance à Michel Chomarat dans ses acquisitions et dans ses intuitions. »²⁵ Ils se sont aperçus, notamment à partir des années 2000, quand les questions LGBTQIA+ ont été de plus en plus prégnantes dans le débat public, que Michel Chomarat avait une action

Despina GUEDRA

24 – Interview pour l'exposition Dans les marges, 30 ans du fonds Michel Chomarat à la BM LYON, site Internet de l'exposition : <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/dans-les-marges-30-ans-du-fonds-michel-chomarat/>, 2022.

citoyenne sur les questions LGBTQIA+ mais aussi sur les questions des minorités, des marges en général. C'est **cette confiance qui a fait que ce rapport parfois conflictuel est enrichissant pour la bibliothèque**. Les deux parties s'enrichissent – ce que tout le monde reconnaît aujourd'hui.

Delphine GUEDRA

Maxence HABRAN

Est-ce que c'est Michel Chomarat qui a voulu cette exposition?

Michel Chomarat a été très impliqué dans la vie culturelle lyonnaise. Il a été commissaire de plusieurs expositions ; il connaît très bien son fonds et il y a des sujets sur lesquels il est un spécialiste reconnu, notamment la franc-maçonnerie. Il a eu l'habitude de faire plusieurs expositions à la bibliothèque et de parfois décider lui-même de la programmation. Cela n'a pas été toujours très simple à gérer pour nos directeurs successifs. Quand les trente ans de la convention se sont approchés, il a décidé que ce serait très bien d'en fêter le dépôt. La « chance » qu'on a eue est que Michel a eu l'intelligence de ne pas être juge et partie, de se sentir trop impliqué dans sa propre collection pour avoir le recul nécessaire pour faire cette exposition. Il a recommandé Antoine Idier, qui lui a pu véritablement donner de l'ampleur à cette réflexion : ce que cette collection en marge de la bibliothèque montrait de la bibliothèque, ce qui était intéressant. Ce n'était pas juste de fêter les trente ans d'une collection mais de montrer comment se constitue ce processus de patrimonialisation : parfois par défaut et contre l'institution, je dirais même : tout contre l'institution.

Archives lesbiennes. Pratiques et luttes en archives

Maxence HABRAN

Nous allons accueillir Faustine Besançon et Doris Varichon des Archives Recherche et Cultures Lesbiennes (ARCL).

Doris vous êtes archiviste suite à une formation à l'université Paris VIII. Votre activité bénévole aux ARCL se concentre notamment sur le récolement. Faustine Besançon est doctorant-e à l'Université Paris VIII et travaille au croisement des études de genre et de la performance. Par ses recherches, vous avez découvert les archives et notamment celles du centre Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes dans lequel vous êtes bénévole. L'intitulé de votre thèse, sous la direction d'Hélène Marquié, révèle votre intérêt pour les archives : « Sortir les archives du placard. Le renouvellement des pratiques archivistiques par des performances artistiques queers ».

Marie MILAREC

L'association des ARCL est née de la convergence des mouvements féministes et lesbiens des années 1980 et du besoin de disposer d'un lieu pour conserver les documents des associations, des groupes, des journaux au niveau international et transmettre l'histoire du mouvement féministe et lesbien. Actuellement, et ce depuis 1997, le siège et les archives se trouvent dans le 12^e arrondissement de Paris : on y trouve les fonds d'archives de militantes : des archives iconographiques, une grande diversité de supports à l'image de ce que sont les fonds d'archives des archives publics, puisque vous collectez aujourd'hui des archives électroniques. Votre propos évoquera la place et le rapport des archives au sein des ARCL.

Faustine BESANÇON

Avant de commencer, nous tenions à préciser que notre posture est celle d'une construction de savoirs critiques qui, dans la recherche, ont notamment montré la nécessité de situer le contexte à partir duquel nos savoirs sont produits. Dans ce sens, il nous semble important de rappeler que cela fait aujourd'hui 206 jours que le peuple palestinien vit ce que la Cour internationale de justice a qualifié de « risque de génocide » en février dernier, et que l'attaque de Rafah, zone annoncée comme sûre au début des opérations militaires, est imminente. En tant qu'universitaires et archivistes, nous dénonçons la destruction des universités, l'annihilation du patrimoine et des archives, faisant partie intégrante d'une démarche de génocide. En tant que personnes queers, nous nous opposons à l'instrumentalisation des luttes féministes et LGBTQIA+ pour légitimer ces actions.

Doris VARICHON

Nous allons décomposer notre propos en deux parties : d'abord j'aborderai la pérennisation de nos archives et les pratiques que nous mettons en place aux ARCL ; ensuite je laisserai la parole à Faustine pour des aspects pratiques et théoriques.

Pérennisation et pratiques des ARCL

Un peu d'histoire...

Je vais commencer par situer les ARCL. Le collectif, qui s'est formé à la fin des années 1970 et qui se nommait peut-être « Les feuilles vives » – nous avons répertorié plusieurs jeux de nommage –, a été créé notamment par Nicole-Claude Mathieu et Colette Guillaumin, théoriciennes éminentes des mouvements féministes contemporains. L'association s'est formée juridiquement à partir de 1983. Les archives étaient conservées dans un appartement²⁶. Ce n'est qu'à partir des années 1990 et avec l'émergence de nouveaux collectifs, notamment composés de Michèle Larrouy et Carole Vidal, que les ARCL sont situées dans un lieu public. Elles ont en effet été déplacées dans la Maison des Femmes située Cité Prost (11^e arrondissement de Paris). Elles ont été déménagées à la Maison des femmes de Charenton vers 1998 et demeurent depuis dans le même lieu. Le fait d'avoir un lieu public est très important : cela permet non seulement d'avoir un espace de stockage des archives mais également d'animer un lieu de vie. Les ARCL ne sont pas propriétaires et partagent le local. Cela veut dire que d'autres associations circulent – de solidarité envers les femmes, les migrantes, les personnes sourdes, les personnes qui subissent des VSS²⁷. C'est un lieu de circulation. Depuis la période du Covid, le collectif se restructure avec des changements d'effectifs, et avec également un vieillissement de personnes qui décident de laisser la main à d'autres générations. Les collectifs sont assez éphémères – d'un à deux ans et les membres ont des engagements variés. Certaines personnes restantes sont restées tout le long et d'autres sont parties. Chaque personne a engagements variés. On remarque aussi que le public change : il y a une forte augmentation de la fréquentation d'étudiantes universitaires, ce qui n'était pas le cas au début.

Doris VARICHON

En termes de contenu, le fonds des ARCL est très riche. Il y a beaucoup de choses différentes : des choses classiques (livres, revues, affiches, tracts, banderoles, tableaux, etc.) mais également plus insolites comme des bouteilles de vins ou des préservatifs – ce qui peut poser question en termes de conservation. Au niveau des dates des collections : cela va de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui – il s'agit d'un fonds ouvert et la collecte est encore active. La collection est extrêmement volumineuse, à peu près 250 mètres linéaires d'archives et 200 mètres de bibliothèque, ce qui pose des questions de gestion. En 2023, il y a eu plus de 200 visiteur-euses (sachant qu'une personne peut revenir jusqu'à 50 fois), 1 115 heures de bénévolat, 6 expositions, 30 entretiens, 5 conférences. L'association n'est pas très connue mais très active malgré un effectif assez réduit.

Quelles démarches pour pérenniser nos archives ?

Je vais vous parler de récolement, de contractualisation et de conservation. Je ne veux pas cependant que cela vous mène en erreur : les ARCL sont aussi un lieu de vie, ce n'est pas juste un centre d'archives.

Le récolement est une exigence pour les institutions culturelles et patrimoniales : on va, au travers d'un outil, représenter l'ensemble d'une collection dans l'espace (numéroter les unités d'archives) et en faire une description sommaire. Il ne s'agit pas de faire un inventaire pièces à pièces mais de représenter globalement la constitution d'un fonds. On peut y apporter des informations comme la date des archives, les dates de conservation, ou la date d'élimination si on souhaite éliminer. Aux ARCL, on n'utilise pas toujours le récolement de façon très classique. Au début, j'ai voulu faire un récolement pour avoir une vision d'ensemble des collections. En effet, la difficulté exprimée était que nous avons beaucoup d'inventaires faits par

26 – Il s'agit de l'appartement de Claudie Lesselier, l'une des fondatrices des ARCL.

27 – Violences sexistes et sexuelles.

des personnes différentes avec des méthodes différentes, et qu'il nous manque des données générales sur la constitution des fonds. Le récolement permet également de diagnostiquer l'état des collections et des conditionnements (ce qui protège nos archives) et donc de prévoir des actions de conservation. Nous pouvons aussi faire peser la charge de l'information sur un outil plutôt que sur des militant·es. En effet, le collectif peut changer, vieillir et se fatiguer aussi. Faire peser la charge de la mémoire d'où se situent les choses dans le lieu peut être délicat quand on sait que les personnes qui ont le plus de mémoire sur la composition des collections vieillissent et se fatiguent. L'idée est que les nouvelles et nouveaux militant·es soient autonomes via cet outil et puissent renseigner les lecteur·ices plus directement. Le récolement introduit aussi la perspective de la provenance avec une case producteur·rice et donateur·rice : la personne qui a amassé les collections par son activité n'est pas nécessairement celle qui *in fine* va donner les documents. Par exemple nous parlions tout à l'heure du cas d'une personne qui décède – il est possible que ce soit ses ayants-droit, ses ami·es, son amante qui donnent les archives. Le récolement a commencé en septembre 2023 et j'espère qu'il sera fini en septembre 2024.

Il faut se rappeler que nous sommes sur des pratiques communautaires – n'en déplaise à Michel Chomarat – et que cet outil de récolement n'est pas toujours adapté. C'est le cas notamment au niveau de la description archivistique qui est très codifiée et ne correspond pas forcément à la façon qu'un·e militant·e a de décrire des archives. Il s'agit donc peut-être d'assouplir les règles quand on veut récoler en communauté. Le récolement, et de façon générale, l'application d'un outil institutionnel aux archives peut amener à avoir une perception froide des archives. Si pendant mon travail quotidien je fais 39 heures par semaine de préparation de versement, quand j'arrive aux ARCL, il faut que je me rappelle que je suis sur un autre type d'archives et que j'y ré-institue une dimension plus sensible. Cela m'amène à avoir un sentiment de moindre légitimité – ce qui peut paraître contradictoire – parce que j'ai parfois un regard trop « professionnel » sur les archives. J'essaie de me rappeler pourquoi j'aime ces archives, pourquoi je suis ici, des vies que cela représente et cela peut demander un moment de transition. J'ai aussi des positions simultanées : une position militante et queer, une position de recherche – je fais de la recherche en histoire lesbienne – et une position d'archiviste. Je ne vais pas toujours avoir les mêmes regards sur les archives et l'idée est de réussir à les conjuguer de façon équilibrée. Ainsi, ce n'est pas parce que j'ai un titre d'archiviste ou que j'ai fait un master, que mes pratiques sont toujours pertinentes aux ARCL. Nous allons avoir des discussions en collectif : je vais proposer quelque chose qui peut plaire ou déplaire fondamentalement. Il faut essayer d'adapter les propositions en fonction des différents vécus, postures et perspectives. Il faut aussi apprendre à lâcher prise, ce qui peut être difficile. Le récolement mène aussi à faire une sorte de formation interne ; j'ai commencé à rédiger un guide de récolement pour transmettre une méthode et un savoir afin de permettre plus tard l'autodétermination et le travail des personnes en communauté, même si je ne suis pas là ou plus là. Actuellement, on fait surtout du récolement avec Faustine pour des raisons pratiques et de présence hebdomadaire mais j'aimerais étendre l'apprentissage de cet outil à d'autres espaces. Même s'il y a une envie de formation, il faut garder à l'esprit que la standardisation est peut-être d'une part impossible et d'autre part pas souhaitable. Notre fonds vient d'une histoire qui date de plusieurs dizaines d'années, il a été produit et traité par des personnes extrêmement différentes, qui ne sont pas toutes universitaires, pas toutes formées aux questions d'archives et qui ont développé des méthodes. Aujourd'hui ne serait-ce que les modes de classement reflètent ce vécu du fonds. L'idée n'est pas de tout standardiser et de tout lisser. Le fonds est vivant par ses « imperfections » théoriques.

Contractualiser : pour qui, pour quoi ?

Déjà, contractualiser le transfert d'archives : jusqu'ici, les ARCL s'organisent en autogestion, dans un lieu de vie assez libre, ce qui veut dire que les personnes viennent, prennent les boîtes, regardent et les reposent. Il n'y a pas forcément de contractualisation quand des personnes apportent des archives : il y a des périodes où les gens venaient, posaient leurs documents et repartaient. On n'a pas discuté à l'époque des enjeux d'un tel don, du contexte qui pouvait évoluer. Aujourd'hui, de plus en plus de recherches universitaires sont menées sur ces collections : je ne sais pas si les personnes qui ont donné des archives à l'époque s'imaginaient que leur fonds serait cité dans des publications, des colloques, que les images seraient sollicitées à des fins commerciales. Ces questions doivent se poser aujourd'hui. On va à la fois essayer de contractualiser – c'est en cours de réflexion – principalement des dons et des gestes de dépôt. La contractualisation pourrait se faire aussi *a posteriori*, c'est-à-dire revenir vers des personnes qui ont donné à l'époque et avoir ces discussions, afin de cadrer éthiquement et juridiquement la façon dont on se positionne envers des personnes qui consultent les fonds.

Doris VARICHON

Souvent dans les institutions, le don et le dépôt sont possibles mais on n'y pratique que le don et on n'y parle pas de dépôt. Il me tient à cœur d'essayer de pratiquer davantage le dépôt aux ARCL, c'est-à-dire de ne pas avoir l'obsession de la propriété des collections mais d'y voir plutôt l'enrichissement qu'elles peuvent apporter pour les lecteur-ices.

Au niveau de la consultation, il y a une volonté d'encadrement. L'autogestion n'implique pas d'être exempt de bonnes pratiques et de règles de bon sens. Nous allons essayer d'impulser des exigences éthiques et légales vis-à-vis des lecteur-ices – c'est une discussion qu'on a notamment eue avec Morgane Vanehuin. Nous avons besoin que les lecteur-ices prennent conscience de l'investissement mis dans ces archives à titre gratuit et bénévole, et des vies que cela impacte et représente. Une question de réciprocité peut se poser quand des personnes font des thèses financées, prennent des photos, sont salariées, alors que nous, on ne l'est pas. Il y a des enjeux de pouvoir qui ne sont pas toujours transparents. Pour penser cette contractualisation et l'accès aux consultations, nous avons fait un « groupe de travail » inter-collectifs au sein du réseau d'archives et de bibliothèques LGBT Big Tata, pour encadrer les transferts et les consultations d'archives. Nous verrons ce que cela va devenir mais c'est plaisant d'en discuter.

Actions de conservation

Concernant la conservation, l'idée est d'avoir des bonnes pratiques en communauté et d'adopter les bons réflexes, sachant que les bonnes intentions ne font pas les bons gestes. Quelqu'un-e qui a envie de conserver – on parlait tout à l'heure de la colle UHU – n'a pas toujours les meilleures idées en termes de conservation. J'aimerais également élaborer un plan d'urgence en cas de sinistre du bâti mais aussi en cas d'attaque LGBT-phobe : plusieurs centres ont été visés ces dernières années. Il ne faut pas penser que nous sommes à l'abri de ce risque-là et il faut savoir prévoir pour protéger les archives. Nous avons fait une formation avec l'INP sur la conservation avec le réseau Big Tata : force est de constater qu'il faut adapter la théorie aux moyens, à la fois humains, financiers et techniques. Il faut donc prioriser stratégiquement les actions de conservation pour être efficace.

Par le biais de la conservation, la question de la transmission communautaire me tient particulièrement à cœur. Nous allons essayer de faire des

formations collectives. Notre première formation dépoussiérage date d'il y a quelques semaines : nous voulons réunir des personnes pour leur proposer de nous aider à dépoussiérer les collections. Cela va également dans une démarche d'autodétermination archivistique parce que si l'on sait prendre soin des archives des autres, on sait prendre soin des siennes. Cela sensibilise au geste et c'est aussi un moment de partage, à la fois de techniques, d'histoires, de mémoires et de vies. Une banderole amène à parler de l'objet en lui-même, mais fait aussi revivre des manifestations par exemple. C'est un moment de partage qui fait vivre nos archives. Nous allons d'ailleurs mener une action de conservation des banderoles cet été.

Doris VARICHON

Je vais maintenant faire une petite transition et un clin d'œil à l'INP. Quand on a fait la formation à l'INP, l'une des formatrices – que j'ai par ailleurs beaucoup appréciée – a parlé de fanzines et a dit : « les fanzines, c'est un genre de BD imprimée sur du mauvais papier ». En termes de conservation, on peut difficilement lui donner tort. C'est effectivement du mauvais papier, parce que les queers n'ont pas d'argent ; par contre « un genre de BD »

c'est quand même un peu insultant, au vu de la richesse de nos cultures queers ! Ça en dit long de ce que l'institution patrimoniale peut ignorer de nos productions.

Penser des pratiques d'archives lesbiennes

Cette ignorance de la part des institutions patrimoniales des spécificités de nos archives vient souligner l'importance des notions d'expertise communautaire et de savoir situé. Nos archives nécessitent de fait un renouvellement des pratiques archivistiques, qui est expérimenté au sein de collectifs queers militants. En tant que militant·e-bénévole aux Archives, Recherches, Cultures Lesbien(ne)s (ARCL) et doctorant·e en études de genre et danse, j'explore ces enjeux politiques en les mettant en regard avec des pratiques d'archives dans la performance, pour créer de nouveaux modèles d'archives performatives, vivantes, créatives et affectées. Je vais donc m'intéresser aux moyens par lesquels les ARCL pensent des pratiques d'archives lesbiennes, que l'institution ne peut pas toujours prendre en charge.

Faustine BESANÇON

Rendre les archives accessibles

Penser des pratiques d'archives lesbiennes, c'est d'abord se poser la question de l'accessibilité. Une des missions principales des ARCL est de donner accès aux lesbiennes à leurs archives et donc à leurs histoires et mémoires. Cela passe par des permanences hebdomadaires durant lesquelles les visiteur·ses et chercheur·ses sont accueilli·es par des militant·es-bénévoles. Cet accompagnement se traduit par un temps d'échange, puis une visite de l'ensemble des archives pour leur faire découvrir la variété des fonds, leur ouvrir potentiellement de nouvelles perspectives de recherche et par la suite les autonomiser dans leurs explorations. En 2023, les ARCL ont ainsi accueilli 200 visiteuses et 83 chercheuses – je souligne une nouvelle fois ce nombre considérable au vu de la taille de l'association.

Au cœur de la philosophie des archives lesbiennes, se trouve donc la nécessité de créer un espace accueillant et hospitalier pour les lesbiennes qui viennent les consulter, pour construire une réelle inclusivité dans l'accès à ces savoirs. On retrouve cette idée dès 1979 chez Joan Nestle, une des cofondatrices des *Lesbian Herstory Archives* à New York :

*The archives should be housed within the community, not on an academic campus that is by definition closed to many women. The archives should share the political and cultural world of its people and not be located in an isolated building that continues to exist while the community dies. [...] Its atmosphere must be nourishing, entry into our archives should be entry into a caring home.*²⁸

Concrètement, l'accueil aux archives lesbiennes ne ressemble en rien à l'accès aux archives institutionnelles qu'on peut retrouver par exemple dans les descriptions faites par Arlette Farge dans *Le goût de l'archive*²⁹. Aux ARCL, il n'y a pas besoin de montrer de justificatifs, de passer par des bureaux administratifs ou de maîtriser des codes universitaires, qui constituent des obstacles discriminants pour accéder aux archives : un simple mail suffit à nous rencontrer. L'accessibilité se traduit également par l'autonomie dans l'exploration des fonds : une fois l'espace présenté, chacun·e peut librement sortir un carton, l'ouvrir, l'explorer, en consulter les archives, etc.

Ces aspects sont d'autant plus importants que les publics qui s'intéressent à nos fonds sont essentiellement des lesbiennes et/ou personnes queers, qui de fait sont confrontées à de plus nombreuses discriminations dans les espaces publics et institutionnels, qui tendent par conséquent à les en exclure. L'installation des archives au sein de la Maison des Femmes et le lien avec cet espace d'accueil et de lutte féministe n'est donc pas un hasard, car les lesbiennes ont la spécificité d'être victimes d'une double discrimination, à la fois homophobe et sexiste. Cette double discrimination mène les vies lesbiennes à une double invisibilisation : quand des savoirs ou représentations sont produits sur les personnes LGBTQIA+, les lesbiennes et les personnes trans sont souvent les grandes oubliées de l'histoire. Il faut cependant garder à l'esprit que les archives illustrent les personnes qui les ont produites et que les archives lesbiennes reproduisent elles-mêmes d'autres formes de discrimination. Si nos archives sont lesbiennes, la problématique de l'inclusivité des personnes trans et des personnes non-blanches demeure.

Produire des fonds lesbiens

Cette notion d'accessibilité repose sur un élément apparemment évident mais essentiel : les fonds des archives lesbiennes sont caractérisés par la collecte de tout objet en lien avec des personnes lesbiennes. Quand on sait que le terme lesbienne n'apparaît jamais dans les dispositifs d'indexation institutionnels, et que les discours hétéronormatifs tendent par différents procédés à invisibiliser ou re-hétérosexualiser des figures lesbiennes passées, on peut imaginer que le fait de savoir qu'aux ARCL tout matériau est relatif à une histoire, des vies et des cultures lesbiennes, constitue une véritable réparation du manque produit par la violence archivale. Produire des fonds lesbiens, cela passe également par la collecte et la conservation d'archives intimes et/ou sexuelles qui ne seraient pas toujours confiées aux institutions et qui sont pourtant essentielles dans la construction de mémoires lesbiennes.

Par ailleurs, la constitution de ces fonds lesbiens passe par le rassemblement en un même lieu de différents objets atypiques : banderoles, t-shirts, œuvres d'arts, albums photos, livres, papiers administratifs ou personnels, cassettes audio et vidéo, etc. Dans les institutions patrimo-

28 – « Les archives doivent être hébergées au sein de la communauté, et non sur un campus universitaire qui, par définition, est fermé à de nombreuses femmes. Les archives doivent partager le monde politique et culturel de ses membres et ne pas être situées dans un bâtiment isolé qui continue d'exister alors que la communauté meurt. [...] Son atmosphère doit être nourrissante, l'entrée dans nos archives doit être l'entrée dans un foyer accueillant. » (traduit par nos soins); NESTLE, Joan, « Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective », in *Gay Insurgent* 4-5, 1979.

29 – FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil, 1989.

niales, ces objets ont tendance à être répartis selon une division entre bibliothèques, musées et centres d'archive, quand ils ne sont pas détruits. Non seulement l'accès à une mémoire lesbienne nécessite que ces différents matériaux soient rassemblés – ils sont les traces des multiples facettes des vies lesbiennes et apportent une approche sensible de ce passé. Mais surtout, éclater un fonds en différents lieux, ce serait éclater en morceaux les traces de la vie de la personne l'ayant constitué et ainsi perdre l'intégrité des archives rassemblées et par extension, l'intégrité de la volonté mémorielle exercée par cette personne. Pour penser cet aspect, je me réfère aux travaux de la philosophe Vinciane Despret qui, dans son ouvrage *Au Bonheur des Morts*, analyse les modes de relations entre les mort-es et les vivant-es. Je pense qu'une partie de ses analyses sont pertinentes pour penser nos relations aux archives. Dans un chapitre, elle analyse ainsi le travail des anthropologues judiciaires qui reconstituent des corps, comme un moyen de redonner une identité aux mort-es, mais surtout de « reconstruire une vie » et de « donner une existence présente et futures, à partir de sa vie et de son corps, à un mort ». Elle conclut : « c'est l'incontournable condition pour une histoire à continuer : *re-member*³⁰ ». Éclater un fonds, ce serait donc quelque part démembrer la mémoire transmise par sa productrice.

Cette préservation du geste mémoriel exercé par les lesbiennes qui déposent leurs fonds aux archives, le plus souvent de leur vivant, est d'autant plus importante qu'en tant que personnes lesbiennes, ce geste de mémoire est un choix politique. Il s'agit de laisser les traces de sa vie à ses proches, aux personnes qui ont pris soin de nous de notre vivant, en leur faisant confiance pour continuer à prendre soin de nous à travers nos archives. Il s'agit de refuser l'invisibilisation et l'effacement pour montrer aux générations futures que des existences lesbiennes ont existé et peuvent perdurer.

Construire des temporalités queers

Cette transmission intergénérationnelle queer, construite par ce geste de « faire archive », impose également de repenser le temps de l'archive de manière non straight. La notion de temporalité straight a été pensée par Jack Halberstam pour montrer que notre rapport au temps est construit au prisme de différentes normes : des normes capitalistes, validistes et, en ce qui nous intéresse, des normes hétérosexuelles, qui se traduisent par une pensée du temps historique à travers la notion de génération et de reproduction au sein de structures familiales hétéronormatives.

Par exemple, le code du patrimoine, qui régit l'accès aux archives publiques, définit différents délais d'accès aux archives selon leur nature et leur sensibilité. En général, plusieurs années doivent s'être écoulées après la mort de la personne concernée pour que ses archives soient consultables, dans l'idée sous-jacente de préserver ses données personnelles vis-à-vis de sa descendance. Ces lois sont donc basées sur cette approche straight du temps, à travers le prisme des filiations hétérosexuelles, qui ne correspondent pas aux temporalités *queers* propres aux archives LGBTQIA+. En effet, face à l'effacement systématique de nos vies et de nos histoires sur le temps long, et à la disparition de milliers de personnes durant l'épidémie du SIDA plus récemment, avoir accès à nos archives dans des délais courts relève d'un besoin mémoriel essentiel pour les personnes LGBTQIA+.

De plus, les obstacles légaux d'accès à la filiation biologique pour les personnes LGBTQIA+ les ont menées à reconstruire d'autres formes de filiation. Puisque les lesbiennes n'ont que rarement de descendance biologique directe pour prendre en charge leur héritage, le tissage de filiations affectives et choisies est essentiel dans la transmission de mémoires. Ces

30 – DESPRET, Vinciane, *Au Bonheur des Morts. Récits de ceux qui restent*. Paris : La Découverte, 2015, pp. 85-86.

filiations construisent elles-mêmes des temporalités queers : la mémoire n'est pas uniquement transmise de manière descendante mais se diffuse par une constellation de relations intergénérationnelles, parfois plus horizontales, créant une communauté mémorielle lesbienne et queer.

Transmettre des archives vivantes

Ces filiations choisies se constituent notamment par des transmissions orales, trop souvent oubliées dans le traitement institutionnel des archives. Si ces transmissions orales se pratiquent dans de nombreux espaces communautaires, les archives lesbiennes en constituent un lieu privilégié. Parce qu'aux ARCL, on n'est jamais seul·e face à son carton ; au contraire les archives deviennent le support de discussions qui sont au cœur du travail de mémoire. Pendant nos séances de récolement avec Doris, nous interpellons régulièrement d'anciennes militantes pour avoir des compléments d'informations sur les archives que nous traitons. Nous pouvons ainsi au fur et à mesure ajouter des noms au dos de photographies, identifier des productrices, retrouver des dates et lieux manquants pour « compléter » certaines archives. Ce constat nous a amené à penser un futur projet d'archives orales pour accompagner nos fonds d'enregistrement audio, conçus avec leurs productrices, afin de davantage les contextualiser, expliciter leur sens et activer leur présence.

Récemment, je suis par exemple tombé·e sur la traduction d'un texte de Jill Johnston, une critique et performeuse lesbienne que je connais grâce à mes études en danse et au travail de la chercheuse et performeuse Pauline L. Boulba. Je l'ai d'abord montrée à Doris qui ne la connaissait pas. Je lui ai alors parlé de Jill Johnston, de qui elle était, comment je la connaissais, comment c'était un peu fou pour moi de la rencontrer ici – et pourtant pas si surprenant. J'ai ensuite envoyé un message à Pauline L. Boulba, qui était elle-même étonnée car elle n'avait pas connaissance de traduction des textes de Jill Johnston en français jusqu'à présent³¹. S'est alors enclenché tout un réseau de communications pour identifier l'origine de cette traduction inédite : j'ai interpellé d'anciennes militantes, qui ont elles-mêmes contacté la productrice du fonds, qui est venue aux archives pour la relire. L'archive a alors été maintes fois sortie de son carton, son papier a été touché, sa typographie a été observée, ses mots ont été lus et relus – peut-être plus de fois en un mois qu'elle ne l'avait été en des décennies. La productrice du fonds n'a finalement pas su nous dire l'origine de cette traduction et son autrice restera anonyme – travailler avec des archives queers, c'est aussi vivre avec des inconnues.

Mais ce qui m'intéresse avec cette anecdote, c'est comment notre travail a réactivé cette archive. Vinciane Despret analyse dans son ouvrage les récits que les interactions entre les mort·es et les vivant·es – ici entre les archives et les vivant·es – peuvent susciter. Selon elle, par les questions qu'elles nous obligent à poser, les mort·es – ou les archives – activent celles et ceux qui se rendent disponibles aux rencontres, et mettent des histoires en mouvement.

Ces histoires n'enchantent pas le monde, comme on le dit souvent, mais résistent à sa désanimation. Elles ne luttent pas contre l'absence, mais composent avec la présence. [...] Ce sont ces narrations qui insistent et c'est par elles que je fais leur connaissance, que je perçois, comme les ronds dans l'eau une fois la pierre devenue invisible, les vibrations de leur passage³².

Selon moi, cette archive nous a interpellé·es. Elle a mis en mouvement un réseau de relations, une circulation de récits transmis de bouches à oreilles. Elle a été la pierre dans l'eau qui a de nouveau fait vibrer des échos.

31 — Elle travaillait alors sur la publication de ses traductions dans JOHNSTON, Jill, *Tartine-moi et autres textes*, traduit par L. BOULBA Pauline, LABOR Aminata, KENNEL Nina et PUYOL BORALEVI Rosanna. Montreuil : Brook, 2024.

32 — DESPRET, Vinciane, *op. cit.*, p. 208.

Jill Johnston est alors revenue à la surface, son nom a circulé sur les lèvres, le souvenir de son existence est entré dans la mémoire de nouveaux corps. Elle s'est vu apporter ce que Vinciane Despret nomme un « surplus d'existence ».

Cette anecdote nous apprend également la nécessité, pour penser des pratiques d'archives lesbiennes, de ne pas toujours conserver les archives dans nos placards. Car c'est par ces modes d'activation que nos archives deviennent vivantes et que nos mémoires se construisent ; par une approche qui entre parfois en contradiction avec les normes de conservation institutionnelle et fait l'objet de discussions au sein du collectif des ARCL. Par rapport à cet enjeu, il me semble intéressant de partager la notion de « corps comme archive », pensée notamment par André Lepecki dans un article éponyme où il énonce :

Dans sa précarité constitutive [...] le corps comme archive resitue la notion d'archive et la détourne de celle de dépôt documentaire ou d'organisme bureaucratique dédié à la (mauvaise) gestion du passé.³³

Le corps devient une archive vivante qui, avec sa mobilité, sa précarité, son indétermination, résiste à la domiciliation archivale.³⁴

Si nos corps peuvent eux-mêmes devenir archives de traces du passé, alors l'archive peut être pensée, comme un matériau faillible, surface de vieillissement, avec ses trous de mémoire et ses brèches. Il me semble que c'est cela des archives vivantes : des archives qui ne travaillent pas contre mais avec le manque.

Conclusion

Pour conclure, et répondre à la question de cette journée d'étude, « quel rôle pour les institutions patrimoniales ? », il nous semble que, comme l'ont fait aujourd'hui les élèves conservateur·ices, le rôle de ces institutions serait de nous laisser la parole, de nous transmettre certains savoirs à l'image de la formation à la conservation préventive qui a été organisée en mars, et plus généralement de nous donner les moyens de gérer nous-mêmes nos archives. Dans une approche radicale des archives, les archives lesbiennes n'ont pas vocation à rentrer dans l'institution. Car cela impliquerait une perte de cette expertise communautaire : une perte à la fois de notre expertise pour traiter nos archives, mais aussi de la transmission de l'expertise de « faire archive » au sein de nos communautés. Car nous constatons trop fréquemment que notre entrée dans le monde de la culture se fait comme objet muséalisé davantage que comme communauté existante ou sujet. Car les institutions oublient trop souvent que nos communautés restent en danger, sont précarisées et violentées par ces mêmes institutions. Et enfin, car le contexte d'extrême droitisation en France ne peut que nous inquiéter à cet égard pour le futur.

Marie MILLAREC

Est-ce qu'on peut revenir sur l'idée de la collecte. Vous avez évoqué un collectif assez restreint, la question des dons et la volonté de peut-être mener une collecte active : comment envisagez-vous la collecte ? Comment ne pas reproduire ces discriminations et avoir une collecte la plus exhaustive possible ?

33 — LEPECKI, André, « Le Corps comme archive » [2010], in BÉNICHOU Anne (dir.), *Recréer / Scripter – Mémoires et transmissions des œuvres performatives et chorégraphiques contemporaines*, 2015, p. 46.

34 — *Ibidem*, p. 30.

En termes pratiques, ce sont souvent des personnes qui nous contactent pour déposer des documents. On peut aussi imaginer une collecte plus active où on va chercher des personnes, mais cela demande du temps – ce qu'on n'a pas nécessairement. Au niveau de la reproduction des discriminations, il faut être réaliste : on est des personnes avec nos expériences et nos positions. Je pense que c'est mieux d'assumer une position située, d'en prendre conscience et d'essayer de combler les manques plutôt que de partir du principe qu'on ne va pas reproduire de discriminations.

Je voulais remercier Michèle Larrouy et Mathilde Petit des ARCL pour leur contribution à cette intervention, ainsi que Siméon Martinel et Péla Couroyer qui ont permis d'afficher le fanzine « *It takes a village* » que je vous conseille amplement.

Doris VARICHON

Les logiques patrimoniales et institutionnelles à l'épreuve des savoirs, des pratiques et du désir d'archive minoritaire : l'expérience du Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF

Maxence HABRAN

Nous allons maintenant accueillir le Collectif Archives LGBTQI+ de Paris. Je vous présente Renaud Chantraine, anthropologue dont les travaux ont déjà été présentés par Élisabeth Lebovici ; Léo Labarre, politiste, qui prépare un projet de thèse sur les centres communautaires queers d'archives en Suisse, en Belgique et en France ; Morgane Vanehuin, membre du collectif et archiviste aux Archives associatives et militantes de AIDES.

[Diffusion d'une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=lkTSyWodSmw>]

Je vais partager quelques points de repères, qui vont me permettre de rebondir sur cette vidéo et de résonner avec le manifeste du collectif qui sera distribué à la fin. Je vais résumer un article publié en 2009 dans la revue *Archival Science* par trois spécialistes britanniques des archives, Andrew Flinn, Mary Stevens et Elizabeth Shepherd intitulé « Whose memories, whose archives? Independent community archives, autonomy and the mainstream³⁵ ».

Renaud CHANTRAINE

C'est un article qui s'appuie sur une vaste enquête de terrain menée au Royaume-Uni et à l'international qui propose à la fois une définition et une réflexion autour de la notion d'archives indépendantes de communauté. Un exemple est donné dès l'introduction : celui de Len Garrison, un des fondateurs des *Black Cultural Archives*, fondées à Londres en 1981. Pour lui, tout est parti du constat que le racisme subi dans son pays par les jeunes noirs les rendait honteux et honteuses de leur identité et qu'il fallait par conséquent tenter de leur proposer à travers des archives et à travers un « patrimoine » construit par les personnes concernées une meilleure image d'elles et d'eux-mêmes, une forme de conscience culturelle et positive de soi. De leur enquête, ces trois chercheur-euses ont dégagé un certain nombre de caractéristiques permettant de définir ce concept d'archives indépendantes de communauté, à commencer par une proposition de définition : les archives indépendantes de communauté seraient « *des collections de matériaux originellement constituées par des membres d'une communauté spécifique et sur lesquelles les membres de la communauté exercent une forme de contrôle* ». Pour elles-eux, le terme communauté renvoie à tout groupe de personnes se rassemblant suivant une forme d'identification collective autour d'un lieu, d'une ethnicité, d'une religion, d'une sexualité, d'une profession, d'un intérêt partagé, etc. et qui se présente comme tel. Une archive de communauté est alors le produit de leur effort pour documenter ce qu'ils et elles ont en commun.

Il y a trois caractéristiques principales. La première concerne l'impulsion de départ qui motive ce qui est appelé dans l'article les « archivistes de communauté ». Cette impulsion provient d'un désir de documenter leur propre histoire et d'enregistrer les traces de leur communauté, souvent absentes des centres d'archives traditionnels et autres institutions patrimoniales. Souvent absentes mais pas toujours car certains musées ou centres d'archives publiques conservent bien des matériaux en rapport avec différentes minorités, notamment ethniques, religieuses ou sexuelles mais il s'agit historiquement d'une construction en creux, d'un regard porté par le pouvoir sur les sujets minoritaires objectivés, la trace de l'exercice d'un contrôle ou d'une contrainte contre des corps. Le sentiment d'absence, d'exclusion et/ou de marginalisation du champ de l'archive et du patrimoine, de la mémoire publique comme de l'histoire académique serait donc l'un des éléments moteurs de l'impulsion motivant certains individus à s'engager dans la création de projets d'archives communautaires.

35 — FLINN, Andrew, STEVENS, Mary et SHEPHERD, Elizabeth, « Whose memories, whose archives? Independent community archives, autonomy and the mainstream » in *Archival Science* (9, 71), 2009.

La deuxième caractéristique a déjà été évoquée par les ACRL. Les collections constituées par les archives de communauté incluent des matériaux créés ou accumulés et qui comportent souvent des objets, des livres, des ephemera, des textiles (vêtements, banderoles), des témoignages oraux aussi bien que des documents au sens plus traditionnel, des photographies ou des matériaux audiovisuels. Autrement dit, les personnes qui constituent ces collections se soucient assez peu – parce qu’elles les considèrent comme artificielles et limitantes – des normes de répartition institutionnelle. Toutes ces choses rassemblées peuvent être appelées des « archives ». Chaque topique peut donner lieu à une approche spécifique abordée par un ou plusieurs individus en fonction de leur propre trajectoire, des conditions matérielles, des convictions, des désirs de chacun et chacune. Le résultat de ce processus peut apparaître à plusieurs niveaux comme hybrides : toutes sortes de choses peuvent être rassemblées. Cette hybridité des supports va entraîner avec elle une hybridité de l’organisation des lieux et de la qualification de ces projets, qui peuvent sembler, à l’œil extérieur et à juste titre, un peu comme un musée, un peu comme une bibliothèque, un peu comme un centre d’archives et plus exactement le tout à la fois. C’est bien ce qu’on entend dans la vidéo : vous avez entendu les qualificatifs.

Le troisième et dernier point concerne le rapport entre ces organismes communautaires et les institutions patrimoniales, appelées dans l’article « *mainstream* ». Trois grandes orientations sont distinguées. Le premier scénario est le transfert complet, exhaustif des archives à l’institution. Ce choix s’apparente pour les trois auteur·es au souhait par la communauté en question d’insérer leurs histoires, leurs perspectives, voire leurs expertises dans le patrimoine dominant dit « *mainstream heritage* ». En cherchant à combler les vides, cette logique renvoie certainement à une forme de désir de meilleure reconnaissance symbolique de la place de leur communauté dans la société. Deuxième scénario : les structures décident de maintenir une forme d’indépendance ou d’autonomie. Cette méfiance ou cette prudence est exprimée par deux arguments : il peut être difficile de dépendre complètement d’une institution avec laquelle des conflits pour la validation de son histoire et de sa culture ont pu ou peuvent exister. L’indépendance permet par ailleurs de préserver un précieux « espace à soi » pour développer ses objectifs sans être entravé par des personnes hostiles, indifférentes ou qui ne partageraient pas les mêmes priorités. Cette prudence n’empêche pas nécessairement ces centres d’archives autonomes de communauté de former avec les institutions des partenariats, mais à la condition que ceux-ci s’accordent à leurs propres termes et se fassent au nom et pour le compte de la communauté. Ces partenariats peuvent aller du dépôt de fonds d’archives dans les institutions – le cas de Michel Chomarat – ou dans l’autre sens, et hors les murs, à des dispositifs d’accompagnement et de formation, d’une aide technique ou matérielle proposée par les professionnels du patrimoine et/ou par leur tutelle aux communautés afin qu’elles puissent elles-mêmes gérer leurs propres archives. Enfin, le troisième et dernier scénario où la manière de considérer l’indépendance et l’autonomie est stricte. Je vais prendre le cas de la *Lesbian Herstory Archives* de New York qui a élaboré les contours d’une position de principe appelée « l’archivage radical ». Pour elles, si les archives doivent être ouvertes à tous et à toutes et refléter la plus grande diversité possible d’expériences lesbiennes, les documents doivent être abrités sous le même toit que la communauté ; les techniques d’archivages doivent être transmises d’une génération de lesbiennes à la suivante afin de casser l’élitisme des archives traditionnelles, et les financements doivent être prioritairement recherchés au sein des communautés que l’archive représente plutôt qu’auprès du gouvernement et des institutions financières dominantes. L’autonomie recherchée est ici complète.

Je vais finir en disant que l’existence sur le terrain de ces trois options

qui pourraient schématiquement se résumer à : intégration, partenariat ou autonomie a le mérite de faire réfléchir dans le champ du patrimoine sur les questions d'autorité, de représentation et de propriété culturelle. Elle illustre également une forme de tension qui traverse ces différentes démarches : s'agit-il de compléter, de combler les collections des archives institutionnelles et plus généralement des institutions culturelles, celles-là même qui sont justement critiquées pour les manques et les absences qu'elles ont institués activement ou passivement ou s'agit-il de faire autrement, d'inventer autre chose, un activisme de l'archive au service du renforcement culturel de la communauté, indépendamment des efforts éventuels des professionnel·les du patrimoine et autres décideurs publics

Renaud CHANTRAINE

Morgane VANEHUIN

Renaud a évoqué les rapports entre les organismes communautaires, producteurs d'archives et les institutions ; il a évoqué des questions de tension. J'ai entendu le concept de patrimonialisation. Je vous propose un retour d'expérience plus concret en tant qu'archiviste, une confrontation entre ces concepts et ma pratique archivistique professionnelle. J'ai une formation d'archiviste, je suis salariée chez AIDES – la plus grande association de lutte contre le VIH/SIDA en France et en Europe –, je suis également bénévole au Collectif Archives LGBTQI+ de Paris.

Quand j'ai pris mon poste chez AIDES, j'ai été assez rapidement contactée par Renaud qui faisait un travail de recherche sur les archives du VIH/SIDA et qui m'a questionnée sur les dépôts que AIDES a pratiqué aux Archives nationales. C'était une confrontation intéressante, dont j'en suis sortie en colère. Renaud m'a mis le nez dans mes contradictions ; j'avais un discours sur la valorisation, la transmission, l'ouverture alors que dans les faits, les quelques dépôts faits par AIDES aux Archives nationales, c'est trois quatre chercheur·euses par an – des consultations très limitées, à des publics très académiques. J'étais là en tant qu'archiviste confrontée à cette problématique ; je cherchais des solutions pour sortir de ce schéma et rendre les archives plus accessibles, pour repenser ma pratique – je n'ai pas la prétention de la révolutionner – mais la réformer, la repenser, de manière très concrète, trouver des solutions pour pratiquer un peu autrement l'archivistique. On a mis en place chez AIDES une exposition en 2022 dans le cadre du 1er décembre – journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA. C'était une petite exposition, très éphémère, avec peu d'ambitions et de prétentions, qui avait la particularité d'être co-participative dans la mesure où j'étais la seule archiviste, la seule professionnelle, les autres personnes étant des militant·es de AIDES. Il y avait une confrontation avec la matière archiviste pour réfléchir à ce qu'on peut, à ce qu'on a envie de transmettre, de montrer aux autres, comment on sélectionne les documents. Qu'est-ce qu'une archive ? Qu'est-ce que n'est pas une archive ?

Quelles sont les conditions de conservation qui feraient qu'on va éviter de montrer tel document ou les problèmes de communicabilité potentiels. Ça a très bien marché, ça a eu des répercussions. Il y a eu chez AIDES, un travail de mise en place d'outils pour les militant·es. Cette exposition m'a notamment permis d'apporter un plaidoyer pour mettre en place ces outils. Par la suite, j'ai rencontré le collectif, j'ai accepté de mettre en place des ateliers d'archives. L'idée était, de mon point de vue, de faire une espèce de confrontation entre la réalité de l'archive, la matière archivistique et les discours militants, de voir ce qu'on peut en tirer. Qu'est-ce qui surgit ? Quelles sont les éventuelles solutions ? Ce qui est intéressant dans ces ateliers – qui d'ailleurs continuent – c'est la mise en place d'un cadre qui a pour objectif d'autonomiser les personnes. Les ARCL ont évoqué ces questions. Systématiquement je présente les documents, le contexte des fonds, je donne quelques instructions par rapport à la conservation des documents. Et puis ensuite il y a une réflexion collective sur le classement potentiel, la diversité des supports et des contenus – un ensemble de questionnements très techniques et très archivistiques avec une volonté de faire émerger potentiellement des solutions. Ce n'est pas toujours le cas, mais de fait, il y a une pratique de l'archive collective et aussi une forme d'autonomisation, de formation des personnes qui viennent régulièrement. Il y a aussi un objectif de transmission. Mon objectif n'est pas de former des archivistes en soi mais plutôt d'autonomiser les personnes pour qu'il y ait cette espèce de tâche d'huile qui permette de faire en sorte que les organisations, les communautés et les personnes sources soient en capacité de déterminer ce qu'elles veulent faire de leurs archives.

Au-delà de ces exemples, il y a actuellement une réflexion en cours sur une politique d'archivage, sur ce qu'on a envie de collecter. Au collectif, il y a une pratique de l'archive orale qui est intéressante : on est dans une démarche active où on va aller chercher ce qu'on a envie de voir et qui parfois manque. Une véritable politique d'archivage et de collecte qui soit – de mon point de vue professionnel – efficace et en même temps assez souple pour être compréhensible par des non-professionnel·les afin qu'iels puissent s'emparer de cette matière-là pour en faire quelque chose. Dans ma démarche, je suis inspirée par la démarche communautaire, la démarche mise en place en France dans les années 1980/1990 par les associations d'auto-support de lutte contre le VIH/SIDA et dans les années 1990 par les associations de consommateur·rices de produits psychoactifs. C'est un repositionnement de la position d'archiviste : suite à ma formation et mon master, je me pensais comme une technicienne, avec des savoirs et des savoir-faire que j'allais appliquer ; maintenant je me confronte aux matières et j'essaie de m'adapter, de trouver des solutions qui correspondent à des terrains qui, de fait, ne sont pas ceux que l'on trouve dans les services publics d'archives. On est des archives privées gérées par des organismes privés : on a peut-être davantage de libertés en termes de possibilités d'imaginer de nouvelles façons d'archiver. Ça aussi c'est intéressant. Essayer de trouver des solutions, essayer d'apporter le savoir pour qu'il y ait ensuite des choses qui puissent émerger. Ça implique aussi en tant qu'archiviste d'accepter une forme de « perte d'autorité ». Je n'ai plus nécessairement raison ; ce sont les personnes elles-mêmes qui décident de ce qu'elles vont faire de leurs archives. Même si parfois, je suis confrontée à des choses qui peuvent me choquer en tant qu'archiviste. Mais ce ne sont pas mes archives : il y a une autodétermination, c'est ça qui est important et qui est intéressant. C'est quelque chose qui me tient à cœur : une adaptation de la démarche communautaire aux réalités de l'archivistique LGBTQIA+ avec des résultats intéressants et des potentialités d'accéder à des fonds, d'accéder à des personnes qui, de fait, ne vont pas dans les services publics d'archives. Je le vois au collectif : la plupart des gens qui viennent n'ont jamais mis les pieds dans des services publics d'archives. On atteint d'autres publics. Et au-delà du collectif, je fréquente des associations, des choses plus ou

Morgane VANEHUIIN

moins organisées où la présence d'une archiviste permet de faire naître une espèce de conscience archivistique qui va permettre l'autonomisation des personnes et des organisations.

Bonjour à tous et à toutes. En préambule, je tiens à préciser d'où je parle : je ne viens pas d'un parcours archivistique ou de la conservation du

patrimoine mais plutôt de la recherche en sciences politiques et de l'action culturelle dans l'espace public. Dans ce parcours, j'ai croisé l'action du collectif Archives LGBTQI+ Paris Île de France à l'occasion de mon précédent travail de recherche qui questionnait la mémoire des luttes contre l'épidémie de VIH/SIDA dans l'espace public parisien, notamment à partir de la perspective tracée par l'ouvrage d'Élisabeth Lebovici *Ce que le sida m'a fait*³⁶, mais aussi en questionnant l'inauguration de la plaque officialisant le baptême d'une place des combattant-es du VIH/SIDA à côté du métro Saint-Paul. C'est une recherche que j'avais réalisée comme prolongement d'une enquête ethnographique sur l'émergence de la scène drag de Lille où j'étais auparavant étudiant qui m'avait amené à interpréter cette émergence à l'aune d'un renouveau du militantisme populaire et queer. Cherchant à m'engager à mon tour, j'ai adhéré au collectif en avril 2023, suite à une rencontre dans nos locaux actuels, animée par Isabelle Salem Diego Sentis, à l'invitation du collectif. J'étais moi-même à ce moment chargé de projets culturels pour une petite association de quartier à Montreuil en décrépitude et je n'avais pas encore décidé de me lancer dans un projet de thèse que je développe depuis maintenant six mois au carrefour de ces différents axes. J'ai finalement choisi de m'intéresser non pas à l'archivistique en tant que telle mais aux archives comme vecteur de mobilisation et de conscientisation politique et culturelle et d'étendre cette approche au terrain de Bruxelles, Genève et Paris. À mes yeux, ce n'est pas un hasard si cet engagement personnel dans le collectif débute comme pour d'autres nouveaux et nouvelles arrivant-es avec l'ouverture d'un espace spécifique dans les locaux de Césure, un tiers lieu culturel transitoire qui est impulsé par la Foncière Plateaux urbains et animé par l'association Yes we camp où nous avons tenu l'assemblée générale refondatrice des archives en janvier l'année dernière.

Léo LABARRE

Il me semble que l'expérience du collectif montre comment cet enjeu de la construction d'un lieu cristallise aujourd'hui la mobilisation militante communautaire. Une cristallisation qui, en posant la question d'une géographie et d'un droit à la mémoire comme droit culturel, ouvre aussi la réflexion de l'archive comme un tiers espace culturel et politique et permet de montrer à quel point l'échec des projets précédents pour un centre d'archives parisien découle de choix politiques. Si les institutions archivistiques patrimoniales commencent à faire preuve d'une certaine réflexivité concernant leurs choix et leurs conséquences, on peut constater un net retard, par comparaison, en ce qui concerne les politiques mémorielles du côté des élu-es et décideurs locaux parisiens, du fait d'un brouillage de cartes qui leur a permis de jouer assez longtemps avec des modes de représentation pour faire face à une remise en cause d'un consensus nécessaire à la préservation d'un pouvoir dans ce domaine des politiques mémorielles. L'exemple de l'inauguration de la plaque montre qu'on est dans le registre d'un devoir de mémoire qui cherche à faire émerger un registre de vérité et d'amnistie historique mais qui pousse à des réflexes de collection permanente, de réactions à des grands enjeux contemporains très décontextualisés et qui vont diluer les positions sur une forme de « marché mémoriel ». La grande force du collectif parisien, notamment par le refus de l'appel à projets lancé par la mairie concernant la gestion du futur centre d'archives, est d'avoir échappé à cette forme de nécro-politique, qui produit une forme de dépolitisation paradoxale de la mémoire et d'avoir conservé cette conviction de l'importance de faire advenir un lieu communautaire dans lequel introduire un désir relationnel alors qu'il y a un lien social

36 — LÉBOVICI, Élisabeth, *Ce que le sida m'a fait*. Dijon: Les Presses du réel, 2017.

communautaire qui a tendance à se dérober dans la capitale, au fur et à mesure que des lieux communautaires disparaissent victimes de la spéculation.

Si je devais comparer cette expérience parisienne avec ce que je commence à apercevoir sur les terrains de Bruxelles et de Genève, c'est qu'effectivement on retrouve des similitudes dans la façon dont le sujet des centres d'archives LGBTQIA+ est constitué aujourd'hui en tant que problème public par les différentes échelles de gouvernance qui sont en charge du sujet localement. Dans ce passage du mouvement au projet, qui est en rapport avec la professionnalisation du monde associatif, on voit se dessiner des transformations de l'action publique, notamment dans les leviers que sont les politiques culturelles, événementielles et l'urbanisme, avec leurs conséquences en termes de gestion de la diversité et de gentrification socio-spatiale. Sur ces trois terrains francophones dans le même temps, on voit que sont menés des projets d'archives vivantes qui permettent aux acteurs et aux actrices des sphères activistes d'apprendre à se connaître, à faire ensemble, à acquérir une expertise – via des outils qui sont ludiques, accessibles et qui produisent un cercle de bonnes pratiques. En retour, leurs engagements – nos engagements – dans ces projets peuvent permettre de générer des opportunités qui reconfigurent les différents espaces où nous circulons, qui dépassent ainsi une certaine précarité intrinsèque au mode projet. Des parcours de vie vont alors apparaître dans lesquels le soin apporté à la transmission orale intergénérationnelle devient l'enjeu principal d'un modèle pérenne d'archives. Ce qui fait qu'au-delà de la question d'un récit hétérotopique des lieux de la formation d'archives comme masse critique interdisciplinaire qui vient troubler les repères entre logique mémorielle et pratique créative, ces projets – nos projets – constitués à l'aune d'une histoire des idées et d'une culture visuelle queer deviennent le lieu d'un travail de l'image. Un travail de l'image qui correspond à un tournant archivistique, engagé par d'autres mouvements sociaux contemporains concernés par les usages politiques du passé, notamment le cinquantenaire des fameuses années 68. Un travail de l'image qui ne cherche pas à trier les bons et les mauvais détails afin de réparer ce qui ne peut plus l'être, mais qui met en œuvre des circulations qui permettent alors, pour citer Jacques Rancière, « un nouveau partage du sensible », qui dépasse les conceptions fonctionnalistes et utilitaristes de l'action publique comme de la recherche universitaire.

Ainsi donc, porté par une pression communautaire qui se reconstruit progressivement autour d'éléments sociologiques, géographiques et politiques, le rôle de notre collectif s'affirme chaque jour davantage comme un véritable espace public oppositionnel. En tissant des liens entre les enjeux de la politique et de la mémoire par une forme d'art des archives, le futur lieux des archives LGBTQIA+ parisien, à l'instar d'autres lieux existants ou en construction, pourra constituer – on l'espère – un nouvel espace de connaissance : un espace où la pensée et l'image se travaillent et nous travaillent par une expérience sensible du réel convoquant des événements passés, présents et à venir, renouant alors avec un espoir profondément révolutionnaire comme on l'exprime dans ce manifeste de l'archive vivante. On exprime notre désir d'archives vivantes, autonomes, plurielles, hybrides, érotiques même. Pour moi ce sont les mots clés d'une stratégie qui ne doit pas délaissier ce qui fait peur, ce qui fait souffrir ou ce qui rebute et qui va faire de notre lieu d'archives, un lieu de soin et ainsi d'affirmer que nos mémoires ne sont définitivement pas condamnées aux enfers de la Bibliothèque nationale.

Je reviens sur ce manifeste dont vous parlez, qui est assez récent et qui est très important pour le collectif, qui constitue une sorte de plan d'action mais aussi de boussole éthique.

Léo LABARRE

Maxence HABRAN

Margence HABRAN
L'assistance

Le manifeste en soi est vraiment une boussole. On n'a pas la prétention collectivement de réaliser ce qui est dans ce manifeste : ce sont des orientations politiques qui se veulent assez pertinentes tout en étant souples, parce que, de fait, il y a un travail de réalisation technique à faire derrière qui n'est pas évident. On sait qu'il faudra des années pour que cela se réalise. C'est vraiment l'aspect politique. Avec la rédaction en ce moment de la politique d'archivage, on est plus sur la concrétisation technique pour apporter les processus qui permettent de faire fonctionner – on l'espère – ces envies et cette aspiration politique.

Morgane VANEHUIN

Il y a peut-être une ou deux questions dans la salle – pas plus malheureusement, je suis désolé.

Je veux juste rebondir sur la pratique érotique des archives évoquée par Léo. Ça m'a titillé, je voudrais en savoir plus.

Léo LABARRE

Pour cela, il faudra venir à l'exposition qu'on prépare actuellement au Palais de Tokyo où on va présenter les godes de Guillaume Dustan. Il y a cette idée d'avoir quelque chose d'une mémoire construite autour d'une politique de la sexualité, voir comment ça nous permet d'infuser et de forcer des portes qui sont encore trop fermées pour nos mémoires.

Par rapport à cette exposition, il y avait vraiment un objectif de sensibilités avec certaines choses que les publics pourront toucher – en étant tout de même attentif aux notions de conservation. Mais il y a une notion de sensibilité, d'érotisme, de sexualité dans le cadre de cette exposition : des choses qui pourront être touchées, feuilletées, regardées ; une manière de pratiquer les archives dans un cadre spécifique.

Morgane VANEHUIN

Pascal LIÉVAUX

Ce n'est pas une question. Par rapport aux trois options présentées par Renaud : celle de l'organisation autonome, du partenariat et de l'absorption. Évidemment, c'est celle du milieu qui me conviendrait le mieux et je pense aussi que c'est celle la plus à même de stimuler ou de renforcer des processus de collectage et de patrimonialisation. C'est dans ce dialogue, me semble-t-il, à condition que de part et d'autres, il y ait une vraie volonté de compréhension des usages, à la fois des communautés et des institutions, que l'on pourra avancer et faire en sorte que, dans un futur proche, notre patrimoine reflète enfin la réalité de notre société dans sa diversité.

« Sans contrefaçon... » Politiques patrimoniales et reconnaissance institutionnelle

Pour cette première session de l'après-midi, nous allons un petit peu déplacer la focale vers les politiques publiques culturelles et patrimoniales en réfléchissant avec Maëva Pimo et Isabelle Sentis aux conditions nécessaires à la patrimonialisation des expressions culturelles et de la mémoire des communautés LGBTQIA+. Il s'agira également d'envisager les conséquences sur la **construction de la mémoire** et sa constitution en patrimoine quand ces conditions ne sont pas réunies.

Maëva Pimo est doctorante à l'Université de Vienne et diplômée en gestion du patrimoine de l'Université Senghor d'Alexandrie. Elle est engagée dans la préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel africain et s'intéresse notamment aux questions d'inclusivité dans les musées d'Afrique, en mettant l'accent sur les archives et objets des minorités sexuelles et de genre. Sa présentation prolongera les discussions engagées ce matin en abordant des notions comme celle de **résilience patrimoniale** et en interrogeant les conséquences d'une **migration de la mémoire**.

L'intervention d'Isabelle Sentis nous rapprochera des institutions culturelles. Elle proposera un retour d'expérience sur des actions de coopération en « consentement éclairé » – je réemploie vos mots – entre acteurs et actrices associatifs et institutions patrimoniales. Elle est cheffe de projet culturel dans la fonction publique territoriale et art-activiste pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. Cofondatrice du collectif Queer code et de la Fabric'Art-thérapie, elle est également formatrice sur les enjeux de mobilisation et de participation des habitant·es. À ces différents titres, elle coopère avec des institutions culturelles dans toute l'Europe pour animer des projets artistiques et culturels collaboratifs. Elle a notamment fait partie du comité de suivi de l'exposition « VIH/SIDA, l'épidémie n'est pas finie ! » au Mucem et participe au Hamo du Palais de Tokyo, un comité d'orientation dédié à l'éducation, la médiation et l'inclusion par l'art. Depuis 2019, elle contribue avec la ville de Genève au mois de l'histoire LGBTQIA+ et a notamment proposé de « **queeriser** » les **collections** du Musée d'Art et d'Histoire de Genève avec les lesbiennes genevoises et leurs amies.

Anna MAGNIEN

La patrimonialisation des archives et objets des communautés queers en Afrique Subsaharienne

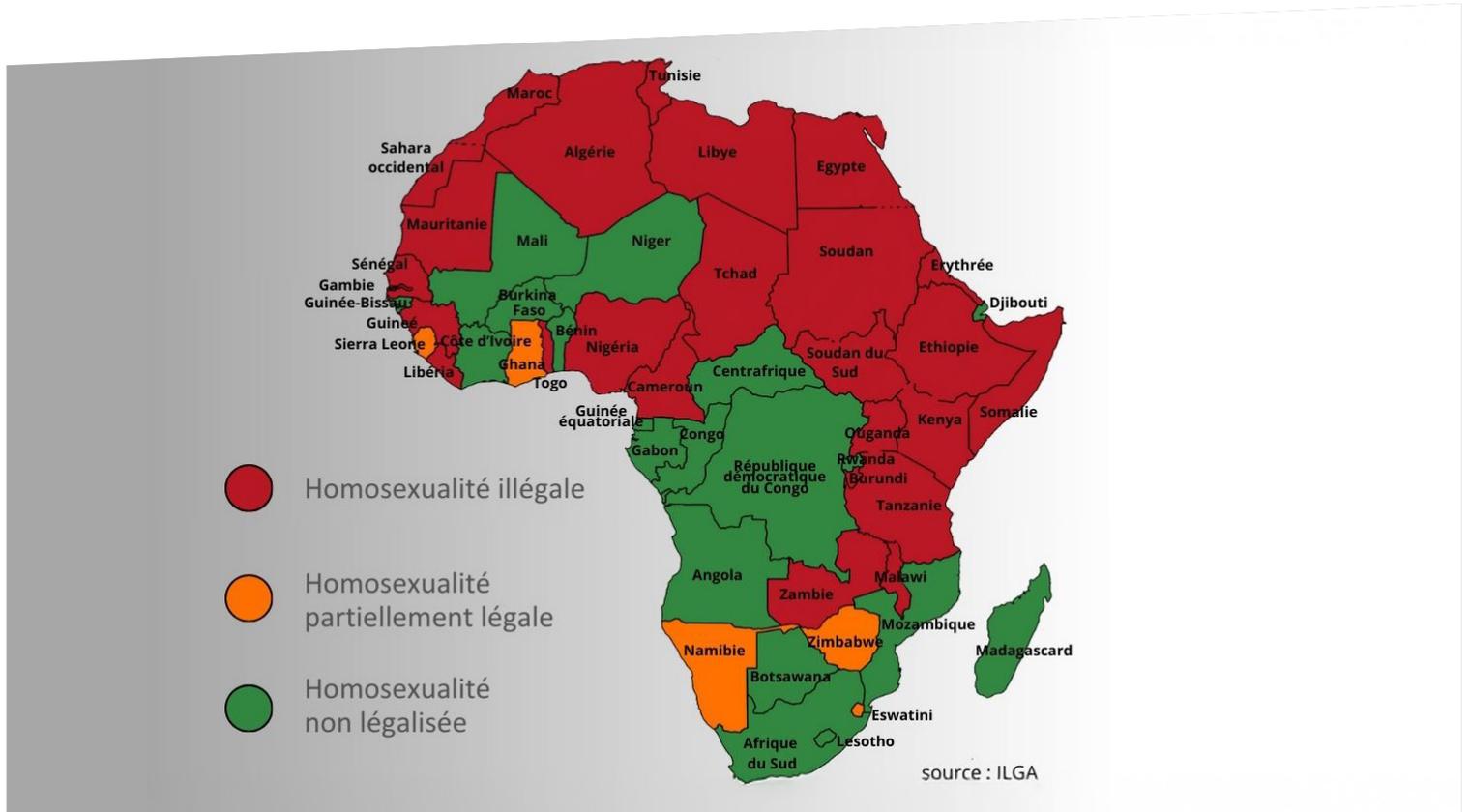
Merci aux élèves conservateurs pour l'opportunité et d'avoir tenu à ce que je participe malgré les aléas de la distance.

En Afrique subsaharienne, la lutte pour la reconnaissance des droits des minorités sexuelles s'accompagne de par la fabrique de nombreux documents, des objets. Cette production, encore appelée « archive fragilisée ou contestée » par l'auteure et anthropologue, Norah Benarrosh-Orsoni, dans son article publié en 2018 « Sortir les archives LGBTQI du placard³⁷ », est susceptible de révéler des pans de l'histoire des minorités sexuelles en Afrique subsaharienne. Ainsi, il est question dans cette communication de déterminer **qui sont les détenteurs de ces archives et objets**. Où se trouvent-ils ? **Qui les conserve** et dans quelles conditions ? Leur patrimonialisation est-elle prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques ou privées ? Pour ce faire, nous présenterons tour à tour l'état des lieux de la question des archives et communautés queers en Afrique ; les enjeux d'une idée de la patrimonialisation de la mémoire queer en Afrique et enfin les perspectives qui se dessinent autour de ce sujet. Cette communication sera inscrite dans une perspective multi-située et comparative partant des terrains suivants : le Bénin, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC) – avec une insistance sur le Cameroun. Cela fait juste quelques mois que je travaille sur la question de l'inclusion dans les musées en Afrique, à travers l'exemple des minorités sexuelles. Aujourd'hui, j'aimerais évoquer le sujet de la patrimonialisation des archives des communautés queers en Afrique Subsaharienne. Traiter de la question de la sexualité et plus encore des minorités reste une **question très difficile et sensible** dans mon contexte. Il y a quelques mois, j'ai juste *liké* un post qui parlait des communautés LGBTQIA+ et j'ai tôt fait de recevoir des messages me demandant si je faisais partie de « ces gens-là ». Dans notre contexte, on fait l'effort de ne pas utiliser le vocabulaire adéquat pour parler de la communauté LGBTQIA+ ; on utilise un vocabulaire particulier, la plupart du temps chosifiant, pour la présenter.

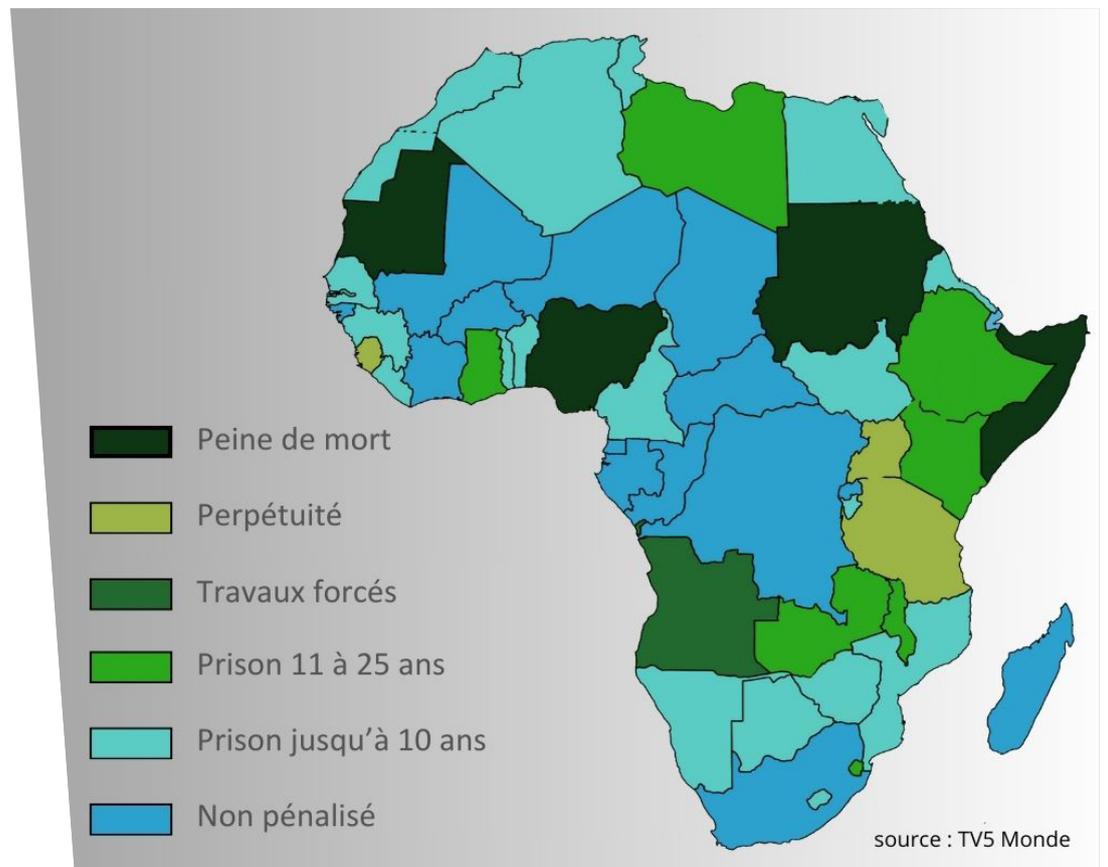
Nous allons présenter l'état des lieux de la question des archives et communautés queers en Afrique. À l'heure où les études sur la sexualité paraissent bien avancées dans d'autres espaces géographiques, la question **relève encore du tabou** et de l'interdit en Afrique, **voire de la sorcellerie** ou de ce que certains appellent la métaphysique, le surnaturel. « On ne parle pas ça ici » : en public, c'est très difficile d'aborder la question des LGBTQIA+, il y a beaucoup de répression, on évite donc le sujet. En RDC par exemple, Jérémie Safari de l'association Rainbow Sunrise Mapambazuko à Bukavu (ville de la RDC) disait dans une interview sur les difficultés des personnes transgenres qu'elles étaient associées au satanisme. Au Cameroun, traiter un individu d'homosexuel fait partie de ce qu'on peut appeler les pires insultes. Dans la diapositive, j'ai mis quelques injures et mépris adressés le plus souvent aux personnes de la communauté LGBTQIA+. Je n'ai pas envie de les lire ici de peur de heurter certaines sensibilités [« Espèce de double sim ! », « Sale pédé », « Porteur de couches ! », « Avec le derrière percé ! »]. On a un vocabulaire spécifique pour parler de la communauté LGBTQIA+ : un terme comme « homo » pour ne pas dire homosexuel, en sachant que dans « homo », plusieurs autres thèmes peuvent découler comme homosapiens, etc. On parle donc des « Ndepso » pour parler des homosexuels, « lélé » pour les lesbiennes. Actuellement le terme le plus en vogue est celui de « bilingue », on dira donc « il fait du bilinguisme », « il fait la promotion du bilinguisme » quand on veut parler de quelqu'un qui fait partie de la communauté LGBTQIA+. On remarque

Maëva PIMO

37 – BENARROSH-ORSONI, Norah, « Sortir les archives LGBTQI du placard. Un projet d'archives au subjectif », in *Pantfière Première* 3, 2018.



(fig.11) Cartes des droits des personnes homosexuelles en Afrique



une réelle résistance à aborder le sujet et ce, même dans les musées. Or, selon la nouvelle définition du musée par l'ICOM³⁸, ils sont censés être des lieux d'inclusion et de tolérance. Il faut rappeler que dans les musées africains, la patrimonialisation est très souvent traitée sous l'angle des patrimoines naturels, matériels et immatériels des communautés dites traditionnelles. Jusqu'à présent, on parle de décoloniser les musées mais les actions menées concernent le rapport à l'Occident et à son passé colonial. Il se pose alors la question du rapport au musée et au patrimoine en Afrique car on ne peut pas tout réduire au passé colonial et aux restitutions d'objets culturels. Ainsi dans une vision plus lointaine, il sera question de **proposer une voix alternative** en abordant la décolonisation dans les musées sous l'angle de la place accordée aux minorités sexuelles. C'est ce que nous appelons provisoirement la « décolonisation du dedans ».

Le sujet des queers en Afrique est devenu aujourd'hui l'éléphant dans la pièce, c'est-à-dire l'élément tellement important et déterminant que beaucoup préfèrent l'ignorer, ou en parler de façon marginale comme le dit Daniel Garet. Il faut également noter que dans ce travail nous préférons le terme communauté à celui de minorité. Avec l'avènement des réseaux sociaux, plusieurs associations de lutte et de défense des droits des communautés LGBTQIA+ ont vu le jour et se sont installées en Afrique. C'est ainsi que des voix se sont levées au cours des dernières décennies pour revendiquer le droit des communautés sexuelles. La lutte contre les LGBT-phobies et les anti-LGBT, en l'occurrence les pouvoirs publics, a généré une pléthore de **documents disparates et invisibilisés**, pourtant susceptibles de révéler des pans importants de l'histoire sociale des communautés sexuelles en Afrique subsaharienne. On peut noter par exemple en juin 2023 la visite annoncée et annulée de l'ambassadeur français pour les droits des personnes LGBT+, qui a suscité le soulèvement de l'opinion nationale au Cameroun. Des documents – note verbale, lettres d'information – ont été adressés à l'ambassadeur de France au Cameroun pour contester cette visite et toutes les activités prévues à cet effet. Des débats télévisés, des affiches de journaux, des éléments audiovisuels ont été produits et publiés. Les réseaux sociaux ont été utilisés comme outil de propagande à grande échelle pour accompagner cette action du gouvernement camerounais. Vous voyez sur la diapositive la note verbale adressée à l'ambassadeur ainsi que la lettre d'information ; on a aussi l'affiche qui a le plus circulé sur les réseaux sociaux et qui se retrouvait sur WhatsApp et presque toutes les plateformes, « Non à la promotion LGBT au Cameroun. Berthon (nom de l'ambassadeur), reste chez toi ! ». Toujours en juin 2023, on a un communiqué du Conseil national de la communication qui interdisait à Canal + de mettre des programmes télévisés où apparaissait tout ce qui était en lien avec la communauté queer. Une affiche va dans le même sens. On constate une façon réifiante de présenter tout ce qui est en lien avec la communauté LGBTQIA+, comme sur cette pancarte : « *cette chose est interdite par la loi* ». En juin 2023, la distribution de sacs aux couleurs LGBTQIA+ à l'occasion de la Mining Week à Lubumbashi (Congo) a suscité la **colère des activistes et médias congolais** sur les plateformes X (ex Twitter) et Facebook. Voici le sac en question et, sur la deuxième image, un activiste qui le déchire, et une affiche postée sur les réseaux sociaux pour contrecarrer la campagne. En juin 2021 et février 2023, des polémiques ont aussi émergé : des drapeaux aux couleurs LGBTQIA+ avaient été hissés sur les bâtiments des représentations diplomatiques occidentales. Ces productions, qu'elles soient publiques ou privées, constituent des éléments documentaires susceptibles d'être patrimonialisés. Pourraient-ils avoir leur place dans les musées africains de demain ?

J'ai essayé de figurer des cartes de la répartition des droits des personnes homosexuelles en Afrique : en rouge, les pays où l'homosexualité est illégale comme au Cameroun ; en orange, partiellement

légale ; et en vert non pénalisée. Au Cameroun, l'homosexualité est qualifiée de **crime de droit commun** par la loi. En RDC, un débat juridique fait actuellement rage : un député a indiqué qu'il voulait réintroduire l'esclavage dans le pays pour punir les personnes LGBTQIA+. Pourtant, jusqu'ici, aucune loi ne criminalisait l'homosexualité en RDC, tout comme au Bénin. Mais, dans le cas du Bénin, l'International Lesbian and Gay Association (ILGA) relève que l'article 88 du code pénal de 1996 prévoit une peine d'emprisonnement de un à trois ans et une amende de 100,000 à 500,000 francs pour « toute personne qui commet un acte indécent ou un acte contre nature avec une personne du même sexe » (ILGA 21 juill. 2002).

Concernant les enjeux de la patrimonialisation de la mémoire queer en Afrique, c'est la mission des institutions patrimoniales que de procéder à la collecte de la mémoire. Cependant, face à la **volonté publique et politique d'invisibiliser** cette catégorie mémorielle, des moyens alternatifs et informels ont été proposés par les communautés pour préserver les archives et objets auxquels peuvent se raccrocher les individus. On peut citer l'exemple d'Alice Nkom, avocate réputée pour la défense des personnes LGBTQIA+ au Cameroun, ou des associations et ONG qui conservent les documents qu'elles produisent au cours de leurs activités, tout en faisant attention à leur accessibilité. Le climat étant très hostile, on peut facilement se retrouver avec des **documents altérés ou disparus**. On retrouvera aussi des documents au sein des institutions publiques, liés aux activités anti-LGBT (documents de procès dans les tribunaux, enquêtes dans les commissariats, etc.). Il faut signaler qu'il est néanmoins quasiment impossible d'y avoir accès dans les services publics, car aborder le sujet est un risque très élevé dans notre société. Ces documents et objets qui se retrouvent dans les institutions publiques deviennent donc automatiquement des archives et **objets empêchés** ou muselés ; leur inaccessibilité ne permet donc pas de déterminer dans quelles conditions ils sont conservés.

La patrimonialisation de ces archives et objets est-elle prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques et/ou privées ? Il est clair que non pour le moment. Cependant, on remarque une certaine résilience patrimoniale autour des archives de la communauté queer en Afrique. Il existe des acteurs, des collectionneurs, des artistes qui prennent position et parlent de ces sujets à travers leur production ou leur pratique artistique. Avec l'avènement des réseaux sociaux aujourd'hui, on constate bien cette forme de résilience au sein de la communauté LGBTQIA+, notamment dans les milieux créatifs, et auprès des milliers d'abonnés sur les différentes plateformes. Il est possible de citer : Annabella la mexicaine, exilée aujourd'hui aux États-Unis ; Shakiro, qui se reconnaît comme une activiste transgenre, en exil en Belgique ; Porkam, un comédien exilé en Belgique également ; Lyrus Motassi, un artiste maquilleur qui compte 25.3 millions d'abonnés sur Tiktok. Cette production constitue ce que nous appelons le **langage de la résistance** ; à travers ce langage, les membres de la communauté essaient de contrecarrer les actions du gouvernement qui visent à les invisibiliser ainsi que leurs archives, leurs objets, leurs créations et donc leurs espoirs. Ce langage est également un moyen de transmission de leur mémoire. L'idée d'une patrimonialisation des objets et archives de la communauté queer en Afrique sous-entend une acceptation officielle de l'existence et de l'inclusion de cette communauté au sein de la société. Les Africains sont-ils prêts à accepter cela ? Nous émettons des réserves. Car aujourd'hui, plusieurs membres de cette communauté subissent des violences, même si certains ont également décidé de ne plus vivre dans l'ombre et dans la peur.

Les perspectives, pour conclure. Au vu de l'exil de plusieurs membres reconnus de la communauté queer africaine vers l'Europe, il est envisageable de se retrouver sur la même ligne de conduite que certains membres des communautés queers européennes, qui choisissent des **structures hors de leur État** pour préserver leurs archives et objets. C'est le cas par exemple des gays polonais qui conservent leurs archives en Allemagne, en l'occurrence au musée gay de Berlin (Schwules Museum). Si cela est le cas, comment sera racontée l'histoire des luttes des communautés LGBTQIA+ en Afrique subsaharienne dans quelques années? En réalité, cela créera un trouble.

Daniel ABIDJO

Ce n'est pas une question mais un témoignage ou une intervention. Je voulais revenir sur l'intervention de Maëva Pimo, par rapport au Bénin qui aurait une proposition de loi visant l'emprisonnement des homos. Je ne suis pas du tout au courant ; mais je sais que ces derniers temps, le gouvernement introduit dans les manuels scolaires au niveau de la primaire la question de l'homosexualité. Il y a eu des polémiques, mais il s'agit d'un fait qui vient en contradiction avec ce qui a été dit. Au Bénin, les LGBTQIA+ ne sont pas tous inquiétés. Je connais quelqu'un, qui a fait une transition et a changé de nom. Aujourd'hui, elle s'appelle Henriette et a fait un clip, diffusé à la télé où elle lève le drapeau national. C'est pour dire qu'il n'y a pas de chasse aux homos au Bénin. Les historiens ont aussi montré au Bénin que des pratiques et traditions sont assimilables à l'homosexualité. Je vous donne trois exemples : Le statut des *axoxi* d'abord, littéralement « épouse du roi ». Ce sont des hommes, qui accèdent à ce statut en reconnaissance d'un certain niveau d'expertise dans leurs métiers, comme la famille Yèmadjè, les teinturiers royaux. Ce sont des gens en dehors de l'épouse royale qui ont accès à l'intimité du roi. Il y a également la pratique de l'élongation des lèvres ou du clitoris, une tradition dans laquelle les historiens ont identifié des scènes assimilables au lesbianisme. Enfin, le « prêt de phallus » : pendant la période précoloniale au Dahomey, les princesses avaient les mêmes droits que les princes ; elles pouvaient pratiquer la polyandrie, avoir des époux mais aussi des épouses ! Lorsqu'elles épousaient des femmes, elles pouvaient se faire prêter le phallus d'un homme et concevoir par procuration : l'enfant qui naissait n'était alors pas celui de l'homme mais de la princesse, dont il portait le nom. La question est très étudiée sur le plan socio-anthropologique et historique ; des ouvrages publiés sur le sujet montrent des pratiques très assimilables. La question au Bénin n'a pas encore été posée sur le plan politique, contrairement au Ghana par exemple où il y a un débat au niveau de l'assemblée nationale. Au Bénin, on n'en est pas encore là, mais tout comme à Paris, où il y a des quartiers LGBT, à Cotonou, il y a des quartiers LGBT où les gens ne sont pas inquiétés.

La proposition de loi dont je parle concerne la RDC et non le Bénin. En ce qui concerne le Bénin, j'ai précisé qu'aucune loi ne criminalise les LGBT jusqu'ici ; cependant un article du Code pénal pénalise tous ceux qui ont des pratiques « contre-nature ». Vous avez pris l'exemple d'une personne, mais quand on prend le rapport MIWA en projet actuellement en Afrique de l'Est sur les personnes LGBTQIA+, porté par l'association Egide au Canada, on voit qu'au Bénin, 20 % de personnes disent ne pas être acceptées par la société ; 63 % un peu ; 16 ou 17 % complètement acceptées. Comme je l'ai dit dans mon propos, je me suis appesantie beaucoup plus sur le Cameroun. Je n'ai jamais dit qu'il y a un projet de loi au Bénin concernant la lutte contre les personnes LGBTQIA+ , mais que c'était le cas en RDC. Je n'ai pas encore approfondi le cas du Bénin.

Maëva PIMO

Cruiser or not cruiser, les associations et personnes LGBTQIA+ en vue de politiques patrimoniales ? et vice versa ?

Le titre de mon intervention est un clin d'œil à un livre, *Cruiser l'utopie. L'après et ailleurs de l'advenir queer*³⁹ de José Esteban Muñoz, et surtout à la préface d'Élisabeth Lebovici, qui a également introduit cette journée. Je suis ravie, Anna, de faire communauté avec vous en ce jour, c'est-à-dire de m'intéresser à un même sujet, bien sûr avec des points de vue différents, des savoirs situés différents, mais en tous les cas, d'être ensemble. Élisabeth nous a permis aussi l'année dernière de vivre un moment important entre activistes, art-activistes, professionnels de l'archive et des musées, notamment lors de l'Université d'été de la bibliothèque Kandinsky. Je remercie les personnes que j'y ai rencontrées et dont certaines sont également présentes aujourd'hui et qui sont des sources d'inspiration pour moi. Vous pouvez voir sur la photo deux militants du réseau Big Tata : un représentant de l'Espace QG de Bordeaux, l'autre de Mémoires minoritaires à Lyon. Ils sont en train de participer à un **speed dating d'archives** que j'ai animé à la Bibliothèque Kandinsky. L'idée de ce dispositif est de partager ce désir dont Élisabeth a parlé. Je crois que je suis plutôt de la team « *collecting* », de la team qui donne envie d'être ensemble. On est en train de regarder un document qui fait maintenant partie des collections du Centre Pompidou et de partager nos savoirs en lien avec cette photographie de Jean-Baptiste Carhaix.

Isabelle SENTIS

Je voulais d'abord remercier cette communauté réunie aujourd'hui et tout particulièrement les élèves organisateur·ices, parce que c'est un rêve que je n'aurais jamais imaginé il y a trente ans quand je faisais mon stage au service de l'Inventaire dans les Hauts de France, à l'époque où j'étais en train de finir mon master d'Histoire et celui de médiation culturelle. Merci de m'inviter à partager ce rêve. C'est très important car j'ai beaucoup parlé d'impensés en tant que professionnelle lesbienne qui, à l'aube de ses cinquante ans se pose plein de questions : « acheter une puissante voiture rouge » ou travailler avec vous – je suis avec vous et c'est en plus meilleur pour la planète ! Vous allez rencontrer au cours de vos futures fonctions des professionnel·les, des publics, issus de différentes communautés, des **différentes cultures** mais aussi de **différentes générations**, dont des personnes LGBTQIA+. Je vous remercie de votre invitation à partager avec vous cette journée, qui est un véritable antidote, comme l'a proposé Élisabeth Lebovici. D'autres collègues m'ont proposé des « antidotes », notamment une collègue des Archives nationales du Monde du Travail (ANMT) qui a contacté notre collectif Queer code pour nous proposer de coopérer à l'une de leurs expositions. Ce fut une grande surprise pour moi. Les ANMT fêtaient leurs trente ans l'année dernière. J'y avais réalisé des recherches à leur ouverture. Je me rends compte à quel point à l'époque en tant qu'étudiante en Histoire, **je scindais ma militance, ma vie lesbienne et mes études universitaires**. Je n'ai jamais imaginé à l'époque revenir aux ANMT pour partager l'histoire d'un couple de lesbiennes. Cette collègue me donne espoir en notre communauté professionnelle – espoir que des collègues ont conscience de leurs biais, de leurs impensés, comme moi, mais aussi ont conscience des récits hétérocentrés et hétéronormatifs qu'elles produisent via leurs expositions et via leurs pratiques. Je tiens à remercier ces collègues de leur invitation à coopérer à leur exposition *Travailler en temps de Guerre 14-18/39-45*. Nous avons pu présenter des archives en lien avec le parcours d'un couple de lesbiennes résistantes à Paris : Yvonne Ziegler et Suzanne Leclézio. Cet exemple nous amène à partager une histoire de cheminement – et c'est ce que je vais vous présenter.

Laurent Thévenet, historien en histoire sociale, nous a contacté via le site internet de notre collectif Queer Code pour partager ses questions

sur la nature des liens entre ces deux résistantes. Étaient-elles en couple ? Étaient-elles lesbiennes ? Au départ, une recherche menée sur l'une d'elles, Suzanne Leclézio, fait apparaître dans son parcours de vie Yvonne Ziegler. En échangeant et en se questionnant avec nous, Laurent Thévenet va réussir à trouver des photos de leur vie et se faire confirmer par leurs familles leur vie de couple. Ce couple de femmes a mené des engagements communs au sein de la Résistance, est revenu de déportation et a partagé une vie d'amour et d'engagement social. Avec Laurent Thévenet, nous leur avons dédié une cartographie numérique pour les faire connaître⁴⁰ et les collègues des ANMT ont choisi leur histoire pour leur exposition *Travailler en temps de guerre 14-18/39-45*. J'ai pu moi-même avoir de nombreux impensés lors de mes recherches et de mes projets en tant que spécialiste de l'histoire ouvrière et du patrimoine industriel. Ainsi, lors d'un travail d'inventaire sur les bourses du travail et les maisons du peuple – avec une recherche comparative entre les cultures ouvrières des mineurs d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre et de France – je n'étais que dans une **approche hétéronormative**. Je ne connaissais pas alors l'histoire que nous révèle le film *Pride*⁴¹. J'espère que vous l'avez vu, c'est vraiment important « pour « dater » ensemble ». Si vous ne l'avez pas vu, nous le ferons à notre prochain rendez-vous ! et ce sera un bon moment, je vous assure. Découvrir cette histoire a été un moment extraordinaire mais aussi glaçant. Je me suis rendu compte à quel point je et nous ne connaissons pas notre histoire, en tant que personnes LGBTQIA+ mais aussi en tant que professionnel·les. Ce film, comme tous ces films qui donnent accès à notre histoire, donne envie d'aller découvrir la/les sources de celle-ci. J'ai pu depuis aller découvrir le *People History Museum* à Manchester en 2017 – et je vous conseille également le voyage ou du moins d'aller sur leur site internet et d'avoir ainsi accès aux archives du groupe de gays et de lesbiennes⁴² qui, en 1984, s'est mobilisé pour soutenir les mineurs qui faisaient face aux politiques répressives de Margaret Thatcher.

Connaître cette histoire, lorsque j'étais une jeune professionnelle, m'aurait permis de relier différents types de savoirs : les savoirs académiques et les savoirs acquis sur le terrain. Heureusement des espaces se créent aujourd'hui pour faire circuler ces différents savoirs. Ces espaces, je commence à les trouver dans les années 2010 (aux Pays-Bas⁴³ en 2012, puis en 2016 en Angleterre) et à rencontrer d'autres professionnel·les LGBTQIA+. Cette dimension du « **pair à pair** » est très précieuse et permet de s'ouvrir à d'autres démarches et postures professionnelles possibles. C'est également l'occasion d'être soutenue par ses collègues et ainsi je vais faire une présentation sur les démarches de Queer Code en 2016 à Londres⁴⁴. Je vais également y rencontrer Renaud Chantraine – qui fait alors partie de cette génération de jeunes collègues et de chercheur·euses qui viennent découvrir et pratiquer lors de ces rencontres internationales. On les a évoqués ce matin, je vais aussi aller dans d'autres espaces plus militants, comme les rencontres organisées en 2016 par les Archives Recherches Cultures lesbiennes (ARCL), et participer à la vie de différents réseaux, comme celui de Big Tata, premier réseau francophone des bibliothèques et Centres d'archives LGBTQIA+. Je me rends compte lors de cette journée d'étude et en écoutant les collègues, à quel point, encore aujourd'hui, quand je vais dans ces espaces, j'y suis d'abord en tant que militante. Je n'ai pas toujours le réflexe, l'envie, de m'y connecter à mon « identité » professionnelle.

Je voulais aussi remercier les collègues britanniques qui ont été de précieux soutiens et allié·es. Elles et ils m'ont ouvert des possibles et notamment en tant que personne à motricité réduite. En 2016, j'étais en séjour de rééducation physique à l'hôpital de Nîmes et j'ai pu continuer à être en dialogue avec une communauté professionnelle via notamment un MOOC – ce qui est très précieux en ces moments de vulnérabilité et qui permet de « sortir » du quotidien des soins. Je vous conseille ce

40 – <https://constellationsbrisees.net/portfolio/suzanne-leclezio-et-yvonne-ziegler/>

41 – WARCHUS, Matthew, *Pride*, Calamity Films, 2014.

42 – *Lesbians and Gays Support the Miners* (LGSMS)

43 – *LGBTI ALMS - The Future of LGBTI Histories* - 2012.

44 – *ALMS LGBTQ+ Without Borders* - 2016 (traduit par « Archives, bibliothèques, Musées et collections spéciales lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queer et + sans frontières »).

MOOC⁴⁵, qui est un projet entre l'Université de Leicester et le musée de Liverpool, et qui m'a beaucoup inspirée. Tellement inspirée d'ailleurs – c'est ce que font souvent les archives LGBTQIA+ – que cela a « restauré ma pulsion de vie » comme le disent les art-thérapeutes, et motivée à imaginer de nouveaux projets dont certains avec l'Agenda 21 de la ville de Genève. Cette dimension de soin et d'attention a fait qu'en 2018, je suis allée à Liverpool rencontrer ces collègues et participer à une de leurs rencontres concernant les collections LGBTQIA+. Ces collègues sont très inspirant·es. Je vous conseille vivement et je vous souhaite de **travailler en réseau**, notamment avec les Britanniques et tout particulièrement celles et ceux de Manchester et Liverpool – mais ça c'est mon côté passionnée d'histoire ouvrière qui parle... car il y a aussi les collègues de Brighton!

Comment relier nos pratiques collectives associatives, qui s'intensifient depuis la fin des années 2000/2010 en France, à des inspirations professionnelles? Comment coopérer en tant qu'institution publique avec les communautés LGBTQIA+? Je me rends compte que cela peut-être parfois encore un impensé de part et d'autre. Vous voyez deux photos : nous sommes à Nantes en 2019. Nous avons co-construit avec les militantes queers de Nantes une journée : le matin, aller à la Médiathèque Jacques Demy de Nantes découvrir les collections de Claude Cahun et Marcel Moore ; l'après-midi, une séance de travail d'éducation populaire sur les archives LGBTQIA+ au sein du centre LGBT, le NOSIG. Il y aurait beaucoup à dire sur ces deux photos, presque deux ambiances. Pour organiser cette matinée, je me retrouve face à des bibliothécaires – je suis bibliothécaire à l'époque – qui semblent avoir du mal à s'imaginer accueillir un groupe de vingt lesbiennes. Moi, je tombe des nues, je ne comprends pas leurs appréhensions que je perçois. Les militant·es queers de Nantes n'avaient pas imaginé qu'un patrimoine queer et lesbien puisse être conservé dans cet établissement public. Cette rencontre se passe très bien, la collègue bibliothécaire passionnée présente les archives qu'elle a sélectionnées et, alors que nous avons eu quelques difficultés à mettre en place cette rencontre, elle ne voit plus le temps passer avec nous toutes aussi passionnées qu'elle... Nous nous retrouvons à rester plus longtemps que prévu! Dans le cadre de ce même projet de **cartographie des trajectoires** de ce couple lesbien d'artistes surréalistes, nous sommes étonnées (alors que nous ne devrions pas) à Queer Code des attentions de la conservatrice des archives de Jersey qui nous donne le droit de présenter des archives conservées numériquement via notre carte numérique alors que les cessions de droits sont très élevées. Elle a pris la mesure de cette démarche participative d'un groupe de citoyen·nes concerné·es. Le feuillet de notre aventure continue et l'équipe de la bibliothèque de Nantes nous réinvite l'année suivante. Nous avons eu du mal à pousser la porte la première fois, cette fois-ci ce sont les collègues qui nous invitent! *Datez* ou donnez rendez-vous à des lesbiennes, et vous aurez très envie de continuer à mener des projets avec elles!

Les fameuses **journées du matrimoine et du patrimoine** sont des espaces de rencontre très importants. J'aimerais qu'il y en ait d'autres, mais nous nous adaptons à l'existant et arrivons à proposer d'autres périodes de rendez-vous, mais c'est une autre histoire. Ce fut un moment précieux que de présenter ces documents de Claude Cahun et Marcel Moore à deux voix en 2020, avec la collègue en charge du service patrimoine et les militantes lesbiennes de Queer Code, chacune apportant un savoir situé et éclairant de points de vue différents ces archives et œuvres d'art. Puis, nous avons invité le public à créer à la manière de Claude Cahun à partir de photocopies de ses archives. Le QR code présenté sur cette œuvre d'une des participant·es donne accès à notre cartographie numérique et à plein d'autres archives conservées dans différents lieux. Nantes, nous voudrions y retourner en 2025 : si vous connaissez des collègues, nous

sommes preneuses de contacts ! Comment, dans les agendas des institutions, peut-on revenir ou être à nouveau programmées ou invitées à **coopérer régulièrement** ? Il faut vous attendre chers élèves conservateur·ices à ce que l'on ait envie de vous rencarder plusieurs fois, même quand vous pensez avoir déjà traité de la thématique LGBTQIA+. Nous voudrions peut-être revenir et prolonger ces coopérations...

Je chemine, j'essaie de trouver l'énergie et l'envie de mener des projets dédiés aux héritages LGBTQIA+ en dialoguant avec des collègues professionnel·les. J'en trouve à l'étranger, je commence à en trouver en France ou encore en Suisse. J'ai été amenée à rencontrer une très grande activiste et artiste, Catherine Gaillard, en tant que programmatrice de spectacles vivants. Avec des militantes lesbiennes, nous l'avons programmée en France et elle nous a ensuite invitées à Genève, où elle vivait. Quand on rencontre une personne extraordinaire, qui a fait de l'histoire orale sur les trajectoires de vie des lesbiennes, on ne s'imagine pas qu'on va la programmer treize ans plus tard dans un musée genevois lors d'une programmation dédiée à l'Histoire LGBTQIA+... Depuis 2019, la ville de Genève, inspirée des pratiques britanniques, organise le **mois de l'Histoire LGBTQIA+** en octobre. L'agenda 21 de la ville de Genève coordonne cette programmation. Depuis son début, nous y contribuons chaque année avec les associations Lestime et Notre Histoire Compte⁴⁶ (NHC). C'est l'occasion d'expérimenter et d'explorer des médiations et des rencontres avec les professionnel·les des archives et des musées de cette ville et de Suisse. Mais ce n'est pas ce service qui m'a fait découvrir les « guerrières de l'amour » de la Marche des Fiertés 2011 ; non, c'est cette rencontre avec l'artiste engagée Catherine Gaillard. Je n'aurais jamais pensé non plus qu'un bouclier de ces guerrières de l'amour puisse servir douze ans plus tard à guider des visiteurs au musée d'Art et d'Histoire (MAH) de la ville de Genève !

Combien de temps faut-il pour cheminer vers nous, vers vous ? Quel contexte permet qu'une professionnelle de musée, la responsable des publics du MAH, s'autorise et trouve pertinent de nous partager que parmi ses œuvres préférées du musée sont ces figurines d'amazones ? (fig.11) Vous nous voyez sur cette photographie à l'occasion d'une soirée où nous avons « queerisé » ce musée pendant le mois de l'Histoire LGBTQIA+ de la ville de Genève. « Queeriser » est un grand mot, en tout cas, nous avons coopéré à l'organisation de présentations d'archives et d'œuvres d'art au sein de l'établissement. Pour cela, il faut que chaque communauté, celle des professionnel·les et celle ici de militantes lesbiennes cheminent, qu'elles puissent **décider ensemble** – je parlais de consentement éclairé tout à l'heure – d'apprendre les contraintes de chacun·e par exemple, d'entendre les enjeux de chacun·e à sélectionner ses propres archives pour les mettre en dialogue avec les œuvres d'art conservées au musée... De 2019 (photo de l'atelier) aux boucliers (documents conservés à Lestime, l'association lesbienne de Genève, qui vont être présentés pendant ces visites à deux voix au MAH), il semble qu'il faut parfois du temps pour permettre ce type de coopérations. Ce temps est précieux et complexe à trouver pour que nos communautés de professionnel·les et de citoyen·nes LGBTQIA+ puissent **explorer et expérimenter**, parfois ensemble, parfois chacune de son côté. Lors de cette programmation, le musée a accueilli son public d'habitué·es mais aussi un **public qui ne vient pas** ou très occasionnellement. La mutualisation de moyens techniques et financiers a permis aux militantes de pouvoir explorer des présentations d'archives comme par exemple une borne tactile mais aussi de passer commande à un·e artiste non-binaire d'une œuvre originale. La possibilité de transformer des salles du musée a permis de créer par exemple un boudoir des luttes lesbiennes où le public pouvait se reposer entre deux visites, spectacles, projections et moments de danse... et repartir avec ces affiches (copies d'archives conservées à Lestime).

46 – Notre Histoire Compte une coopération entre Lestime, association des lesbiennes de Genève et Queer Code pour rendre visible l'histoire lesbienne et conserver les archives lesbiennes
<https://constellationsbrisees.net/portfolio/notre-histoire-compte/>



(fig.13) Visite à deux voix lors de la soirée « Queerscope », lecture de petites annonces de « Lesbia Magazine » devant le tableau « Germaine de Staël en Corinne au Cap Misène » d'Elisabeth-Louise Vigée-Lebrun © Irina Popa.



(fig.12) Visite à deux voix lors de la soirée « Queerscope » au MAH à Genève à l'occasion du Mois de l'Histoire LGBTQIA+ 2023, présentation des figurines en terre cuite représentant des Amazones, éléments d'un Bas-relief attribué à l'Atelier d'Arpi, fin IVe - début IIIe s. « av. n. è. » et lecture d'extraits de la revue québécoise « Amazones d'hier, Lesbiennes d'aujourd'hui » de mars 1982. © Irina Popa.

Pour « dater » des professionnelles ou des militantes, vous pouvez par exemple partager un exemplaire de *Lesbia magazine*, un magazine lesbien français connu pour sa rubrique de petites annonces, et il se passe beaucoup de choses. Cela veut dire que vous, élèves conservateur·ices, vous allez peut-être venir voir les collections LGBTQIA+ conservées par des personnes ou des associations et ainsi prendre le temps de vous déplacer jusqu'à elles, et ensuite elles iront vous voir ou vice-versa... Ici sur cette photographie, on voit une militante lesbienne de Lestime en train de lire des petites annonces de *Lesbia magazine* devant un tableau choisi avec la collègue du MAH (fig.12). Tout cela a été un projet commun avec le service des publics du MAH qui a demandé notre avis sur chaque œuvre sélectionnée, après présentation. Pour pouvoir établir ce dialogue, **il faut du temps, des moyens et beaucoup d'envie**. Une des missions des institutions publiques est de mutualiser des moyens publics pour donner accès à des publics à des collections publiques. C'est aussi donner des moyens à des personnes et à des artistes de ces communautés – minorisées et minoritaires dans notre société – de pouvoir partager et créer leurs récits. Vous allez, j'espère, avoir la chance d'avoir des collègues qui font du Drag King, comme Claire Mead pour des médiations culturelles queer, qui a fait également partie du collectif d'Archives LGBTQI+ Paris Île-de-France. Alors, **prenez soin de nous, prenez soin de vous**. Je vous assure que ce qui va se passer alors dans vos lieux avec les collections et les publics va être extraordinaire. Ce que moi j'ai essayé de faire, ce que j'ai envie de continuer à faire avec vous, ce sont ces mises en lien. Nos collègues du MAS⁴⁷ à Anvers ont collecté les archives d'un des bars gays les plus anciens de leur ville et ont en exposé une sélection lors de la Marche des Fiertés l'année dernière. En préparant cette « queerisation » du MAH de Genève, nous avons mené un dialogue avec ces professionnel·les et invité les deux équipes suisses et belges à échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Il y aurait encore plein d'aspects à partager mais nous nous reverrons, je l'espère, bientôt pour poursuivre nos échanges. Ces pratiques commencent à se déployer un peu partout en France. Sur cette photographie, nous animons une visite à deux voix à Bordeaux en 2023 avec un professionnel du Centre Jean Moulin. Permettre à des jeunes générations de personnes queers, trans, non binaires, de pouvoir s'exprimer, de présenter leurs patrimoines et partager leurs histoires dans des musées et des institutions publiques est indispensable. Comme ici sur cette photographie où au Musée d'Aquitaine lors d'un atelier l'année dernière, des jeunes trans présentent leur création textile en hommage à deux résistantes lesbiennes internées à Bordeaux. Je suis fière de tout ce chemin parcouru et j'espère que vous serez fier·es de tous les projets que vous allez mener avec ces partenaires et publics dédiés aux héritages LGBTQIA+. J'espère vous voir au musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute Garonne à Toulouse en juin prochain, lors de notre rencontre sur les commémorations des mémoires LGBTQIA+ de la Seconde Guerre mondiale. Ici sur la photographie, on voit un cœur offert à une femme rescapée du camp de concentration par une autre femme et qui est conservé au sein de ce musée de la Résistance, ainsi que le quilt créé par des jeunes trans bordelais dont je vous parlais tout à l'heure. Ces objets patrimoniaux ont à dialoguer. J'espère que vous organiserez ces dialogues, et je vous souhaite d'avoir beaucoup de plaisir à coopérer avec des personnes LGBTQIA+ et à présenter leurs héritages.

Merci Isabelle, merci Maëva. J'ai beaucoup aimé ton intervention, Isabelle, parce que ça nous montrait le temps nécessaire pour mener ces projets, pour tisser la relation et que ce soit quelque chose de pertinent pour tout le monde – j'ai trouvé cela particulièrement intéressant.

Hélène PRIEGO

J'avais une petite question par rapport au travail de votre groupe avec les Archives du Monde du Travail, j'aurais souhaité savoir en quoi cela a constitué. Est-ce que c'était une relecture systématique des textes? Une rédaction?

Les collègues des ANMT avaient surtout envie de vérifier le travail fait avec Laurent Thévenet concernant les sources de l'histoire de ce couple de résistantes lesbiennes. On les a

mis en lien avec les institutions qui conservent certaines de ces sources, notamment en Allemagne. Puis nous avons été invitées à relire le chapitre de l'exposition et le cartel. C'est un tout début de coopération ; nous aurions aimé organiser une rencontre dans le cadre de la programmation qui accompagnait l'exposition. Les choses ne se sont pas faites, mais j'espère que ce travail de coopération pourra être poursuivi. On voit bien que ce sont des pratiques qui tiennent à quelques personnes, qui ne sont pas encore inscrites dans le projet d'établissement, c'est donc à poursuivre. Les collègues nous ont tenu au courant des retours en lien avec l'exposition, nous ont montré leurs documents de médiation – ce qui était très inspirant. Pour poursuivre cette coopération, nous aurions besoin de moyens : des moyens pour pouvoir se déplacer, des moyens pour avoir du temps à consacrer aux projets et ouvrir ensemble les agendas des projets.

Isabelle SENTIS

Anna MAGNIEN

Du placard à la scène, de la scène au musée. Artistes et institutions au défi de la patrimonialisation des cultures Queers

Tatiana RYBALTCHENKO

Bonjour Mesdames, Messieurs et toutes les personnes entre les deux. Nous sommes ravies aujourd'hui de vous présenter cette table-ronde intitulée « Du placard à la scène, de la scène au musée. Artistes et institutions au défi de la patrimonialisation des cultures queers ». Il s'agira d'y aborder plus en détail la question des modalités d'entrée, de gestion, de conservation mais aussi de valorisation et de médiation des cultures matérielles et immatérielles produites par les communautés queers et LGBTQIA+ au sein des institutions muséales.

Comme l'indique la définition des musées approuvée par l'ICOM à l'été 2022, le musée aspire à incarner cette :

« institution permanente, au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Elsa BACHELARD

Interroger l'intersection entre les patrimoines pluriels LGBTQIA+ et les musées prend tout son sens au regard de cette définition qui dessine un nouvel horizon d'attentes partagées pour ces institutions : celui de préserver, d'enrichir et de transmettre des objets et des récits, d'individus et de communautés, en particulier lorsque celles-ci sont invisibilisées et marginalisées. Or l'accès des créations et des pratiques culturelles des communautés LGBTQIA+ à un régime de patrimonialisation institutionnelle pose de nombreuses questions. Une fois entrées en collection muséale, ces pratiques et ces productions se livrent à **d'autres mains, d'autres regards et d'autres discours** ; dès lors, comment prendre en compte les points de vue de celles et ceux qui ont produit ces patrimoines et qui leur donnent tout son sens ? Comment les institutions publiques peuvent-elles collaborer avec les communautés LGBTQIA+, ayant souvent déjà des pratiques patrimoniales propres, et aborder la gestion et la valorisation de pratiques qui sortent parfois – souvent – des cadres ? Comment élaborer ensemble des discours capables de promouvoir inclusion et diversité à destination de publics variés, plus ou moins informés et sensibilisés à ces sujets ? À la suite d'initiatives prises par d'autres musées, anglo-saxons, allemands ou belges, les professionnels et professionnelles des musées français, nationaux comme territoriaux, ont récemment commencé à s'emparer de ces questions. Celles-ci concernent à la fois la partie visible du travail muséal, notamment la valorisation des collections à travers des expositions, mais également le travail de fond, plus discret et modeste, d'enrichissement des collections, de leur documentation, indexation et mise en accessibilité via des bases des données, des portails en ligne et, bien sûr, via la conception de dispositifs de médiation.

C'est ce travail collectif et au long cours, mené à bien grâce à un dialogue actuellement renouvelé entre les professionnels du patrimoine, les associations, les activistes et plus largement les communautés productrices de ces objets et récits LGBTQIA+ et queer, qui se trouve au cœur de cette table ronde. Comme l'a rappelé Isabelle Sentis lors de son intervention, la question fondamentale à l'origine de cette journée d'étude est de comprendre comment travailler ensemble, comment avancer de manière commune sur ces sujets, professionnels du patrimoine et communautés. Pour évoquer et participer à la construction de ce dialogue commun, nous avons le plaisir d'accueillir **quatre invitées et invités** aux profils tant institutionnels qu'extra-institutionnels, qui sont issus du monde de la jeune recherche en histoire de l'art, des musées des Beaux-arts mais aussi des musées de société, du militantisme ou de la performance artistique. Observatrices et observateurs participants de cette mutation récente des musées vers l'inclusion d'une plus grande diversité de récits, ils et elles pourront nous partager leurs points de vue sur les possibles intersections entre institutions et patrimoines LGBTQIA+.

Nos premières intervenantes sont le duo formé par Marion Cazaux et Tuna Mess. Marion Cazaux est doctorante en histoire de l'art contemporain à l'Université de Pau et des pays de l'Adour au sein du laboratoire ALTER. Sa thèse s'intitule « Auto-représentation et pratiques performatives queers de 1980 à aujourd'hui », et porte sur la **pratique du travestissement** dans les performances d'art contemporain mais aussi de drag⁴⁸. Sa recherche est née de son expérience militante, et son travail d'historienne de l'art est indissociable des objectifs militants qu'elle poursuit et défend. Outre sa thèse, elle est l'une des fondatrices du collectif ARQ, « Arts et Représentations Queers », un collectif de recherche pour une histoire de l'art et des représentations féministes et queer. Elle est aussi commissaire d'exposition indépendante et crée des projets d'expositions qui donnent de la visibilité aux enjeux et thématiques féministes et queers, tout en offrant des espaces de monstration et de discussion à de jeunes artistes marginalisées. Attachée au **développement d'espaces queers dans les territoires ruraux**, elle développe principalement ses projets dans le Béarn, en particulier à Pau. Elle intervient aujourd'hui en duo avec Tuna Mess, artiste performeuse et plasticienne belge basée à Paris. Après des études de création de mode à La Cambre (Bruxelles), et dix ans de stylisme pour Balenciaga, Paco Rabanne et Mugler, elle décide de se consacrer à la performance. Cette performance se fait d'abord au cabaret où Tuna Mess détourne les codes du drag, que ce soit ceux des normes de genre mais aussi des conventions esthétiques traditionnelles à travers son usage des costumes et du texte. Depuis 2022, elle crée aussi des accessoires, des sculptures et des installations dites performatives, c'est-à-dire qu'elle étudie la façon dont ses objets s'incarnent et performant lorsqu'ils sont activés par l'artiste mais aussi par eux-mêmes lors

de leur exposition. En duo, Marion Cazaux et Tuna Mess vont aborder la thématique de la patrimonialisation et de l'exposition **des cultures et pratiques drag**, au travers de divers exemples tirés de leurs expérimentations respectives.

Elsa BACHELARD

Abel Delattre est doctorant contractuel en deuxième année de thèse en histoire de l'art contemporain à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Sa thèse porte sur les acquisitions, accrochages et expositions des artistes femmes au Musée national d'art moderne entre 1947 et 1974. Il s'attache à interroger la place des artistes femmes dans l'histoire de l'art et les collections publiques françaises. En parallèle, Abel Delattre fait partie de deux collectifs de recherche : « les Jaseuses », un collectif de chercheurs et chercheuses féministes, et le collectif ARQ, aux côtés de Marion Cazaux. Il est également rédacteur en chef d'un carnet *Hypothèses*

intitulé « Ombrelles », où il publie ses recherches et réflexions autour des thématiques concernant les artistes femmes, les questions de genre et queer, le Surréalisme et l'art abstrait. Pour cette table-ronde, il se concentre en particulier sur la question de la présence, des absences, et du **devenir des œuvres des artistes lesbiennes** du Paris des années 1920 au sein des collections du Mnam, à partir du cas particulier de l'artiste états-unienne Romaine Brooks. Eléonore Belin est chargée des expositions temporaires au Musée national de l'Éducation (MUNAÉ) à Rouen depuis 2022. Historienne de l'art spécialisée dans les arts des pays d'Islam, elle évolue depuis plusieurs années dans l'environnement professionnel et intellectuel des musées d'histoire et de société et s'intéresse à la construction de ponts et passerelles entre les patrimoines (matériel, immatériel, beaux-arts, professionnels et techniques, intimes et collectifs...). Aujourd'hui, elle participe au projet « Éducation et LGBTI+ » mené par le MUNAÉ en partenariat avec plusieurs acteurs associatifs. Elle réfléchit à la gestion et la poursuite de la collecte en cours sur les patrimoines LGBTI+ ouverte en 2017-2018. C'est cette expérience de construction et de transmission d'un patrimoine éducatif LGBTQIA+ qu'elle a proposé d'évoquer pour cet échange.

Elsa BACHELARD

Patrimonialiser le drag. Problématiques en milieu pailleté.

Marion CAZAUX

Est-ce que tu peux nous présenter Tuna Mess?

Je suis performeuse et plasticienne, j'ai commencé le drag il y a cinq ans et je me suis lentement dirigée vers la performance au sens plus large et la création d'objets, puisque je suis diplômée d'une école d'arts visuels.

Tuna MESS

Marion CAZAUX

Tu fais le choix de te qualifier de performeuse plutôt que de drag, peux-tu nous expliquer ce choix vis-à-vis des institutions et du milieu drag?

Je pense qu'aujourd'hui le mot drag a une histoire assez incroyable et extrêmement intéressante, malheureusement je constate quand je me présente comme drag queen à certains publics, que la seule référence qui existe pour eux est *RuPaul's Drag Race*⁴⁹. Je suis en tout cas mieux accueillie par les institutions si je parle de moi en tant que performeuse puisque ma pratique a depuis longtemps évolué et s'est éloignée du lipsync⁵⁰ et des pratiques plus traditionnelles du drag. Je n'ai pas de problème à me présenter comme performeuse et donc j'utilise ce mot.

Tuna MESS

Marion CAZAUX

Est-ce que tu peux nous parler de tes rapports avec les institutions et de tes collaborations?

Néanmoins si dans des shows drag on parle de moi en tant que drag queen, ce n'est pas du tout une insulte, au contraire.

C'est assez nouveau dans ma pratique. Je viens de terminer deux collaborations, la première avec l'espace adolescents/jeunes adultes du Centre Pompidou, le studio 13/16, qui accueille des adolescents tous les après-midis et qui leur propose de découvrir des artistes et des pratiques artistiques, aussi bien théoriques que techniques, à travers la pratique de quelqu'un. Ils m'ont invitée là-bas parce que je couds et ça les intéressait que je puisse parler de la **création d'un personnage**, de comment l'incarner plutôt que le jouer, à travers un apprentissage très simple de la couture. Ça m'a amené à faire une autre collaboration avec le Carreau du Temple pour leur festival *Everybody* où je proposais à tout à chacun de se mettre en drag, dans un espace *Quick Drag*. L'idée était que cela aille très vite et qu'on comprenne comment créer un personnage sans passer par l'artisanat ou une notion traditionnelle du beau. Je voulais parler des fondements du drag à « monsieur et madame Tout le monde » en abordant simplement la couleur, la symbolique : en quoi se rendre moche ou un peu monstrueux c'est aussi dire des choses sur soi. Depuis, grâce à

Tuna MESS

Marion CAZAUX

J'étais présente à l'université d'été de la Bibliothèque Kandinsky et j'avais commencé un dialogue avec le public, avec mes collègues, sur la patrimonialisation du drag, notamment via la présence du drag dans les musées – présence qui commence à se faire sentir petit à petit. Tuna Mess, est-ce que tu penses qu'il est souhaitable pour la communauté queer et drag que cet art soit légitimé par les institutions culturelles? N'y-a-t-il pas un **risque de récupération** et a-t-on besoin, en tant que communauté queer, d'être légitimé par des institutions bourgeoises et cis-hétéronormées?

ça, j'ai une visibilité pour des institutions et je bosse en ce moment avec des musées à Lille et à Bruxelles sur des expositions et des projets de performances (fig.13).

49 — Émission de télé-réalité américaine extrêmement populaire mettant en compétition des drag queen pour le titre de reine. Créée en 2009 par RuPaul, l'émission est désormais franchisée dans de très nombreux pays à l'international, dont la France depuis 2022.

50 — De l'anglais *lip* (lèvres) et *sync* (synchronisation), le *lipsync* désigne le fait d'interpréter une chanson sans la chanter, en playback. Les lipsync sont des performances caractéristiques des shows drag, où les drags jouent à interpréter la chanson en la mimant et souvent en exagérant, comme au théâtre. Ces performances peuvent inclure de la danse, voire des acrobaties.



(fig.14) « Ghost », installation de Tuna Mess en collaboration avec Quentin Estève, présentée à l'exposition « Fashion Moves » de Juin à Août 2024, Bruxelles, MAD Brussels © Lucrece Hamon.

Je pense que c'est important aujourd'hui. De toute façon, il y a une représentation du drag qui passe par la télé-réalité, cela veut dire des producteurs qui n'appartiennent pas nécessairement à la communauté queer. On sait aujourd'hui que ce sont ces télé-réalités qui ont le plus de retours et de visibilité. Il y a une réponse qui est importante et si elle peut se faire par

les institutions elle est intéressante. Les modalités ensuite – j'espère – pourront être moins dangereuses que celles d'une production télévisuelle qui a besoin d'abord de faire de l'argent et de l'audimat.

Marion CAZAUX

Je voulais parler de la notion d'hétérotopie foucauldienne⁵¹, dans le sens d'un lieu qui est à la fois **lieu émancipateur et emprisonnant**, c'est-à-dire par exemple un bar LGBTI qui va être émancipateur car on va pouvoir être *out* devant les autres personnes mais à la fois emprisonnant parce que si on va dans des lieux queers, c'est parce qu'on n'est pas les bienvenus-es dans les autres lieux. C'est cette tension entre prison et émancipation qui réside dans le terme d'hétérotopie. Est-ce tu penses qu'un musée qui expose du drag ou qui invite des artistes drags à performer, a un potentiel hétérotopique, ou reste-t-il coincé dans sa matrice de musée ?

J'avoue que je n'y crois pas trop et je pense même que c'est dangereux de croire qu'on pourra construire cet espace à l'intérieur du musée. J'ai l'impression parfois que dans les invitations on croit

Tuna MESS

que, par ma simple présence en drag, la dynamique d'un show drag et les qualificatifs de l'espace du show drag allaient être transportés dans le musée. Dans les faits, je constate que ce n'est pas du tout le cas. Il vaut mieux en être conscient, justement pour faire en sorte que la présentation de la pratique du drag soit la plus compréhensible possible. Finalement, quand je rentre dans un musée et qu'un espace a été créé, qui est une **hétérotopie**, possiblement, moi qui suis un peu timide, je n'y vais pas, j'ai peur. Néanmoins, c'est aussi important qu'il y ait des traces de comment cette hétérotopie existe ailleurs, tout en se rendant bien compte qu'on est dans une autre modalité lors de la présentation de ces traces au musée, et que l'on ne voit pas exactement ce qu'est le drag lorsqu'on le présente en cadre muséal. Qu'on n'entende pas dire « ceci est un show drag », juste parce qu'il y a une performance qui se passe dans un musée.

Marion CAZAUX

Est-ce que tu peux nous parler de la performance qui avait été prévue en nightclub au centre Pompidou qui n'a pas eu lieu à cause des grèves ?

C'est une soirée qui avait été organisée par le Georges, le restaurant du Centre Pompidou, donc une soirée privée qui se faisait à Pompidou et en utilisait le nom. Mais c'était vraiment une soirée faite pour danser et boire, rien ne me faisait dire que ça allait être l'occasion de faire d'autres types de performances.

Tuna MESS

Marion CAZAUX

Puisqu'on se trouve dans le contexte d'une journée d'étude organisée par les élèves conservatrices et conservateurs du patrimoine, quelles sont les meilleures manières d'exposer le drag selon toi ? On a eu cette discussion avec Rémi Baert, qui a en ce moment une exposition à la galerie Natalie Seroussi sur le drag clown⁵². On pense d'abord à exposer des photographies de shows et des tenues : comment **aller au-delà d'un mannequin vide et inanimé** ? Au-delà des photographies de performances ? Comment peut-on exposer du drag ? Quelles sont les modalités à prendre en compte ?

51 – L'hétérotopie est un concept théorisé par Michel Foucault lors d'une conférence de 1967. Il désigne la différenciation des espaces caractérisés par une discontinuité avec ce qui les entoure. Si l'utopie offre un idéal « sans lieu réel », l'hétérotopie correspond à un lieu réel, un « espace autre » support d'un imaginaire collectif, qui suit des règles différentes de celles des lieux réguliers : une cabane d'enfant, un théâtre, mais aussi des lieux de mise à l'écart comme les hôpitaux et hospices. L'hétérotopie génère des différences de comportements, des écarts à la norme, voire de nouvelles normes. Le passage de la voix haute au chuchotement (bibliothèque, musée), ou au cri (discothèque) peut marquer l'entrée dans l'hétérotopie ; elle peut être éphémère, comme lorsqu'un événement public change provisoirement les règles et les normes d'un lieu.

52 – *Dragclown affairs*, 21 mars - 15 juillet 2024, Galerie Nathalie Seroussi, Paris.

Marion CAZAUX

Je me demande à quel point c'est possible et s'il faut vraiment vouloir exposer du drag ou s'il faut cultiver cette idée qu'on est en train d'exposer des traces de performance. Le nommer ainsi, met le show drag à distance, le protège – protège ce qui lui est propre et qui ne peut pas être fait dans un musée. L'émission de télé-réalité *RuPaul's Drag Race* est à nouveau un exemple très intéressant : quand à la télévision des producteurs nous font entendre que c'est du drag qu'on regarde, le public qui vient ensuite assister à des shows n'est ni préparé, ni dans la compréhension de ce qu'il est en train de voir, et dévalorise possiblement ce qui est valorisé à l'intérieur de cet endroit. Je pense que là est le risque au musée. Parler de **traces de performances** est plus juste ; s'il y a des drags queen qui, par ailleurs, sont plasticiennes,

Est-ce que la « mainstreamisation » en cours du drag via ce concours télévisé, qui est à lier à une forme de patrimonialisation, met à mal ou met en danger les racines mêmes du drag et des scènes locales ?

alors l'œuvre revêt un nouveau rapport. Mais je ne réfléchis pas cette œuvre comme une performance que je fais à un drag show, il s'agit vraiment d'autre chose (fig.14).

Les racines du drag sont très profondes mais l'arbre est tout petit, notamment par manque d'argent. Je ne pense pas que ça fasse vraiment du mal, des gens découvrent le drag à travers cette émission et tombent amoureux du drag, ce qui dépasse la télé-réalité. Je ne pense pas que ce soit négatif. Mais du point de vue de la communauté, ce n'est pas facile tout le temps de se rendre compte qu'il y a une mauvaise compréhension de notre culture et de notre pratique parce que la grille de lecture seule est la télé-réalité. C'est pour ça que personnellement je suis pour ces conversations et pour faire entrer du drag, même seulement par des traces, au musée ou dans les institutions en général.

Tuna MESS

Tuna MESS



(fig.15) Portrait de Tuna Mess
© Lucrece Hamon.

« Quelqu'un plus tard se souviendra de nous ». Romaine Brooks dans les collections du Musée national d'Art moderne

Je travaille sur les artistes femmes au Musée national d'Art moderne et je m'intéresse beaucoup aux questions d'acquisition : ce qui est entré au musée et ce qu'on en a fait depuis. Au sein de ce très grand corpus, il y a de nombreuses artistes femmes, même si beaucoup sont inconnues. Il y a notamment Romaine Brooks, une artiste lesbienne très connue pour ses portraits de l'élite dite du **Paris-Lesbos**, réunie autour de Natalie Clifford Barney, une Américaine venue à Paris qui a voulu recréer ce Lesbos après une tentative échouée au vrai Lesbos, entre la Première Guerre mondiale et les années 1920. L'une des grandes œuvres de Romaine Brooks est une galerie de portraits de personnages qui gravitent autour de ce salon, comportant donc beaucoup de lesbiennes. Vous avez peut-être vu du Paris-Lesbos récemment, notamment à l'exposition *Over the Rainbow* au Centre Pompidou du 28 juin au 13 novembre 2023 : dans la première salle dédiée au Paris-Lesbos, il y avait quelques portraits peints par Romaine Brooks.

B. Abel DELATTRE

Les œuvres de Romaine Brooks sont un peu visibles à Paris, mais surtout à Poitiers et à Blérancourt. Il est assez intéressant de voir qu'il y a des œuvres lesbiennes et très queer dans ces collections depuis longtemps mais qu'on n'a pas vues jusqu'à récemment – jusqu'aux années 1980 et une exposition monographique sur **Romaine Brooks**. Dans mon travail, j'ai d'abord regardé les œuvres de cette dernière dans les collections publiques. J'en ai trouvé quatre : *Gabriele d'Annunzio, le poète en exil*, qui a été donné par Romaine Brooks à l'État français et part au musée du Luxembourg en 1914. Ensuite l'État achète le pendant à ce portrait, l'autoportrait de Romaine Brooks, *Au bord de la mer* en 1922. Il y a *La chèvre blanche (Portrait d'Elsie de Wolfe)*, également achetée par l'État en 1920. Enfin rentre dans les collections nationales *Jean Cocteau à l'époque de la grande Roue*, donné en 1949 par Natalie Clifford Barney au Musée national d'Art moderne, qui ouvre en 1947. Ces modes d'acquisition interrogent. Pourquoi Natalie Clifford Barney donne-t-elle les portraits de Cocteau et d'Elsie de Wolfe ? Pourquoi ce portrait de Gabriele d'Annunzio donné par Brooks, puis plus tard l'autoportrait, qui en est le pendant ? Ma théorie est que Brooks a d'abord donné ce portrait de d'Annunzio, puis a signalé son autoportrait à l'État français pour qu'ils soient réunis au même endroit et fassent œuvre complète, en cohérence avec la proximité amicale des deux sujets. L'État cède et l'achète mais le destin fait que ces portraits ne sont pas au même endroit. D'Annunzio est aujourd'hui à Poitiers alors que l'autoportrait est au Musée franco-américain du château de Blérancourt.

Ces acquisitions interrogent : qu'est-ce que ces œuvres sont devenues ? Entrées pour certaines dès les années 1920 dans les collections nationales, on ne les voit pas jusqu'aux années 1980. Celle qu'on voit le plus est le portrait de Cocteau : le tableau a bien circulé dès son entrée (voir les fiches d'identité des œuvres disponibles sur le site du Mnam). Cependant, les expositions où il circule portent sur Cocteau, la tour Eiffel, ou Paris : ce n'est que dans les années 1980 qu'il figure dans des expositions dédiées à Romaine Brooks. Autrement dit, le portrait entre dans les collections et est reconnu par l'État comme étant un portrait de Cocteau. Des quatre tableaux, c'est aussi **le seul qui figure dans l'accrochage** des collections permanentes du Musée national d'Art moderne français – même si l'on pourrait commenter longuement le fait qu'il est placé dans un creux, un peu caché. Cette place lui est accordée car il montre Cocteau, un grand poète français qui pose devant la tour Eiffel, un grand édifice français et parisien. Romaine Brooks est oubliée, tout comme le contexte très queer et lesbien du Paris-Lesbos. La deuxième œuvre qui a une bonne visibilité et circulation est *Gabriele d'Annunzio, le poète en exil* –

toujours selon les mêmes modalités : on met en avant d'Annunzio, grand poète, mais on oublie Romaine Brooks. Il circule beaucoup mais son pendant, avec lequel il devait être exposé et montré, ne circule pas avec – jusqu'à aujourd'hui, où ils se trouvent dans deux musées différents.

Pour les deux dernières œuvres, acquises dès 1920, il y a un trou entre 1925 et les années 1970 – en 1971 a lieu une monographie sur Romaine Brooks aux États-Unis, et en 1987, la première exposition sur elle au musée de Poitiers. Ces deux œuvres-là ne circulent donc pas pendant plus de cinquante ans. Remisées dans les réserves, **elles n'ont pas leur place** dans les collections permanentes et on ne les montre pas. Ces cas-là sont intéressants pour analyser les nouveaux sens donnés aux œuvres. Par exemple, Romaine Brooks fait le portrait de Cocteau comme jeune homosexuel, qui se joint à ce salon et y trouve un cadre très stimulant pour sa propre poésie. Le musée évacue ce sens, en le présentant comme un tableau presque patriotique : un grand poète français devant la Tour Eiffel, un moyen de mettre en valeur l'art français. À l'inverse, les tableaux auxquels on n'arrive pas à redonner un sens sont cachés, non montrés. Le portrait d'Elsie de Wolfe n'a figuré dans aucune exposition récente, et il n'a jamais circulé.

Il est intéressant de se pencher sur les questions soulevées par le traitement de ces œuvres queers, sur leur entrée dans les collections nationales et dans une histoire de l'art français, à la construction de laquelle participe activement le musée. On peut prendre l'exemple de l'exposition *Over the Rainbow*, où l'on voyait ces œuvres dans la première salle. Cette présentation correspond à une première étape, qui est de donner une visibilité à ces œuvres, de **les remettre en circulation**. Ensuite se posent d'autres questions auxquelles le musée doit essayer de répondre : comment ces œuvres sont-elles entrées dans les collections, comment sont-elles transmises... Ce sont souvent de jeunes chercheurs et jeunes chercheuses qui travaillent sur ces sujets : je signale le travail d'une masterante, Sharon Gabbay, qui travaille sur Natalie Clifford Barney et la question de la transmission des œuvres de Romaine Brooks. D'autre part, ces œuvres, on les a vues aujourd'hui ; est-ce qu'on va les voir demain ? Est-ce qu'elles vont s'insérer dans les collections permanentes ? L'exposition a un peu moins d'un an mais quand on regarde le parcours permanent du musée, on voit qu'on n'y parle toujours pas du Paris Lesbos, et que Romaine Brooks est retournée à Poitiers et au Musée de Blérancourt.

Construire et transmettre un patrimoine LGBTQIA+ au Musée national de l'Éducation

Encore un grand merci pour cette invitation à discuter de la construction et la transmission d'un patrimoine éducatif LGBTQIA+, véritable enjeu au Musée national de l'Éducation. Deux petits mots à ce sujet, parce que pour beaucoup d'entre vous, c'est peut-être un grand inconnu. Il s'agit d'un musée héritier du Musée pédagogique créé par Jules Ferry en 1879 et qui se trouve à Rouen. Il est divisé en deux bâtiments : un au centre-ville – ancien – et un en périphérie beaucoup plus récent qui conserve près d'un million d'objets et documents du XVI^e siècle à nos jours, qui traitent en France et dans ses anciennes colonies des questions d'éducation à l'école et en dehors de l'école. C'est un musée d'histoire et de société : à cet effet, il a à cœur de **mettre le contemporain en perspective** historique ou de traiter de ce qu'on appelle pudiquement de « questions socialement vives ». Cela a été le cas en 2017-2018 à l'occasion d'une exposition sur l'Algérie en période coloniale ; cela a aussi été le cas cette année par une exposition sur le vêtement à l'école, qui n'a pas oublié d'aborder les questions d'uniforme et de laïcité.

Éléonore BELIN

Dans ce cadre-là, et depuis 2017, le musée a très à cœur de traiter des sujets liés au genre et à **l'éducation à la sexualité**. Pourquoi 2017 ? Les musées se questionnent depuis plusieurs années déjà mais c'était une période particulièrement terrible pour tout ce qui concerne les discriminations LGBT-phobes en milieu scolaire. Il y a aussi une vraie réflexion sur le climat scolaire, l'inclusivité ; c'est en 2017-2018, que se produisent les premiers frémissements politiques volontaristes : lutte contre les discriminations d'abord puis lutte contre les LGBT-phobies. Pour autant, même si les musées s'emparent de ces questionnements, il n'y avait rien en lien avec l'enfance et l'école. C'est pour cela que le musée s'est positionné sur ces questions. Ce projet se développe à cette époque-là dans une volonté d'explorer l'histoire LGBTQIA+ dans l'univers éducatif. Nous avons dès le départ souhaité un projet partenarial, mobilisant un comité de pilotage constitué d'acteurs associatifs locaux, au niveau Normandie (le centre LGBTI de Normandie, le Refuge Normandie avant sa chute, Fiertés colorées et les membres de la communauté éducative). Le musée avait à cœur de tenir une position, non pas de sachant, mais au contraire de **lieu d'accueil**, à la fois un lieu physique où les réunions de travail pouvaient avoir lieu effectivement mais aussi comme **lieu institutionnel de convergence** de réflexions qui étaient jusqu'alors assez éparées. On a également eu la chance de monter des partenariats un peu plus ponctuels avec notamment AIDES, le Planning familial, CRIPS⁵³ Sud à Marseille, etc. Mais il semblait fondamental – et ce dès le départ – de recueillir l'expertise des publics concernés et des acteurs et actrices impliqués pour mener un projet que le musée ne voulait et ne veut toujours pas (il est encore en cours) comme vertical.

Rétrospectivement je dirais qu'on a souffert d'un **problème de méthodologie**. La méthodologie de travail avait été dès le départ tributaire de la mise en réseau entre les associations et acteur·ices du projet ; la fragilité du micro-cosme associatif normand a impacté les manières de travailler de chacun·e, spécialiste ou non des musées. On y travaille encore et on est aussi là pour apprendre. L'objectif de ce projet était double : identifier une collection d'objets et de documents déjà conservés dans le musée pour valoriser un patrimoine éducatif LGBTQIA+ pour la recherche et les publics ; lancer une collecte pour **transmettre sous la forme d'actions de médiation et de formation**, notamment envers la communauté enseignante. Je vous montre quelques exemples de documents qui étaient déjà dans les collections avant 2017. On a eu l'occasion d'en parler ce matin ; malgré le fait que ces documents soient déjà dans les collections du musée, ils donnaient à voir

une collection héritière d'un plan de classement hétéronormé qui ignorait les questions d'orientation sexuelle et de genre. Pour vous donner une idée, on avait plutôt des planches de catéchisme, des photographies de classe, de la littérature de l'institution ou pédo-psychologique, des manuels. Il a fallu questionner l'existant et pour cela on a dû **modifier le plan de classement** des collections et son thésaurus. On a créé deux nouvelles entrées : « Éducation à la santé et à la sexualité » et « Lutte contre les discriminations ». Ça peut paraître anodin mais c'est essentiel puisque jusqu'à cette période, si vous cherchiez dans les collections du MUNAÉ, les termes LGBT, trans, non-binaire, lesbienne, rien ne remontait. Grâce à cela, on peut filtrer beaucoup plus facilement les collections.

D'autre part, on a lancé **une collecte d'objets et de documents** qui témoignent des pratiques de la communauté éducative dans le champ des LGBTQIA+, qui inclut la lutte contre les discriminations, mais pas que, puisque la question de la visibilité et de l'émergence des modèles positifs est très importante. D'autant plus que le patrimoine éducatif n'a pas souvent vocation à être conservé, en tout cas par les institutions. J'imagine que vous avez tous chez vous des reliquats de votre parcours scolaire : ça ne vous viendrait sans doute pas à l'idée de le donner au musée. Mais surtout des documents remis par les élèves et remplis par leur soin dans le cadre des interventions en milieu scolaire (IMS). Je vous donne un exemple, qui donne la définition de l'homophobie par un des élèves : « *ce n'est pas normal d'être homophobe* » (fig.15). Dans cette collecte, je vais vous parler de deux exemples intéressants qui témoignent d'une évolution dans les collections du musée et qui donnent encore à réfléchir sur la pratique de la collecte et de la patrimonialisation. Une comédie musicale *Roméo et Julien* réalisée en 2015-2016 par les élèves du collège André-Maurois de la Saussaye (27), qui adapte doublement la pièce de Shakespeare : une histoire hétérosexuelle devient une histoire homosexuelle et surtout une pièce de théâtre devient une comédie musicale. Là encore on a ce déplacement : est-ce qu'on peut vraiment parler d'un travail mené dans une perspective queer ? Pas sûr mais en tout cas c'est très intéressant d'avoir ce regard. On conserve les discussions avec les élèves acteurs et actrices sous la forme de petits questionnaires avec le fichier entré en collection. Une deuxième œuvre a été réalisée dans le cadre d'une épreuve du baccalauréat de 2017 d'arts plastiques dont le sujet portait sur la notion d'achevé/inachevé : un dessin proposé par un élève en situation de transidentité. C'est lui-même qui a demandé à le faire rentrer dans les collections du musée. L'œuvre est très bien documentée : on connaît le parcours de l'élève, on est toujours en contact avec lui et on le sollicite régulièrement pour nous aider à transmettre correctement son parcours, son œuvre et ce qu'il veut en dire.

Un autre exemple : une planche d'élocution datant des années 1950/1960. Les planches d'élocution sont des supports d'apprentissage pour le développement du vocabulaire des enfants. L'image parle d'elle-même : elle est le reflet d'une société que l'institution voulait présenter à ces élèves, elle est également le reflet d'une période d'après-guerre qui était particulièrement oppressive sur les questions de sexualité et de genre. Depuis toujours cette planche d'élocution est présentée comme « Maman fait des gâteaux », peut-être avec sa sœur, l'employée de maison, mais jamais comme « Maman fait des gâteaux avec sa petite amie », car oui effectivement, on peut se poser la question. Quand on leur présente ce type d'images, les élèves ou le public savent, et vous aussi. Bien sûr, ce type de document peut servir à une véritable éducation du regard en invitant à se méfier des automatismes qu'on a tous·tes parce qu'on a été éduqué·es d'une certaine manière. C'est d'autant plus facile sur ce type de documents institutionnels plutôt que sur certaines photos de classe où l'on est toujours tributaire du passé de quelqu'un que l'on ne connaît pas forcément.

(fig.16) Élèves du lycée Colbert de Petit-Quevilly, « Ensemble de papiers définissant l'homophobie produits lors d'une intervention en milieu scolaire réalisée par Le Refuge », 2018, Musée national de l'éducation, inv. 2018.23.2, © Réseau-Canopé - Le Musée national de l'Éducation.
(page suivante)

~~Rejet~~

Peur / Rejet des autres

Homophobie : Des personnes qui rejette les ~~homophobe~~
homosexuels car il s'aime entre eux, qu'il
ne respect pas la personne en face d'elle
alors qu'il sont exactement pareil.

Tout ce travail de collecte, de documentation des collections, se clôture avec **un travail de transmission** que l'on veut accessible à tous au musée. Dans ce cadre-là plusieurs actions ont été et sont toujours menées depuis 2017. Il y a des actions à destination des enseignants qui relèvent de la formation en ligne (MOOC, webinaires...). Ce sont des initiatives qui sont nées en 2017 mais que l'on revisite aujourd'hui pour tout un tas de sujets. On a également monté une exposition sur panneaux, itinérante, qui a vocation à être empruntée, empruntable par les établissements scolaires mais pas seulement. Le but est de rendre visible à tous un sujet grâce à la matérialité des collections et de participer à sa légitimation – même si on peut encore se poser la question de ce besoin – en intégrant à une collection des objets qui, selon le code du patrimoine, sont aujourd'hui des biens d'intérêt général. Il est important de transmettre ce discours jusque dans les classes et dans les centres de documentation. Pour le moment ce n'est pas encore le cas, mais on espère que cela pourra prendre forme assez prochainement. Les questions d'éducation et de communautés LGBTQIA+ ne sont pas présentes dans le parcours permanent du musée car le bâtiment n'est pas adapté et il n'y a pas la place. On organise des visites de réserves thématiques assez régulièrement mais on aimerait vraiment intégrer ce discours dans le parcours permanent pour qu'ils soient disponibles à tous lors des visites.

Éléonore BELIN

Tatiana RYBALTCHENKO

Je vais commencer par une question assez large et qui va nous faire remonter à la première de vos interventions : **faut-il finalement patrimonialiser** les œuvres et les objets en lien avec les cultures LGBTQIA+ mais surtout queers, avec toute leur dimension militante, et comment le faire ? Pour vous, comment est-ce que peuvent et doivent se positionner les institutions patrimoniales publiques – les musées mais aussi les bibliothèques et archives qui font aussi des expositions – par rapport aux acteurs et actrices de communautés sources LGBTQIA+ qui ont souvent déjà des pratiques patrimoniales ? Est-ce que c'est possible et quelles sont les modalités de ces collaborations ? En tirant chacune et chacun de vos expériences, quels sont pour vous les modèles et les possibles à cet égard ?

Je dirais que le plus important à mon avis est d'intégrer les personnes en amont dans la réflexion de l'exposition, ça évite des quiproquos et du vocabulaire malheureux, pour le dire poliment. Et ça permet aussi un engagement plus fort des communautés : si on sait que certains des nôtres ont été dans l'organisation, cela donne plus confiance pour se déplacer plutôt que de se dire c'est une grande institution qui a fait une exposition sur nous mais sans nous. Est-ce que cela fait vraiment sens ? Ce n'est pas sûr. Dans le doute, je ne me déplacerais pas. Est-ce qu'il faut vraiment patrimonialiser le queer ? Je ne sais pas, c'est une question que je me pose actuellement sur le drag. Je pense que dans des musées spécifiques cela peut être intéressant, si on avait un musée de l'art queer, cela pourrait faire sens. Dans un musée d'art contemporain, je ne suis pas sûre que cela résonne correctement avec le sujet.

Marion CAZAUX

B. Abel DELATTRE

Je vais être d'accord avec Marion sur beaucoup de choses. Sur la question de patrimonialiser ou pas, je ne sais pas. D'un côté, j'ai envie de dire oui : cela permet de montrer à des personnes qui ne sont pas

du tout familières de ces sujets. Par exemple, beaucoup de monde est allé voir *Over the Rainbow*, cela permet de sensibiliser à ces questions et à ce patrimoine. Une action de sensibilisation que les grandes institutions peuvent davantage mener que de plus petites. D'un autre côté, il y a toujours cette peur de « récupération » par les institutions officielles, peur qu'il n'y ait pas de collaboration avec les personnes directement concernées, qu'il y ait des quiproquos, des choses mal dites ou tout simplement une absence de respect envers les personnes concernées.

Je suis partagé à ce sujet. Il faut se poser ces questions ; trouver une autre manière de le faire ; penser le musée autrement que comme il est fait actuellement.

B. Abel DELATTRE

Éléonore BELIN

Je vous rejoins complètement alors même que je viens de vous présenter quelque chose qui traite de la patrimonialisation dans un musée. Conserver c'est important car sinon on perd des traces même si évidemment des choix sont faits, c'est le principe même de la collection. Et là c'est un autre sujet. La question la plus difficile c'est : comment faire ? Avec la pile de questions qui nous attend, on va essayer d'y répondre.

Elsa BACHELARD

Je voudrais glisser vers la question non pas de l'exposition – très importante – mais des acquisitions, qui a émergé dans nos échanges. On a beaucoup parlé de comment bien exposer, mais comment bien acquérir ? Tuna, par exemple pour le drag, tu as parlé de traces plutôt que d'essayer de reproduire quelque chose, de mettre à distance, en contexte. Pour toi, comment on pourrait acquérir ces traces ? Est-ce que ce serait des dépôts, des acquisitions pour entrer dans les collections ? Est-ce que tu aurais envie de partager ton expérience qui intégrerait la documentation de cette œuvre pour être sûre qu'à l'avenir on puisse la présenter correctement et en accord avec ta vision ? C'est un point intéressant pour aller dans le détail.

Je ne peux pas répondre exhaustivement car je ne suis pas encore dans les musées, mais pour les projets qui arrivent pour lesquels je vais exposer des installations et performer à l'intérieur du musée, je me rends compte que, pour moi – et je ne parle que de mon ressenti – c'est très important de communiquer sur les modalités. Je dois sembler têtue à la curatrice car je veux vraiment savoir comment la pièce va être exposée, montrée. Pour moi, ce n'est pas du tout innocent de montrer une pièce d'une façon ou d'une autre. Je vais bientôt faire une performance dans un musée à Bruxelles : on m'a tout de suite suggéré, parce que le vernissage de l'exposition est sponsorisé par le théâtre royal de la Monnaie, de travailler avec une soprano. La collaboration, je la trouve en soi intéressante mais en tant que personne queer, la première question que je me pose et qui m'intéresse c'est : qui est cette personne ? Est-ce qu'elle est queer ? Est-ce que ça fait du sens ? Ou est-ce que c'est une décoration sur ma performance et si ma performance est décorée est-ce qu'elle ne perd pas de son sens et de son essence ? Je n'ai pas trop de réponse à donner mais pour moi cela passe par du texte : j'ai besoin d'un échange de mails ; j'ai besoin de rencontrer les personnes qui vont montrer ou acquérir et de m'assurer que l'œuvre circule avec ce texte attaché, qui dit comment elle

Tuna MESS

a été pensée, comment sa monstration a été pensée même si je fais des compromis comme tout le monde. Ces compromis me conviennent. Je me sens têtue là-dessus et je pense que c'est lié à l'habitude que les hétérosexuels ont de vouloir montrer les choses comme ils le veulent, et pas comment elles ont été pensées.

Éléonore BELIN

La collecte du MUNAÉ a été annoncée et pensée. On a pu profiter des relais de communication des associations et de la communauté éducative : en cela, on n'a pas beaucoup prospecté, **les objets sont venus à nous** au fur et à mesure. À chaque fois que les salves d'objets arrivaient, ils étaient documentés avec le donateur ou la donatrice qui étaient le plus souvent le ou la concerné·e par l'objet en question, c'était aussi plus simple (on en a parlé à propos des archives). Pour nous, c'était très important d'avoir cette trace (fig.16). On a évité les mails car on n'est pas très bon en conservation numérique mais on a des dossiers d'œuvres sur papier qui vont suivre l'objet une fois entré dans les collections sans le priver de son vécu, de son contexte de production et d'arrivée au musée. Pour certains, il y a la question de comment la personne donatrice souhaite que son objet soit exposé mais en dehors de ça je ne sais pas si une méthodologie de travail serait pertinente à ce sujet car les vécus et les objets sont tellement différents qu'à chaque fois il faudrait s'adapter. Rédiger une « bible » qu'il faut mettre à jour à chaque fois cela serait compliqué. On navigue à vue depuis 2017, ce qui est compliqué car la constitution des équipes ou du tissu associatif n'est pas toujours très stable, mais on s'en sort comme ça. On s'est rendu compte que dans les collections historiques (XIX^e - début XX^e siècle) on rencontre des questions de construction de modèles négatifs, ou d'histoire en creux. On essaie de contrebalancer et d'avoir des modèles positifs. On a un axe d'acquisition de littérature de jeunesse sur les questions d'homoparentalité, les couples lesbiens, gays. Il s'agit de **donner des modèles** à des enfants qui vont grandir et pouvoir trouver dans leurs bibliothèques d'établissement des modèles non présentés dans leur cadre familial. On a activé cet axe assez facilement. Les interventions en milieu scolaire sont importantes car elles sont obligatoires dans les programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale, auquel le MUNAÉ est lié.

HOMME TRANS EN COLÈRE

RÉCLAME SON DROIT

À LA PMA

En lien avec ce discours autour des œuvres, ce qui m'a frappée pendant vos interventions, c'est aussi la question de la **responsabilité du discours** – que ce soit l'étude d'œuvres, d'objets ou de performances. Comment assurer cette étude et cette médiation vers les publics? Qui doit l'assurer? Abel, tu as insisté sur la façon dont on invisibilise un pan ou l'entièreté d'une œuvre en omettant cet axe des *queer studies* et des études de genre. Est-ce que tu as des contre-exemples à ces façons de faire? Marion, tu travailles toi-même à la médiation et à la transmission dans ton travail de chercheuse comme de commissaire, est-ce que tu aurais des recommandations, des observations, des bonnes pratiques à transmettre? De la même façon, Eléonore, comment avez-vous effectué ce travail de documentation et d'étude avec des personnes qui n'étaient pas forcément sensibilisées à ces sujets au préalable?

Tatiana RYBALCHENKO

B. Abel DELATRE

J'ai des contre-exemples, mais déjà je pense que c'est plus difficile avec des artistes mort-es depuis longtemps. Romaine Brooks n'a jamais elle-même activement médiatisé ou transmis ses œuvres. C'est plus facile de faire dire, de détourner le sens, quand l'artiste est décédé-e depuis longtemps. L'autre question qui se pose est de savoir comment parler de ces œuvres-là. En parallèle de l'exposition *Over the Rainbow*, la Bibliothèque Kandinsky a organisé des séminaires, le premier était « Musée d'art moderne. Section sexualité(s) » et cette année, le dernier était sur les « Sexualités imprimées ». Lors du premier, en septembre 2023, étaient invitées Suzette Robichon et Catherine Gonnard, deux militantes lesbiennes qui avaient deux revues dans les années 1980/1990 : *Vlasta* et *Lesbia*. Dans le cadre de ce séminaire, elles ont donné à la Bibliothèque Kandinsky, dans les archives et dans les collections imprimées, des exemplaires des revues. Avec ce don vient tout ce qu'elles ont dit dans le séminaire : l'histoire de ces revues, leur sens, les textes et la démarche qu'il y a derrière, etc. La différence de cet exemple avec celui de Romaine Brooks est qu'**avec le don vient ce sens transmis** : maintenant c'est à la charge des conservateur·ices et des chargé·es de collection de le maintenir. Ce sens est directement donné, ce serait irrespectueux de l'ignorer, à la différence de Romaine Brooks ou du rôle de Natalie Clifford Barney, qui est un tout autre contexte. On rejoint ce qu'on disait sur le dialogue : montrer qu'on peut avoir confiance dans les institutions publiques, montrer cette marque de respect et maintenir ce sens qui nous est directement donné.

En ce qui concerne la médiation, il est intéressant que les institutions se tournent vers les associations et les militantes et militants queers et reconnaissent leur expertise pour pouvoir

faire une médiation avec un professionnel ; mais aussi **honorent cette expertise avec un salaire** – j'appuie parce notre expertise est rarement rémunérée. Le duo militant/professionnel permet d'avoir un ensemble de voix et de créer une visite à deux voix qui peut être pertinente et cohérente pour le public, et très vivante. Dans les expositions que je monte, la médiation est faite soit par moi-même soit par des étudiants stagiaires, que je forme moi-même à la médiation et qui font d'abord des visites avec

Marion CAZAUX

moi avant de les faire en autonomie. Je m'assure que le vocabulaire est bien en place, qu'il n'y a pas de malentendu sur la démarche des artistes. Je n'enverrai pas quelqu'un qui n'est pas sûr ou qui risque de se tromper sur une démarche ou sur une photographie, cela me mettrait trop mal à l'aise. Je trouve dommage que les institutions ne se posent pas davantage la question de la médiation et ne mettent pas plus d'argent sur cette question. Il y a quand même des expérimentations très intéressantes dans certains centres d'art contemporain. Au MACVAL⁵⁴, la médiation est très au point : les visites guidées sont très bien faites, avec un personnel formé ; ils mènent des expérimentations sur les visites sensorielles très pertinentes. J'espère qu'il y aura plus d'expérimentations de ce type!

Marion CAZAUX

Éléonore BELIN

En complément, au MUNAÉ, qui est un service du réseau Canopée – l'antenne de formation des enseignants –, on intervient comme support sur ces questions qui naissent dans la communauté éducative. On accompagne les enseignants à être disponibles et réceptifs dans leur cadre professionnel. En ce qui concerne le musée, comme on est souvent appelé à devoir former – un grand mot, car on a toujours à apprendre – on travaille avec le tissu associatif qu'on a rencontré et avec qui on travaille depuis 2017, notamment à l'occasion de la journée de visibilité du 17 mai. Chaque année, ce rendez-vous permet de renouer les liens, de recommencer, d'entretenir toutes ces dynamiques de travail et c'est souvent dans des moments où on fait groupe et communauté qu'on trouve des solutions, **on se forme les uns les autres**, au contact des habitudes de travail de chacun (associatif ou institutionnel), et on avance comme ça.

On parlait plus tôt d'hétérotopie, d'utopie, l'idée que rien n'est impossible. Abel, si on te donnait les clefs du Musée national d'Art moderne, qu'est-ce que tu aurais envie de nous proposer ? De la même façon, Éléonore, pour le parcours permanent du MUNAÉ, comment aurais-tu envie de présenter ces enjeux ?

Elsa BACHELARD

Éléonore BELIN

Je n'ai pas de réponse mais comme on est en réflexion pour refondre le parcours permanent du musée, c'est quelque chose qu'on a été amené à réfléchir. Si c'était mon musée, mes clefs, je pense que j'aimerais bien travailler autour de la question des stéréotypes de manière générale, qui ont cours dans le milieu de l'école et de l'éducation. Pouvoir avoir à chaque étage des modules qui permettent de se questionner : est-ce que si on est nul en maths, on est nul ? Est-ce qu'on peut être gay, lesbienne, non binaire à l'école, est-ce que c'est un problème ? Des modules vraiment interrogatifs qui donnent à voir la vision qu'a le musée et les personnels qui ont travaillé à l'élaboration de ce programme, en lien avec les collections qu'a le musée et celles qu'il n'a pas, afin aussi de laisser la place au public de répondre à ces questions pendant son parcours de visite.

C'est un peu radical, mais je pense que je supprimerais ce principe de **collection permanente qui fige**. On a tout le temps les mêmes salles, qu'on commence à bien connaître (toujours une salle cubisme et Picasso – même si elle a changé ; Kandinsky ; le fauvisme ; Georges Braque, etc.). Pourquoi continuer à toujours voir les mêmes choses ? J'estime qu'on en a plus appris dans une exposition temporaire comme *Over the Rainbow* que dans une collection permanente. Je mettrais en place une **présentation tournante**. Je proposerais des espaces que des associations ou des groupes peuvent investir pour mettre en place de nouveaux parcours temporaires, à partir des collections cataloguées, qui sont accessibles en ligne – c'est comme ça que ma thèse a commencé. Pourquoi ne voit-on jamais ce qu'il y a dans les collections, qui nous appartiennent à toutes et tous ? On aurait de belles surprises en donnant les

B. Abel DELATTRE

J'ai une dernière question concernant le rapport spécifique au jeune public. Tuna Mess, tu as travaillé avec des adolescents dans le cadre du studio 13/16 ; Marion, tes expositions sont aussi visitées par des jeunes publics. Quels seraient vos conseils et expériences ? Quelles sont les réceptions, peut-être par exemple au MUNAÉ des jeunes vis-à-vis de ces thématiques ?

Tatiana RYBALTCHENKO

Ce que je trouve très intéressant aux Abattoirs de Toulouse est qu'ils font des cartels beaucoup plus bas avec un vocabulaire spécifique pour les enfants. Cela permet aux parents d'expliquer les œuvres comme s'ils étaient avec une médiatrice ou un médiateur avec des mots adaptés et de pouvoir transmettre l'essentiel d'une œuvre ou d'une exposition à des enfants. C'est un système super intéressant, que j'ai expérimenté sur une de mes expos drag où on avait fait des visites jeune public. **Le jeune public se pose beaucoup moins de questions que les adultes** : ils vont poser des questions beaucoup plus esthétiques finalement et moins identitaires que ce que l'on pense. Ce sont des visites très différentes : plus sur les tenues, le maquillage, tel drag qui fait une référence à un dessin animé connu... La projection est plus facile car **l'imaginaire d'un enfant est moins étriqué**. Les horizons d'attente sont assez importants par rapport à un public plus adulte qui, sur la même exposition, pose directement des questions identitaires sur le genre des artistes – questions que les enfants n'ont jamais posées durant la visite. Cela donne autre chose de ne pas avoir à répondre à ces questions. Les visites et cartels jeunes publics sont aussi une manière de ne pas faire peur aux parents en leur disant que l'exposition est aussi pensée pour le jeune public : on a un dispositif spécifique qui va permettre de faire la visite avec vos enfants, s'il y a des choses plus compliquées pour le

Marion CAZAUX

J'ai le même constat. Quand j'anime les workshops au studio 13/16, les questions n'étaient pas où je pensais qu'elles allaient être parce que ce n'était pas du tout politique pour eux. Leur intérêt portait sur ce qui était devant eux et pas sur comment ça existe dans le monde. J'ai eu des questions qui m'ont surprise et presque déstabilisée, je ne m'attendais pas à parler de ces sujets-là. Je m'étais beaucoup préparée sur comment vulgariser ou expliquer certaines choses et c'était de la préparation inutile, car ces sujets n'étaient pas abordés. Ma présence en drag n'était pas remise en question par l'enfant ou le jeune adulte.

Tuna MESS

regard d'un enfant (objets érotiques ou pornographiques), on les met dans un sas avec une présentation. Les parents ne vont pas y aller, les enfants ne vont pas poser de questions et tout va très bien se passer.

Je rejoins Marion et Tuna Mess : les enfants n'ont pas d'*a priori*. On a tendance à imaginer le pire, mais ça va bien se passer, vraiment. Le public scolaire et le jeune public est le cœur de cible du MUNAÉ et même si les enfants ne viennent pas préparés par leurs enseignants, s'ils ne savent pas ce qu'ils vont voir, les questions qui arrivent ne sont pas du tout piégeantes, pour mettre mal à l'aise, et ça se passe d'ailleurs toujours très bien.

Éléonore BELIN

Elsa BACHELARD

Pour conclure notre table ronde sur comment travailler ensemble entre musée, chercheur·euses, artistes, associations, personnes LGBTQIA+, finalement qu'est-ce qu'il faudrait commencer, arrêter ou continuer à faire ?

Il faut inviter les associations et militantes et militants de sa ville ; faire le point sur ce qui a été relevé, s'il y a des réclamations ou des choses malheureuses pour ne pas les refaire ; vraiment écouter les demandes des diverses communautés pour voir où est le besoin, l'attente et qu'est-ce que le musée ou l'institution peut faire pour y répondre ; essayer de trouver des compromis d'exposition et de mise en place ; si possible, faire des acquisitions, ce qui est toujours intéressant car cela implique une rémunération pour l'artiste.

Marion CAZAUX

B. Abel DELATTRE

La critique que je faisais pour *Over the Rainbow*, c'est le fait de ne pas penser à l'après de l'exposition : **ranger les œuvres au placard**, et ne plus jamais les sortir. Une fois l'exposition terminée, il faut prolonger son impact et essayer de l'incorporer au parcours permanent, qui constitue la représentation visuelle de la façon dont on pense l'Histoire – avec un grand H – de l'art. Il s'agit de repenser cette représentation, de la remettre en question en faisant évoluer le parcours. Il s'agit de poursuivre sur une lancée, de partir des questions et des réponses ayant émergé dans l'exposition : ne pas hésiter à aller voir des associations, des militants, plus spécialisés et qui luttent pour rendre visibles ces thématiques, voire à solliciter des jeunes chercheurs et chercheuses.

J'aimerais vous partager une expérience que j'ai eue l'année dernière à la Tate Britain, un peu l'équivalent londonien du Musée d'Orsay en termes d'œuvres exposées (XIX^e siècle). Il y avait un tour LGBTQIA+ fait par des guides du musée dans la collection permanente, pour voir des toiles d'artistes queers ou abordant des sujets queers. Ce n'était ni une exposition ni l'intervention d'une association, mais c'était intégré à la programmation du musée : **une visite guidée régulière** pensée avec des associations, avec les guides du musée et les conservateurs. Est-ce que c'est quelque chose qui serait faisable – et souhaitable – dans notre France universaliste ?

Hanneli VICTOIRE

Marion CAZAUX

Je dirais que c'est assez souhaitable, sans tomber dans une sorte de ghettoïsation des artistes queers, en re-contextualisant bien leurs pratiques – qui ne sont pas toujours faites par distanciation avec les artistes cis-hétéros – et en évitant une

Marion CAZAUX forme de séparatisme. Si une demande du public existe, cela peut être intéressant pour les musées d'organiser des visites spécifiquement dédiées aux artistes queers.

Je me permets de rebondir, car ce que je trouve intéressant dans cette question c'est : est-ce qu'on ne regarde que des œuvres faites par les artistes queers ou est-ce qu'on décide aussi d'**inverser les rôles**, et de décider nous, queers, comment on regarde ces œuvres faites par des artistes cis-hétéros ? Je voudrais mettre en avant le travail d'Élysée Moon (pseudonyme de Grégoire Ichou), drag queen et chanteur lyrique, qui fait des visites chantées en musée. Il est intéressant d'avoir une autre perspective que celle des personnes hétérosexuelles et cis-genres sur des œuvres.

Tuna MESS

B. Abel DELATRE Je ne sais pas si ce serait possible au Centre Pompidou : je ne voudrais pas qu'on « queerise » Picasso et je ne crois pas qu'on ait besoin de le faire. Au musée Sainte Croix de Poitiers, deux œuvres de Romaine Brooks sont restées en dépôt ; elles appartiennent toujours au Mnam, mais au lieu de rester dans les réserves, elles sont présentées dans le parcours permanent de ce musée, qui effectue un grand travail pour repenser ses collections permanentes et y réinscrire les artistes femmes. Il propose des salles où il n'y a pratiquement que des artistes femmes (les deux œuvres en dépôt de Romaine Brooks, Sarah Lipska), et propose un parcours consacré aux artistes femmes sur son application. Ce serait possible de penser des parcours art queer mais il y a des dangers, comme l'a dit Marion : est-ce que sera une histoire complètement parallèle ?

C'est possible et souhaitable de renouveler le regard sur des œuvres qui n'ont pas été *a priori* conçues et réalisées – en tout ça de ce que l'on sait actuellement – par des artistes queers ou à destination des communautés queers, dans la mesure où cela ne tombe pas dans les parcours spécifiques, comme on peut le constater de temps en temps.

Éléonore BELIN

Emília PHILIPPOI Je partage votre avis sur le fait qu'il faut ouvrir ces relectures à l'ensemble de la production artistique. Une expérience a été menée au Kunsthistorisches Museum de Vienne récemment, où une personne qui faisait partie des équipes de médiation, et qui avait par ailleurs une pratique drag (ce que ses collègues ignoraient), a proposé des visites drag du musée. L'initiative a eu un tel succès qu'elle est entrée dans la programmation officielle du musée, et est proposée très régulièrement. Cela rejoint ce qui a été dit sur les attentes des publics. Ils ont pu revisiter et relire l'ensemble de la production artistique européenne sous ce prisme, à une occasion particulière, et cela a été très bien accueilli.

« Quand on arrive en ville... » Quartiers Communautaires et prospective monumentale

La référence à ce titre extrait du célèbre opéra-rock *Starmania* et, par-là, aux banlieues de la morne Monopolis, nous invite à penser les espaces à partir de leur caractère limitant et notamment hétéronormatif. Pourtant, l'idée que toute construction ou tout agencement spatial est sous-tendu par des normes **permet d'envisager une attitude queer qui tendrait au contraire à souligner ces normes pour mieux les contester**. Nous avons précisément souhaité dans cette section envisager les possibilités de concevoir un patrimoine architectural et urbanistique défini comme queer ou LGBTQIA+. Les pratiques inscrites dans les *safe place* communautaires ou la « queerisation » de certains espaces semblent, de par l'écart qu'elles proposent par rapport à des pratiques hétéronormatives et patriarcales, entrer en contradiction avec la notion même de patrimoine. Les intervenants de cette section envisageront donc les difficultés inhérentes à une patrimonialisation des espaces, la possibilité même de patrimonialiser de ce qui relève souvent de pratiques et de regards, par définition intangibles, ainsi que les différents enjeux inhérents à une telle patrimonialisation comme par exemple sa dimension économique.

Alexandre Chanady, après des études hétérogènes mélangées aux graphies, démographie et sciences de la communication, effectue aujourd'hui un doctorat en études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique de Montréal. Son implication dans le milieu LGBTQ montréalais se traduit par sa participation à plusieurs projets pour des organismes tels qu'Espace LGBTQ+, le conseil québécois LGBTQ ou encore la société de développement commerciale du village. Son inscription dans le milieu LGBTQ montréalais lui permet de mesurer la **difficulté de visibilité de l'histoire de ces communautés et de l'ancrer dans le tissu urbain**. C'est à partir de ce regard engagé qu'il évoquera dans son intervention les enjeux de la patrimonialisation LGBTQ dans le Village gai de Montréal.

Mathilde Labatut et Vincent Simonet sont conservatrice et conservateur des monuments historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie. Leur intervention, élaborée conjointement, mais que Vincent présentera seul, interrogera en adoptant une démarche prospective cette fois-ci, les possibilités d'ouvrir le domaine des monuments historiques à des lectures intégrant les récits LGBTQIA+. La spécialité monuments historiques et inventaires qui a peu intégré jusqu'ici en France une réflexion sur le patrimoine queer ou LGBTQIA+ se voit donc représentée au travers d'un **questionnement sur la possibilité d'une patrimonialisation** ou, *a minima*, d'une interprétation queer du patrimoine architectural et urbanistique qui est celui que les professionnels de la conversation du patrimoine envisagent au quotidien.

Le patrimoine monumental LGBTQIA+ en France existe-t-il ?

J'insisterai sur le fait que, bien qu'absente, ce travail est autant celui de Mathilde Labatut que le mien. Le titre que nous avons choisi est un titre qui se veut légèrement provocateur mais qui ne l'est pas tant que cela. « Le patrimoine monumental LGBTQIA+ en France existe-t-il ? » On aurait pu présenter ce sujet via une autre question moins résolument provocatrice en disant : « Quel est le patrimoine LGBTQIA+ ? » comme une espèce de présupposé et de postulat. On peut tenir cette position-là mais on peut aussi se demander si – étant donné les difficultés que nous avons à le faire admettre, à le faire instaurer dans les institutions – il existe vraiment. Nous avons vu la proposition de journée d'études, nous nous sommes enthousiasmés pour ce sujet mais nous sommes conscients des limites de notre appréhension et de nos intuitions propres. L'objectif de cette communication est donc d'ouvrir des portes, le plus grand nombre possible, d'explorer des réalités, toujours complexes, toujours floues pour certaines, et à ce jour, toujours hélas peu étudiées, sans prétendre en rien à l'exhaustivité. Nous attendons bien sûr vos retours pour échanger et nous enrichir.

Vincent SIMONET

Comment définir un patrimoine LGBTQIA+ ?

Il y a un certain retard en France. Les travaux français existent, mais ils sont liés à des études relativement récentes, c'est-à-dire à Michel Foucault dont on parlait tout à l'heure et ses hétérotopies. Le sujet est beaucoup plus fouillé aux Etats-Unis, depuis plus longtemps et dans les pays anglo-saxons. En 1998, au centre Pompidou, un colloque important a eu lieu, intitulé « Les études gays et lesbiennes », c'est un travail qui mériterait sans doute d'être réactualisé, comme tout travail et comme tout colloque. Mais des éléments déjà sont intéressants notamment l'article de Sharon Marcus, « Quelques problèmes de l'histoire lesbienne⁵⁵ ». Je la cite :

« il est tout à fait juste d'affirmer que les lesbiennes ont été victimes d'un double effacement des annales. L'homosexualité féminine intéressant moins les pouvoirs judiciaires, elle laisse moins de trace dans les archives. Autre problème, ce qui est écrit sur les lesbiennes au XIX^e siècle l'est par les hommes, ces derniers en disent plus long sur leurs fantasmes qu'ils ne rapportent objectivement une réalité. »

Un deuxième point, outre le caractère relativement récent de la recherche française, c'est le fait qu'*a contrario*, il y a une nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses. Je n'en cite que quelques-uns : Antoine Idier, Florence Tamagne, Régis Revenin. On peut penser également à Didier Éribon ou à Louis-Georges Tin. Antoine Idier est un maître de conférences à l'Institut des sciences politiques, il a travaillé et travaille sur les archives des mouvements LGBTQIA+, sur l'artiste et militant gay Michel Journiac (1935-1995) et la question du SIDA. Florence Tamagne est maître de conférences à l'Université de Lille, elle a écrit en 2000 et c'était la publication de sa thèse *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*⁵⁶ paru au Seuil. En 2003, elle a participé au *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*⁵⁷ dirigé par Didier Eribon et la même année d'un autre dictionnaire, le *Dictionnaire de l'homophobie*⁵⁸, sous la direction de Louis-Georges Tin. En 2021-2022 et cela est très important, elle a été la commissaire d'une des premières expositions de la culture ou du patrimoine queer, *Homosexuels et lesbiennes dans l'Europe nazie* au Mémorial de la Shoah. Enfin, Régis Revenin s'est fait connaître par un travail très important, une recherche universitaire *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*⁵⁹, il y a fait l'étude des sociabilités gays à Paris sous la III^e République, pointant et élucidant des domaines de la connaissance et domaines de la sociabilité assez peu connus à l'époque : les bains,

55 – MARCUS, Sharon, « Quelques problèmes de l'histoire lesbienne », in *Les Études gay et lesbiennes*. Paris : Éditions du Centre Pompidou, 1998, pp. 35-43.

56 – TAMAGNE, Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*. Paris : Seuil, 2000.

57 – ÉRIBON, Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*. Paris : Larousse, 2003.

58 – TIN, Louis-Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris : PUF, 2003.

59 – REVENIN, Régis, *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*. Paris : l'Harmattan, 2005.

qu'on appellera plus tard les saunas, les bordels, les lieux de drague. Sont importants aussi les ouvrages collectifs qui croisent les perspectives. J'ai dit un mot tout à l'heure du *Dictionnaire de l'homophobie*, sous la direction de Louis-Georges Tin en 2003, la même année que le *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes* sous la direction d'Éribon. Tout récemment sous la direction de Florent Manelli, un ouvrage collectif intitulés *Pédés*⁶⁰ avec la posture de ce terme offensant, infamant et revendiqué.

Ces travaux récents **posent la question des lieux, des espaces habités par une communauté, de leur(s) usage(s) mais aussi de leur statut dans le regard hétéronormé et hétérosexuel**. Si la recherche a débutée relativement tard, un grand nombre d'archives à explorer s'offrent aux chercheurs. Je listerai rapidement des points qui sont en cours d'investigation : l'Angleterre homosexuelle du XVIII^e siècle, les *molly-houses*, les tavernes ou les maisons d'homosexuels. A Paris, à la même époque, sous Louis XV ou Louis XVI, les tavernes ou les cabarets semblables sont signalés dans les premiers rapports de police. On pense également aux guides de voyage pour les aristocrates et bourgeois qui réalisent le grand tour au XIX^e siècle et au début du XX^e siècles avec des lieux de prostitution homosexuel repérés et indiqués : Naples, Capri qui est ressenti depuis le nord de l'Europe comme une espèce de nouvelle thébaïde ou de nouvelle Arcadie – on parlait tout à l'heure de Paris-Lesbos pour Romaine Brooks et pour Natalie Clifford Barney, le pendant serait la Capri des années 1850-1920. On pense à *L'exilé de Capri*⁶¹ de Roger Peyrefitte, la biographie de Jacques d'Adelsward-Fersen en 1959. La Sicile est également un lieu connu, Taormina en particulier avec les figures des aristocrates allemands comme le baron Wilhelm von Gloeden et une pratique très particulière de la photographie.

Les registres de la préfecture de police et les « registres des pédérastes » de la seconde moitié du XIX^e siècle sont du pain béni pour les chercheurs et sont l'objet d'investigation en ce moment. On y trouve les noms et les prénoms des personnes arrêtées (le plus souvent des hommes), leur statut social, leur profession quand ils en ont une, la date de l'arrestation et le motif et le lieu de l'arrestation. Il y a peut-être des proustiens dans la salle et certains se souviennent que dans le livre de Régis Revenin était fait état de l'identification de Marcel Proust « rentier, à l'hôtel de l'Arcade » à Paris près du square de la Chapelle expiatoire. Marcel Proust s'y trouve un soir, il y vient au hasard – le 102 boulevard Haussmann où il habite est très voisin – et il fréquente ce bordel tenu par Jupien dont des scènes marquantes impriment sa rétine et sa mémoire et passent dans la *Recherche du temps perdu*. « Marcel Proust, rentier » est typiquement la désignation par le regard hétérocentré supérieur et inquisiteur. Des témoignages sont à recueillir. Un important travail de recherche est à faire qui recourt aux témoignages des associations, des milieux militants. Il y a toute une réflexion à mener par ces acteurs sur ce qui fonderait les caractéristiques du ou des patrimoines LGBTQIA+. Je pense à deux figures qui, hélas, sont disparues – elles ne le sont pas toutes heureusement : Jean Le Bitoux, mort en 2010, Pierre Seel, mort en 2005, l'Alsacien qui nous a livré un témoignage de sa déportation au camp de concentration du Struthof.

Une définition, par la seule institution des monuments historiques, nous semble à tous les deux complètement impossible, car non pertinente. Il faut, selon nous, **un travail de reconnaissance collectif**, subjectif, transdisciplinaire et intuitif. Ce n'est pas à l'intuition (que ce soit du ministère de la Culture ou toute autre institution) de dire ce qui constitue le patrimoine queer. Les pistes de réflexions sont nombreuses, il faudrait consulter l'association de recherche des cultures lesbiennes, l'Académie gay et lesbiennes, le collectif d'archives LGBTQIA+, le Paris Gay Village, la mémoire de la déportation homosexuelle... Ce qui nous permet un grand

60 – MANNELI, Florent (dir.), *Pédés*. Paris : Points Féministe, 2023.

61 – PEYREFITTE, Roger, *L'exilé de Capri*. Paris : Flammarion, 1959.

optimisme, c'est que les sources, les chercheurs et les sujets ne manquent pas. Il convient de retenir, peut-être au sein d'un comité scientifique, les problématiques, les définitions, les thématiques qui pourraient ensuite être validées de façon officielle. Je pose la question : officielle ? Il ne faudrait peut-être pas que les choses soient si officielles que ça et déclinées ensuite par l'institution. Je prêche un peu pour la paroisse de Mathilde et la mienne, le ministère de la Culture et les Directions régionales des affaires culturelles qui en sont les services déconcentrés en région.

Le patrimoine LGBTQIA+ un impensé fondamental des monuments historiques ?

Il est important pour nous de poser ici ces questions : la notion de patrimoine, étymologiquement, politiquement, culturelle, l'héritage des pères, *patres* et celle des LGBTQIA+ et du queer ne sont-elles pas en soi, antinomiques et opposées, car forgées chacune à des époques et dans des contextes politiques et sociaux différents ? Sommes-nous d'accord pour qualifier un patrimoine, immeuble ou objet de LGBTQIA+ ou queer ou devons-nous réfléchir à la création d'un autre terme ?

Petit rappel sur les monuments historiques, du fait national au fait scientifique. La question de l'impensé est fondamentale pour appréhender le sujet. En effet, la jeune administration de Louis-Philippe, de la monarchie de Juillet qui se constitue dans les années 1830 – on pense à François Guizot, à Prosper Mérimée – se donne pour mission de recenser les monuments « d'intérêt national historique ou artistique ». Le but est d'éviter la ruine de constructions datant principalement de l'époque médiévale et mises à mal depuis la Révolution. Sauver le Moyen-Âge est privilégié, sur-privilégié. **L'architecture fait système** et on cherche à la classer selon les principes : prémisses, apogée, décadence. Le gothique français devient le symbole d'une société médiévale équilibrée, conçue comme parfaite et devient vite le style français par excellence. L'architecture est une clef qui donne accès aux racines de la société du XIX^e siècle. Même si le terme d'« intérêt national » est remplacé en 1913 dans la promulgation de la loi par l'expression « intérêt public au titre de l'histoire ou de l'histoire de l'art » et que, par la suite, les critères de la protection se sont élargis, la protection est conçue initialement tout de même en termes de représentativité au sein d'une société patriarcale.

Versus ce qu'est fondamentalement la culture queer, essentiellement dissidente et condamnée sur le plan juridique jusqu'à très récemment. Je rappelle en effet que la dépénalisation de l'homosexualité, est un phénomène très récent. Pendant longtemps, il a été impossible pour la communauté LGBTQIA+ d'exister publiquement et légalement ; il n'y avait pas de reconnaissance institutionnelle. Frédéric Martel dans *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*⁶² rappelle – c'est une anecdote mais les anecdotes sont porteuses de sens – que François Mitterrand, devenu président de la République en mai 1981 dit à Gaston Defferre son premier ministre de l'Intérieur : « *Defferre, vous laisserez les homosexuels tranquilles* ». Ce qui a débouché ensuite avec le travail capital de Robert Badinter sur la dépénalisation obtenue en 1982. En 1981, est dissous le groupe de contrôle des homosexuels de la préfecture de police de Paris qui était chargé de la répression des outrages publics à la pudeur commis par des homosexuels, en très grande majorité des hommes dans les saunas, les jardins publics et les bars. 1982 voit la fin de la loi discriminant une majorité hétérosexuelle à 15 ans et à 21 ans pour les homosexuels hommes et femmes. La même année voit la suppression par l'OMS⁶³ de l'homosexualité de la liste des maladies mentales.

62 – MARTEL, Frédéric, *Le rose et le noir ; les homosexuels en France depuis 1968*. Paris : Seuil, 1996.

63 – Organisation mondiale de la santé.

Quels seraient les propositions pour un patrimoine LGBT?

On pense d'abord aux **lieux de mémoire**. Alexandre Chanady tout à l'heure m'interrogeait sur l'existence ou non à Paris de lieux de commémoration. Oui, bien sûr. Mais je rappellerais qu'entre 1984 et 1992 quand Pierre Nora publie son livre fondamental dont le titre est apparu comme un concept nécessaire, *Les lieux de mémoire*⁶⁴, rien n'était consacré à des lieux de mémoires éventuellement homosexuelles. L'homosexualité était l'une des grandes absentes. On va faire un rapide tour des plaques. À Paris, la plaque au sol de la rue Montorgueil, voulue par la mairie de Paris, dit : « *le 4 janvier 1750, rue Montorgueil, entre la rue Saint-Sauveur et l'ancienne rue Beaurepaire furent arrêtés Bruno Lenoir et Jean Diot, condamnés pour homosexualité. Ils furent brûlés en place de grève [aujourd'hui place de l'Hôtel de Ville] le 6 juillet 1750. Ce fut la dernière exécution pour homosexualité en France* ». Cette plaque a été vandalisée quatre ans plus tard, en 2018. Cela pose les questions de la médiation et de la protection, la protection du lieu et la protection de la signalisation du lieu. À Amsterdam, l'*Homomonument* au Westermarkt, au chevet de la Westerkerk, au bord du canal, par la sculptrice Karin Daan date de 1987 : un triangle de granit rose qui commémore l'assassinat des homosexuels néerlandais sous l'occupation de l'Allemagne nazie. À Berlin, au Tiergarten qui est un des lieux de drague berlinois, devant le monument aux morts des Juifs de l'Holocauste, un mémorial de la persécution homosexuelle sous le nazisme a été ajouté en 2018. Il est dû aux sculpteurs Michael Elmgreen et Ingar Dragset. Il représente un pavé monumental de 4 mètres sur 2, légèrement incliné ; sur un des côtés, à l'abri d'une vitre, les visiteurs peuvent visionner un court-métrage montrant deux hommes s'embrassant, à côté un panneau rappelle la persécution des homosexuels en Allemagne. À New York c'est l'œuvre de David Hammons, le plasticien, *Day's End*, (la pointe du jour) qui est la création d'une sorte de fantôme du Pier 52, de la jetée 52 au bord de l'Hudson River, c'était un quartier de docks qui avait été investi dans les années 1970/1980 par les homosexuels un peu après l'évènement de Stonewall en 1969. L'œuvre date de 2014-2021. Elle fonctionne **à la fois comme un monument commémoratif et comme un musée de plein air** où des témoignages des riverains racontent l'histoire du quai 52 et la pratique du cruising pour la communauté homosexuelle. C'était aussi un lieu important d'un point de vue artistique où avaient lieu des évènements artistiques ; on pense aux œuvres des photographes Leonard Fink, Peter Hujar et Stanley Stellar. La médiation et la conservation sont délicates. Les monuments sont à connaître et à protéger : à protéger de qui ? La réponse n'est pas évidente. À connaître de qui ? La réponse n'est pas plus évidente.

Les **lieux individuels et privés** célébrant les personnalités LGBTQIA+. On pense au label « Maison des Illustres » créé par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, en 2012. Le patrimoine LGBTQIA+ est lié à ces individualités fortes qui sont comme des phares pour la communauté et donc le patrimoine queer est présent dans la sphère de l'intime. En France, on peut citer des musées comme la maison d'Illiers-Combray avec toutes les réserves qu'il faut apporter à cela : c'est la maison d'enfance de Marcel Proust, ce n'est pas en soi un musée d'un homosexuel ou un musée de l'homosexualité. Est-ce que le monument historique est le bon outil ? Est-ce que le label des Illustres est le bon outil ? Je prends un autre exemple, Jean Cocteau. Il a un musée à Milly-la-Forêt et là des questions se posent, comment présenter la maison d'un homosexuel ? En clair, **quelle part faire à la médiation de l'homosexualité dans la maison de quelqu'un qui ne se réduit pas à un homosexuel ?**

Les **lieux de sociabilité** posent des questions un peu plus délicates. Des lieux importants de Paris ont disparu et pose ici le rapport aux lieux disparus, je pense par exemple – un lieu important régulièrement cité dans les histoires de l'homosexualité – le Magic City, connu par un roman

64 — NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*. Paris: Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984-1992. 3 tomes.

de 1930, *Le bal des folles*⁶⁵. Le bâtiment, vestige de l'exposition universelle hébergeait des meetings politiques, des compétitions d'escrime et des bals travestis. Il y a un grand nombre de bars disparus dans le Marais. Quelqu'un a évoqué dans une remarque le Marais comme un quartier LGBTQIA+ à Paris. Je ne sais pas si ça a beaucoup de sens de dire qu'il y a un quartier LGBTQIA+, il y en a eu un, il y a en un qui est en pleine mutation : le Tango est fermé, la librairie Les mots à la bouche a changé d'adresse et n'est plus dans le 4e. **Tout est en perpétuel devenir et l'un des écueils sans doute de la commémoration est à nos yeux la nostalgie.** Que faire de la nostalgie dans le processus de commémoration des lieux de drague ? Les lieux de drague à ciel ouvert sont très importants, on a beaucoup parlé avec la restauration de Notre Dame de Paris du sort fait au square Jean-XXIII qui se trouve au chevet de la cathédrale, les esprits se sont échauffés, on allait perdre les grilles de Viollet-le-Duc. Quid de la strate homosexuelle ? De la strate queer ? car c'était un jardin de rencontres homosexuelles. On a l'impression que c'est toujours un grand impensé et qu'on n'en parle pas. Quid des vespasiennes, et sans plaisanterie – Régis Revenin en parle –, quid des toilettes publiques, des pissotières qui ont disparu, et pourtant ont marqué l'imaginaire gay dans la création romanesque ? Je suis arrivé à Paris il y a vingt-cinq ans, il y en avait trois ou quatre qui subsistaient. Une anecdote : certains parmi vous connaissent peut-être Munich, je suis retourné à Munich l'année dernière et j'ai vu dans le *Glockenbachviertel*, le quartier des homosexualités, la récréation de vespasiennes qui n'existaient pas quand j'y avais vécu quatre ou cinq ans plus tôt, avec une médiation sur Rainer Werner Fassbinder. Donc problème de la **muséification** et de la **fossilisation**.

Une autre façon de voir notre architecture contemporaine ? Des pratiques à recenser dans des lieux publics dégenrés

Des architectes contemporains ces dernières années souhaitent aujourd'hui dégenrer les lieux publics comme les écoles. Une réflexion d'inventaire et de labellisation au titre de l'architecture contemporaine remarquable – je renvoie ici au label « Architecture contemporaine remarquable », né en 2016 – ne devrait-elle pas être menée sur ces nouvelles architectures, qui, bien qu'elles se revendiquent ni queers ni LGBT de façon militante, sont tout de même le signal, le signe d'une évolution de la société sur des questions de genre et d'inclusivité ? Des architectes ont fait porter leurs recherches sur la géographie de la cour de récréation, la répartition des genres.

Ici je souhaiterais parler en particulier de la pratique sportive et plus spécifiquement de la pratique du *roller derby* en France. Ce sport est né en 1930 aux Etats-Unis mais il fait l'objet d'un véritable développement dans la communauté LGBTQIA+ qu'à partir des années 1970 et 1980. Il arrive en France dans les années 2000 et compte aujourd'hui 120 équipes. Les premiers championnats nationaux se sont tenus en 2015-2016. C'est donc un sport jeune qui défend des valeurs d'inclusivité pour les personnes femme cis, lesbiennes, non-binaire, intersexe, trans et se joue en non-mixité choisie. Ce sport alternatif est également basé sur le principe du « *do it yourself* ». Là encore on retrouve une mémoire et des lieux mal connus. Pour la ville de Caen, le club Roller derby Caen a commencé à jouer en installant sa piste, « le *track* », dans les sous-sols d'un centre commercial Leclerc soit une en faisant une **utilisation clandestine**. Aujourd'hui le club est en lien avec la mairie et a le droit d'utiliser la halle de hockey sur piste. C'est seulement en 2023 que la ville a accepté de tracer un *track* permanent sur cette même piste. Avant il n'y avait que les démarcations peintes pour le hockey.

On pourrait donc se dire que dans le futur, un stade ou une salle dédiée à cette pratique ferait de cette architecture un monument symbole, un moment à terme peut-être monument historique donc ?

Dernier point, les espaces LGBTQIA+ dans la ville et ailleurs sont étudiés de plus en plus, « ailleurs » c'est-à-dire **le rural et le périurbain**. Un sociologue comme Colin Giraud a étudié ces dernières années des quartiers et des espaces LGBT de façon particulièrement pertinente. En 2014, il a fait paraître une étude *Quartiers Gays*⁶⁶. En 2017, il publie un article dans le *Revue de sciences humaines*, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme »⁶⁷ et en 2018, « Les campagnes à l'heure des LGBT+⁶⁸ ». Quid de la campagne, quid du périurbain ? Où les visibilités gays et lesbiennes ont elles le droit d'exister ? Un dernier article de ce chercheur pose une question fondamentale « Où être gay aujourd'hui ?⁶⁹ ». Je renvoie aussi au documentaire de Sébastien Lifshitz, *Les invisibles*⁷⁰, un documentaire passionnant sur des homosexuels, hommes et femmes, âgés, pose cette question du lieu : où je me suis connu homosexuel ? Où ai-je pu l'être avec plus de légèreté ? Quelqu'un dans le domaine du cinéma de fiction comme André Téchiné ne cesse d'interroger les lieux des homosexualités : *Je n'embrasse pas*⁷¹, *Les roseaux sauvages*⁷² et *Les Témoins*⁷³ en 2007. Ces questions posent bien plus largement la question de la plaque : si on devait apposer une plaque sur tous les bars du Marais qui ont disparu depuis dix ou vingt ans, il y aurait presque autant de plaques que de cafés.

Le temps est venu de la conclusion. Je ne bats pas ma coulpe et je ne demande pas votre indulgence mais c'est tout de même un travail que nous savons partiel et inachevé. Nous sommes conscients aussi de nos handicaps et des empêchements inhérents à ce type de recherche : il y a beaucoup d'éléments sur la communauté gay, beaucoup moins sur l'histoire, le matrimoine lesbien, peu de choses sur la transidentité, presque rien sur les personnes intersexes et non binaires, donc beaucoup de choses à inventer. Des études existent ; des sources sont à dépouiller ; des militants sont impliqués : voilà le bon côté. Protéger un édifice au titre des monuments historiques est un acte éminemment politique, il dit quelque chose de notre histoire, de notre passé mais aussi de la vision que nous voulons avoir et transmettre de notre passé. **Identifier ce qui parle des luttes, des symboles, de la culture LGBT est un acte de connaissance et de reconnaissance.** C'est un acte fondamental, un acte nécessaire et un acte urgent.

66 – GIRAUD, Colin, *Quartiers gays*. Paris : PUF, 2014

67 – GIRAUD, Colin, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*. 30, 2016, pp. 79-102.

68 – GIRAUD, Colin. « Les campagnes à l'heure des LGBT+ », *Les dossiers d'alternatives économiques*. vol. 16, n°6, 2018, pp. 30-30.

69 – GIRAUD, Colin, « Où être gay aujourd'hui ? », in Fondation Copernic, *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*. La Découverte, 2019, pp. 783-797.

70 – LIFSHITZ, Sébastien, *Les invisibles*. Zadig Productions, 2012.

71 – TÉCHINÉ, André, *Je n'embrasse pas*. Bac Films, 1991.

72 – TÉCHINÉ, André, *Les roseaux sauvages*. Les Films Alain Sarde, 1994.

73 – TÉCHINÉ, André, *Les Témoins*. UGC, 2007.

Une mémoire urbaine à préserver : le rôle du territoire dans la patrimonialisation LGBTQ dans le Village gai de Montréal

Aujourd'hui, je vais vous présenter certains résultats tirés de ma recherche de doctorat qui porte sur la patrimonialisation des lieux LGBTQIA+ à Montréal et plus spécifiquement dans le Village gay. Je vais essentiellement me concentrer sur le contenu du premier chapitre de ma thèse de doctorat qui porte sur les différentes formes de la patrimonialisation LGBTQIA+ dans ce quartier, ce qui permettra de faire un tour d'horizon du terrain et de vous exposer certains exemples, certaines études de cas pour vous familiariser avec le Village et, plus précisément, avec les dynamiques de patrimonialisation qui y ont cours. Comme on le verra, la grande concentration d'organismes, de réseaux, d'institutions et d'acteurs LGBTQIA+ dans le Village contribue à la patrimonialisation – d'où l'importance de l'ancrage de ces communautés sur un territoire donné pour permettre ces initiatives. Plus largement dans le cadre de ma recherche, je m'intéresse à ce que j'appelle le **patrimoine urbain LGBTQIA+**, soit les initiatives qui inscrivent les histoires et mémoires LGBTQIA+ dans le tissu urbain. On parle essentiellement d'aménagements ou d'installations matérielles, mais aussi d'événements ponctuels qui donnent à voir cette histoire.

L'intérêt de cet objet de recherche tient essentiellement au fait que le patrimoine urbain LGBTQIA+ en Amérique du Nord est assez mal protégé, il est peu reconnu et il a fait l'objet de peu de recherches malgré l'élargissement du concept de patrimoine depuis les années 1990 par souci d'inclusion des groupes minoritaires. Les États-Unis font un peu office de précurseurs de la patrimonialisation LGBTQIA+ puisque, depuis 2015 environ, on assiste à la classification de certains lieux historiques au registre patrimonial fédéral, donc au niveau de l'État américain. On peut voir à l'écran l'exemple le plus célèbre, le monument qui commémore le **bar Stonewall** qui a fait l'objet en 1969 d'une fameuse descente policière. À Montréal, et au Québec plus largement, il n'y a aucun lieu LGBTQIA+ – jusqu'à présent du moins – qui bénéficie d'un statut patrimonial au sens de la loi, c'est-à-dire octroyé par l'État ou une administration locale. Néanmoins, il y a des initiatives plus alternatives, informelles, de patrimonialisation LGBTQIA+ qui ont été menées dans la ville depuis les années 1990 et surtout dans les dix dernières années. D'ailleurs, la grande majorité de ces initiatives se déploient dans l'actuel Village gay, ce qui peut paraître assez étonnant puisqu'historiquement les communautés LGBTQIA+ à Montréal étaient présentes majoritairement dans d'autres quartiers. Sur cette carte de Montréal, on peut voir le quadrilatère n°1 qui correspond à l'actuel **Village gay** – qui est très grand, l'un des plus vastes du monde et qui a émergé au tournant des années 1970-1980. Mais des années 1930 aux années 1970, les communautés LGBTQIA+ étaient majoritairement situées dans l'actuel centre-ville, identifié par le n°2, et les communautés lesbiennes, quant à elles, dans les années 1970 et 1980, trouvaient la plupart de leurs institutions et de leurs réseaux dans le quartier Plateau-Mont-Royal (n°3).

Pour étudier la question de la patrimonialisation LGBTQIA+, j'ai décidé de me tourner vers ce que j'appelle les acteurs et actrices de la patrimonialisation, c'est-à-dire les personnes qui, d'une manière ou une autre, sont impliquées dans la mise en place de ces initiatives. J'ai pu interviewer 23 d'entre eux dans le cadre d'**entretiens semi-dirigés** qui se sont échelonnés de novembre 2022 à mars 2024. Ils et elles peuvent être divisés en quatre groupes : des élus politiques et fonctionnaires, ceux-là mêmes dont le territoire de gouvernance (sur lequel ils ont été élus ou nommés) inclut le Village ; des directeurs et représentants d'organismes communautaires LGBTQIA+ ; des militants et des citoyens qui individuellement portent

des projets de patrimonialisation; des directeurs et représentants d'organismes de ce qu'on appelle au Québec le développement territorial – il s'agit de mettre en relation autour d'une même table plusieurs acteurs d'un même territoire afin de trouver des solutions à des enjeux et des problèmes locaux. Si j'ai décidé de me tourner vers ces acteurs et actrices, c'est pour comprendre comment sont menées ces actions de patrimonialisation ; pourquoi et dans quelles circonstances ; avec quels facteurs ces personnes et leurs organismes doivent-elles jongler. Les entretiens ont été complétés par une vaste **littérature grise** provenant à la fois des Archives Gaies du Québec, des archives municipales de la Ville de Montréal ainsi que de la documentation interne produite par les organismes communautaires pertinents.

Je vais vous présenter les résultats de mon premier chapitre de doctorat qui porte sur les différentes formes de la patrimonialisation LGBTQIA+ à Montréal, c'est-à-dire les différentes manières dont l'histoire et la mémoire sont **mises en visibilité** et en valeur dans le tissu urbain. J'ai notamment mobilisé les concepts de « traces » et de « marques », qui ont été entre autres mises en avant par Vincent Veschambre et François Ripoll, ainsi que la notion de « médiatisation du patrimoine » de Jean Davallon. Comme je l'ai mentionné, la quasi-totalité de ces initiatives se déploient dans l'actuel Village gay, et ce n'est pas un hasard puisque : d'une part, se trouvent réunis dans le Village, des facteurs et des éléments qui permettent l'émergence d'initiatives patrimoniales LGBTQIA+; d'autre part, la patrimonialisation LGBTQIA+ apparaît comme un outil pour répondre, au moins en partie, à certains besoins, à certains enjeux qui traversent aujourd'hui le quartier.

Une première forme de patrimonialisation est la protection et la commémoration officielle, octroyée par l'État ou par l'échelon municipal. J'ai tenu à commencer par cette forme de patrimonialisation puisque c'est la moins commune sur le terrain. Dans les dernières trois décennies, plusieurs lieux LGBTQIA+ ont été soumis à évaluation en vertu de programmes et de cadres patrimoniaux existants, mais la quasi-totalité de ces évaluations n'ont malheureusement pas abouti, à deux exceptions près : certains **toponymes commémoratifs** qu'on retrouve dans le Village (on peut penser à l'exemple du parc Raymond-Blain d'après le premier homme politique québécois ouvertement homosexuel qui a siégé à la Ville de Montréal à la fin des années 1980 et au début des années 1990) ; ou encore la motion adoptée en 2019 par l'Assemblée nationale du Québec pour reconnaître le rôle historique du Village dans l'émancipation des communautés LGBTQIA+. Ce qui est intéressant est que cette motion a été avancée et poussée par Manon Massé, députée provinciale du Centre-Sud, le quartier qui inclut le Village. Elle est elle-même impliquée de longue date dans le Village en tant que fière lesbienne. On voit ici l'importance, parfois, de certaines personnalités politiques qui, individuellement, peuvent faire aboutir des reconnaissances ou des projets de patrimonialisation.

Ces initiatives sont très peu nombreuses et la quasi-absence de mesures de protection et de commémorations peut s'expliquer en partie par des critères d'évaluation patrimoniale qui jouent souvent en défaveur des lieux LGBTQIA+. On peut penser, par exemple, au critère d'intégrité matérielle du bâtiment, qui doit souvent être excellente pour que le bâtiment soit apprécié au registre patrimonial. Mais c'est un luxe pour les communautés LGBTQIA+ de Montréal et de Québec qui n'ont jamais eu les ressources pour s'assurer de la **pérennité matérielle de leurs lieux**, et les rénover. Cela dit, même si la protection et la commémoration officielles étaient plus simples, il ne s'agirait pas nécessairement de la forme de patrimonialisation la plus appropriée. Dans un premier temps, quand un lieu est officiellement protégé, il y a des limitations quant à son utilisation : les communautés LGBTQIA+ ne veulent pas uniquement commémorer ou protéger leurs

lieux, elles veulent continuer à les utiliser, se les réapproprier. Dans un deuxième temps, **une protection officielle fait exploser les coûts** d'entretien. Finalement, dans certains cas, les protections sont plus symboliques qu'effectives : les gouvernements vont reconnaître l'importance symbolique, historique d'un bâtiment mais ne vont pas nécessairement fournir de ressources financières ou de cadre réglementaire supplémentaire pour garantir une pérennité matérielle du lieu au fil du temps. On peut penser par exemple au *Programme de commémoration historique national* du Canada, qui consiste en la pose d'une plaque devant les lieux classés, mais sans plus.

Face à cela, la réappropriation des bâtiments historiques du Village apparaît comme une solution bien plus porteuse et pérenne pour la communauté du Village et le milieu LGBTQIA+ montréalais. En ce moment dans le Village, il y a un enjeu criant autour des **bâtiments vacants** ; c'est notamment le cas des grands complexes commerciaux LGBTQIA+ des années 1980 et 1990, abandonnés depuis au moins dix ans car ils n'ont plus la clientèle nécessaire pour maintenir leur activité commerciale. Plusieurs raisons poussent la communauté du Village et le milieu LGBTQIA+ montréalais à vouloir se réapproprier ces bâtiments. D'une part, ce sont des édifices qui pourraient réellement répondre à des besoins communautaires ; ces dernières années, on a justement vu des initiatives qui désiraient transformer l'ancien Complexe Bourbon et l'ancien Drugstore en centre communautaire pour loger les organismes LGBTQIA+, qui sont sous-financés, et peinent à se loger en raison des **loyers très élevés** et qui ne cessent d'augmenter. Dans un deuxième temps, ce sont des édifices qui incarnent une période très particulière dans l'histoire du Village, essentiellement l'apogée du quartier dans les années 1980 et 1990. On voit que la réappropriation des bâtiments historiques LGBTQIA+ dans le Village fait d'une pierre deux coups : elle répond à des besoins pratiques ainsi qu'à des besoins plus symboliques.

Malgré cela, il y a des barrières importantes à la réappropriation de ces édifices. Plusieurs d'entre eux ont une piètre qualité de construction initiale et présentent un état très avancé de détérioration – dix ans de vacance commerciale ça fait beaucoup de tort à un lieu. **Le Drugstore** était le dernier bar lesbien de Montréal jusqu'à sa fermeture en 2014 (*fig.18*) ; un immense complexe, mythique, mais qui, à l'intérieur, est dans un état de décrépitude avancé. Si, d'ici quelques années, rien n'est fait, l'édifice sera probablement voué à la démolition. Il y a également des limites légales et pratiques à l'expropriation. En principe, l'expropriation est une prérogative dont dispose la Ville de Montréal pour saisir des terrains ou des édifices privés. Mais, en pratique, l'expropriation est assez difficile à effectuer et quand elle est possible, elle se fait toujours au coût du marché et non pas à la valeur réelle du terrain, ce qui fait gonfler les coûts de cette expropriation.

Face à cela, les acteurs et les actrices de la patrimonialisation LGBTQIA+ du Village ne restent pas les bras croisés. Diverses stratégies ont été déployées ces dernières années pour se réapproprier certains



(fig.18) L'ancien Drugstore, dernier bar lesbien de Montréal avant sa fermeture en 2013, © Alexandre Chanady.

édifices ou du moins éviter qu'ils ne soient détruits. En ce moment, il y a une **stratégie provinciale** sur la table pour tenter de « revamper » (améliorer) certains bâtiments vacants du Village, une stratégie qui se trame entre le gouvernement du Québec et la Société de développement commercial (SDC) du Village qui, comme son nom l'indique, gère l'offre commerciale et entrepreneuriale du quartier. Il y a également des **incitations financières** qui peuvent être offertes aux promoteurs pour qu'ils priorisent la rénovation, non la démolition. Finalement, on trouve des réglementations urbanistiques liées au respect de la polymétrie historique du quartier. Il faut savoir que le cadre bâti du Village date des premières décennies du XX^e siècle; ces réglementations sont en place pour garantir le **respect de l'unité du paysage** urbain. Le hic est que ces réglementations peuvent être facilement contournées, notamment par l'obtention de dérogations offertes par la Ville de Montréal. Cela a été le cas en 2017 quand le promoteur qui a acquis le Complexe Bourbon a obtenu l'autorisation de détruire l'édifice et d'en construire un nouveau bien plus grand, massif et, disons-le, bien plus laid. En somme, même si la réappropriation des bâtiments historiques vacants LGBTQIA+ du Village serait extrêmement porteuse, il y a plusieurs barrières et c'est assez difficile à mettre en application sur le terrain.

L'aménagement des **lieux commémoratifs** est une troisième forme de patrimonialisation LGBTQIA+ dans le Village. C'est probablement la forme la plus commune et la plus privilégiée – essentiellement parce que ce sont des lieux qui peuvent être constamment utilisés et activés par les personnes et les communautés LGBTQIA+. Dans un premier temps, ce sont des lieux qui permettent la mobilisation et le recueillement. C'est le cas notamment du Parc de l'espoir, qui a été aménagé dans les années 1990 pour commémorer les personnes décédées du **VIH/SIDA** sur le site d'une manifestation qui visait à visibiliser cette hécatombe et à dénoncer l'inaction des gouvernements (*fig.18*). Chaque année se déroulent des veillées mémorielles et commémoratives sur cette place, comme pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Ce sont des lieux également qui peuvent permettre dans certains cas la conscientisation et l'éducation. On peut penser notamment au **futur lieu-hommage LGBTQIA+** qui devrait voir le jour d'ici quelques années non loin du Parc de l'espoir sur la rue Sainte-Catherine, la principale artère commerciale du quartier. L'idée de ce lieu hommage serait de constituer un espace d'exposition extérieur sur l'histoire des luttes LGBTQIA+. On pourrait par exemple imaginer avoir des informations historiques, des photos d'archives, du matériel audiovisuel pour raconter cette histoire. Le format exact de ce lieu-hommage n'a pas encore été déterminé mais l'idée générale serait d'avoir cet espace muséal extérieur accessible à tous et à toutes. Finalement, ces lieux commémoratifs donnent une légitimité publique et sociale aux communautés LGBTQIA+ par leur existence et leur visibilité même, parce qu'elles envoient le message suivant : ces communautés ont le droit et la légitimité également de faire partie du banc de commémoration municipale et de l'espace urbain.

Il y a plusieurs enjeux relatifs à la mise en forme des lieux commémoratifs LGBTQIA+. D'une part, pour ce qui a trait au contenu mémoriel, c'est une chose de vouloir aménager des lieux commémoratifs, mais une autre de savoir comment le faire. **Quelle histoire raconter?** Quelles mémoires raconter? De quelles façons? Avec quels symboles et avec quels médiums l'effectuer? Un très bon exemple de cette liberté et de ces multiples possibilités est la Fresque Farha (*fig.19*), peinte pour honorer la mémoire de Ron Farha, un militant homosexuel qui, dans les années 1990, a mis en place une fondation pour lutter contre le VIH/SIDA. L'artiste mandaté pour réaliser cette fresque a voulu faire un clin d'œil à l'histoire des luttes LGBTQIA+ en fusionnant trois symboles bien connus de notre histoire commune : le **drapeau arc-en-ciel** ; le **ruban rose** qui représente la lutte



(fig.19) La fresque Farfia, peinte en 2021 à la mémoire du militant pour la cause du VIH/SIDA Ron Farfia, sur la rue Beaudry, ©Alexandre Chanady.



(fig.18) Le Parc de l'espoir, aménagé à la mémoire des victimes du VIH/SIDA à la fin des années 1990, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Panet, ©Alexandre Chanady.

contre le VIH/SIDA, et enfin le **triangle rose** inversé qui, rappelons-le, était utilisé par le régime nazi pour identifier les hommes homosexuels. Un autre exemple très intéressant fut la rénovation du Parc de l'espoir en 2019. Il y avait essentiellement deux visions, deux écoles de pensée à cet égard : certaines personnes favorisaient une approche monumentale avec de grandes installations, et d'autres disaient « non, c'est un monument qui commémore le décès, il faut qu'il reste modeste dans sa forme ».

On me fait signe, je n'ai pas le temps de vous présenter la quatrième forme de patrimonialisation ! Disons pour conclure que la patrimonialisation LGBTQIA+ apparaît comme un outil pour favoriser le développement urbain du Village. D'une part, ce dernier est un territoire LGBTQIA+ organisé et institutionnalisé, où l'on trouve une grande concentration d'organismes, de réseaux communautaires, et où l'on trouve une importante mobilisation citoyenne qui constitue un environnement favorable à l'émergence d'initiatives et d'une conscience patrimoniale. C'est également un quartier actuellement traversé par une crise sociale sans précédent : explosion du coût des loyers, explosion de l'itinérance... Certaines formes de patrimonialisation peuvent répondre à ce besoin de se réapproprier ce quartier notamment par le réinvestissement de bâtiments historiques ou par l'aménagement et l'utilisation de lieux commémoratifs.

« You better work ». Les milieux professionnels au défi de l'inclusion des personnes LGBTQIA+

Fonctionnaires LGBTQIA+ : quel quotidien ?

Cette journée d'étude visait à rendre compte du travail effectué par les actrices et acteurs patrimoniaux – institutions, universitaires, associations et collectifs – pour intégrer les enjeux propres aux LGBTQIA+ à leurs travaux, et ce dans des champs disciplinaires extrêmement variés. Ces interventions ont ainsi permis de montrer que le questionnement des identités et la prise en compte des récits minoritaires constituent aujourd'hui des axes de travail essentiels pour construire un patrimoine collectif représentatif de la diversité et de la complexité des sociétés contemporaines. L'élaboration de ces **nouveaux récits** patrimoniaux ne saurait se faire sans la participation des communautés concernées. De nombreuses institutions publiques, conscientes de l'importance des droits culturels et des attentes sociales qui les sous-tendent, travaillent aujourd'hui à impliquer les personnes concernées dans ces projets, et ce afin de **garantir l'équité** des images et narrations qu'elles proposent à leurs publics.

Nous souhaitons, dans ce dernier temps, parler de la manière dont les institutions intègrent ou peuvent intégrer ces réflexions à leur culture professionnelle. Il s'agit ici de questionner la mise en adéquation des discours portés auprès de l'extérieur et en interne, dans une optique de **responsabilité sociale** des organisations (RSO). En effet, le statut d'institution culturelle ne prémunit pas des discriminations au travail : il nous paraissait donc important – sans chercher à verser dans le témoignage ou la dénonciation – d'effectuer un rapide panorama des bonnes pratiques existantes en matière d'inclusion des personnes LGBTQIA+ au travail. Ces données concernent tous les milieux professionnels ; elles sont néanmoins d'une importance particulière pour les conservatrices et conservateurs, destinés par leur catégorie d'emploi à assurer des fonctions de direction et d'encadrement au sein d'établissements patrimoniaux.

Cette intervention vise à la fois à rappeler le cadre normatif de la lutte contre les **LGBT-phobies**, à fournir des ressources et à mettre en avant les associations actives sur ces thématiques, à l'échelle de l'administration de l'État comme des collectivités territoriales. Nous renvoyons donc vers ces organisations pour approfondir le sujet et découvrir les différents outils (charte d'engagement, workshops) mobilisables en la matière.

Les LGBT-phobies au regard de la loi

Les LGBT-phobies constituent des attitudes hostiles à l'égard des personnes LGBTQIA+ en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Ce vocable recouvre donc tous les actes et agissements de haine et de discrimination envers les personnes lesbiennes, gays, bi, trans, intersexes... Le large spectre de ces discriminations va des micro-agressions (plaisanteries et remarques déplacées) jusqu'au harcèlement, et inclut les plafonds de verre qui différencient les salaires et/ou les avancements des agents et agentes. Ces discriminations se télescopent aussi avec les phénomènes de sexisme, de validisme ou de racisme, et peuvent conduire à des cas de marginalisation aggravée. Les comportements LGBT-phobes ne relèvent pas d'une opinion : ils sont condamnés par la loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel, ainsi que par l'article 225-1 du Code pénal,

Simon MALIVOIRE DE CAMAS

Orphée LAMOTTE

qui définit les discriminations selon 23 critères incluant l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Les actes et paroles LGBT-phobes sont donc des délits, passibles de :

- 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour une personne physique
- 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende lorsqu'un agent public refuse de fournir un service ou bien dans un lieu accueillant du public, ou en interdit l'accès.

Une des formes courantes de discrimination est le harcèlement (Code du travail, art. L 1152-1) et notamment le **harcèlement discriminatoire** qui inclut les mauvais traitements et "tout agissement à connotation sexuelle, subis par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant." (loi n°2008-496 du 27 mai 2008, article 1). Contrairement au harcèlement moral, le harcèlement discriminatoire n'est pas fondé sur la répétition : il peut être caractérisé à partir d'un acte, même unique (Défenseur des droits, décision MLD-2014-105 du 31 juillet 2014).

Outre le harcèlement, la dépossession non consentie de la vie privée d'une personne minorisée, même involontaire ou pensée comme bienveillante, est une violence. L'outing – révélation de l'orientation sexuelle d'une personne ou d'une identité non cisgenre – constitue une **atteinte à la vie privée**. Cette action contrevient au Code civil (art. 9), qui dispose que "chacun a droit au respect de sa vie privée". Le principe est appuyé par la décision-cadre du Défenseur des droits n°2020-136, qui souligne que

« L'identité de genre correspond à l'expérience intime et personnelle de son genre vécue par chacun et chacune, indépendamment de ses caractéristiques biologiques (...) Le Défenseur des droits tient à souligner que l'identité de genre comme les parcours de transition sont propres à chacun et chacune et relèvent de la vie privée et intime des personnes ».

Toutefois, l'outing peut être le résultat de situations administratives mal anticipées, qui complexifient le quotidien des agentes et agents, comme l'absence de procédure de changement de prénom d'usage. Pour les personnes transgenres, il existe aujourd'hui la possibilité de créer une identité en interne si les modifications d'état civil (prénom et civilité) n'ont pas été enregistrées. Le Défenseur des droits détermine à cet effet que les mentions "Madame" et "Monsieur" ne constituent pas des éléments de l'état civil, et que rien n'impose d'en faire usage (décision MLD-2015-228, 6 octobre 2015); la civilité doit pouvoir être adaptée ou supprimée quand la demande en est faite. L'écoute et la confidentialité des services des ressources humaines garantissent le bien-être des agentes et agents, et le respect des principes juridiques. Une **obligation de sécurité** pèse par ailleurs sur les employeurs privés comme publics : ils sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés et des agents publics (Code du travail, art. L.1152-4 et art. L.4121-1). La lutte contre les LGBT-phobies participe pleinement de cette obligation de sécurité.

Réussites et limites de l'inclusion : accueillir les LGBTQIA+ au travail en 2024

Depuis 2018, l'association L'Autre Cercle réalise, en partenariat avec l'Ifop, une enquête bisannuelle sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+ au travail. La quatrième édition de ce **baromètre national** rassemble les retours de plus de 50,000 répondantes et répondants. Ses résultats, présentés début 2024, témoignent de l'engagement progressif des organisations en faveur de la sensibilisation de leurs effectifs, et des effets positifs des outils RH mis en place. Les statistiques réalisées montrent néanmoins que les travailleurs et travailleuses LGBTQIA+ restent souvent victimes et témoins de discriminations : 53 % ont ainsi déjà entendu des remarques homophobes ou transphobes au travail, soit un écart de quinze points par rapport à leurs collègues non-LGBTQIA+. La question de la minimisation, consciente ou inconsciente, de la violence exprimée au travail est donc un enjeu majeur, d'autant qu'un tiers des personnes concernées déclarent avoir subi une agression physique ou verbale sur leur lieu de travail.

Si leur visibilité est aujourd'hui majoritaire au travail, les personnes LGBTQIA+ interrogées témoignent aussi de leur crainte à parler de leur identité à leurs supérieurs hiérarchiques, par peur de représailles ou de discriminations accrues ; un quart d'entre elles pensent d'ailleurs avoir déjà été discriminées dans le cadre de leur avancement ou promotion. Ces éléments montrent que dans la relation de pouvoir entre agent et encadrant se joue quelque chose de l'ordre de la reproduction – ou de sa crainte – de la violence. C'est en premier lieu aux managers que revient donc la responsabilité de **construire un climat d'écoute et de respect**, propice à l'inclusion des personnes. Les disparités constatées par le baromètre soulignent la difficulté qu'éprouvent de nombreux agents à saisir les interrelations entre vie privée et professionnelle. De nombreuses personnes estiment ainsi que l'identité de genre ou l'orientation sexuelle constituent des éléments de vie privée n'ayant pas à s'exprimer au travail.

Cette vision de la neutralité de l'espace professionnel est nourrie par la **peur du militantisme**. Elle néglige en réalité toutes les situations usuelles qui conduisent à mêler vie professionnelle et personnelle, ou à mettre en avant des éléments d'identité : pose de congés, communication, temps conviviaux impliquant les conjointes et conjoints... À toutes ces occasions, l'agent ou l'agente peut avoir à dévoiler son orientation sexuelle, une transition de genre ou une homoparentalité. Si le cadre professionnel n'est pas perçu comme inclusif ou bienveillant, le partage – ou la dissimulation – de ces informations peuvent constituer une **charge mentale** et une source de souffrance pour les personnes concernées. Cette charge mentale est liée à la pression sociale, et à l'anticipation ou l'internalisation des violences. Elle constitue un **risque psychosocial** caractérisé, qui fait des LGBTQIA+ des personnes plus exposées à la dépression, au stress et aux tentatives de suicide (deux fois plus). Il est donc nécessaire pour les managers de prendre en compte cette composante, et d'essayer d'adapter leur seuil de sensibilité à celui de leurs interlocuteurs, afin de leur permettre de se sentir à leur place dans leur environnement professionnel

Agir pour une meilleure inclusion : ressources, outils et pistes d'actions

Favoriser l'inclusion et le bien-être des personnes LGBTQIA+ dans la société passe avant tout par des bonnes pratiques dans le domaine professionnel. Comme dans tout autre environnement professionnel, les milieux patrimoniaux comptent parmi leurs membres des personnes issues de la communauté LGBTQIA+ ; il nous appartient dès lors d'intégrer au fonctionnement même de nos institutions les problématiques d'inclusion et de diversité évoquées tout au long de cette journée d'étude. Quels appuis et quelles ressources peuvent en faciliter l'appréhension, selon les échelles de territoires ?

Politiques institutionnelles étatiques et territoriales : plans d'action, chartes et guides

Au niveau national, c'est en premier lieu la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) qui porte la politique de lutte contre les LGBT-phobies. Les **plans nationaux d'actions** constituent des outils triennaux permettant d'œuvrer pour l'égalité des droits au bénéfice des usagers, agentes et agents du service public. Le nouveau Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026) se distingue par l'accent mis sur la formation des fonctionnaires (policiers et gendarmes, personnels éducatifs...) aux enjeux d'inclusion et d'action contre la haine anti-LGBT+. En application dudit plan, le ministère de la transformation et de la fonction publique a édité le 20 juin 2023 une circulaire relative à la prise en compte de la diversité des familles et au respect de l'identité des personnes transgenres dans la fonction publique de l'État. Ce texte prescrit des mesures de prévention des discriminations à l'encontre des usagers, agentes et agents LGBTQIA+, comme l'adaptation des formulaires administratifs aux familles homoparentales et à l'utilisation du prénom d'usage, de la civilité et du pronom choisis par les personnes transgenres (dans les documents non-officiels). Il encourage aussi à accorder plus de visibilité à l'engagement des employeurs publics.

Concernant plus précisément les ministères de rattachement des institutions patrimoniales, l'administration du ministère de la Culture a fait le choix depuis 2017 d'une labellisation AFNOR au titre des **labels Diversité et Égalité** professionnelle. Le ministère s'est ainsi engagé à lutter activement, dans ses pratiques et procédures, contre les 25 types de discrimination énoncés par le Code pénal. Cet engagement se prolonge naturellement par une incitation à adopter également cette labellisation adressée aux établissements publics culturels nationaux. C'est par exemple le cas d'Universciences, l'établissement public national du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, qui a développé son propre plan d'action pour la diversité 2022-20225, et a notamment mis en place des fiches thématiques consacrées à des sujets pratiques (parentalité, transition...). L'action du ministère de la Culture concernant la lutte contre les LGBTphobies est également portée via la mission Égalité, diversité et prévention des discriminations, inscrite dans le **réseau interministériel des hauts fonctionnaires à l'égalité**. Celle-ci s'est saisie depuis plusieurs années des thématiques LGBTQIA+ ; elle constitue une entité ressource, qui travaille avec des acteurs associatifs, et soutient des projets comme cette journée d'étude.

Le ministère des Armées, autre ministère dont dépendent plusieurs institutions patrimoniales, est également à la pointe concernant la lutte contre les LGBT-phobies : un vadémécum du changement de genre a ainsi été publié sur l'intranet ministériel, et détaille les enjeux juridiques, médicaux et managériaux afférents à une transition. En 2018, une plaquette simplifiée sur le changement de genre a été communiquée à l'ensemble

des agentes et agents.

Un outil de cadrage mobilisé de manière croissante tant au niveau des entités nationales que territoriales est celui de la **Charte d'Engagement LGBT+** de l'association l'Autre Cercle. Cette charte, lancée en 2013, est aujourd'hui signée par près de 250 organisations publiques comme privées, touchant plus de deux millions de travailleuses et travailleurs. Si les institutions culturelles ne sont pas signataires directes de cette charte, c'est le cas en revanche des administrations de tutelle de nombre d'entre elles : se comptent ainsi parmi les signataires le ministère de la Culture (depuis 2018), plusieurs établissements publics nationaux dépendant de ce dernier, ainsi qu'un nombre croissant de collectivités territoriales (villes, départements et régions). L'impact réel de cette démarche est apprécié par les employés des organisations signataires : ils et elles sont 93 % à considérer leur environnement professionnel comme inclusif, contre 77 % pour la moyenne nationale. Cette charte fournit un cadre d'action incluant :

La formation des managers, collaborateurs et collaboratrices aux enjeux liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;

- La lutte contre les stéréotypes, blagues ou propos discriminatoires ;
- Le soutien à la création et au développement de réseaux internes LGBT+ et allié-e-s ;
- La communication sur l'engagement de l'organisation en interne et en externe ;
- La prise en compte des situation spécifique aux personnes LGBT+ dans la gestion des ressources humaines (recrutement, mobilité, évaluation, rémunération...);
- L'accompagnement des personnes transgenre dans leur parcours de transition au sein de l'organisation ;
- Le développement des partenariats avec des associations ou des institutions qui œuvrent pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.

Durant les dernières années, plusieurs **collectivités territoriales** ont par ailleurs développé leurs propres chartes et conventions locales, auxquelles les institutions patrimoniales situées sous leurs tutelles peuvent ainsi se référer pour structurer leur action dans un cadre plus vaste. C'est par exemple le cas de la métropole de Lyon, qui a signé en 2020 une convention locale de lutte contre les violences LGBT-phobes, aux côtés des communes de Lyon et de Villeurbanne, de la Préfecture, du Procureur de la République, du ministère de l'Éducation nationale et des associations communautaires du territoire réunies au sein du Centre LGBTI+ Lyon. Cette convention constitue une première en France, et répond à la **recrudescence des violences LGBT-phobes** au cours des dernières années. Elle propose un panel de 52 mesures dans des domaines variés, dont des mesures de sécurisation et de prévention, en particulier autour des lieux identifiés comme sensibles. La métropole de Lyon soutient également l'action de nombreuses associations locales, comme le MAG Jeunes LGBT, Le Refuge, Mémoires Minoritaires, La Toile, Chrysalide, Transparents, Plus France et Les Rencontres Hétéroclites. La ville de Lille est une autre collectivité engagée sur le sujet, avec la mise en place en 2021 d'un plan d'actions en trois axes : sensibilisation, accompagnement, exemplarité. Elle est par ailleurs membre du **Rainbow Cities Network**, réseau mondial des villes qui agissent en faveur des droits LGBTQIA+. Si celles-ci sont encore peu nombreuses, il existe également quelques initiatives prises spécifiquement au sein des réseaux professionnels culturels. On peut citer parmi ces dernières le travail réalisé par l'ICOM et l'OCIM, partenaires de l'Université de Leicester pour son récent *Guide sur la promotion de l'inclusion des personnes transgenres pour les musées, les galeries, les archives et les organisations patrimoniales*. Il s'agit là d'une référence précieuse pour les acteurs et actrices des réseaux patrimoniaux.

Les bons réflexes à adopter au travail

Ces différents outils de cadrage concernant la lutte contre les discriminations sont à mobiliser de manière active et pérenne, pour véritablement œuvrer à une dynamique globale de justice sociale et d'égalité au travail. Il appartient à chacune et chacun, dans son environnement professionnel, de prévenir les discriminations, et de les sanctionner quand elles surviennent. Tout acte LGBT-phobe, même dénué d'intention de nuire, doit faire l'objet d'une **réponse adaptée, ferme et systématique**. Cette réponse ne doit pas reposer que sur la personne concernée, mais aussi mobiliser les encadrants et encadrantes, qui garantissent la sécurité et l'inclusion de leurs agentes et agents. Les responsables hiérarchiques doivent faire preuve d'une vigilance toute particulière aux plaisanteries et propos tenus sur le lieu de travail, et **intervenir avec pédagogie** pour sensibiliser au respect de l'identité et des différences de chacune et chacun. Ils et elles doivent aussi rappeler le cadre normatif des actes discriminatoires, et effectuer – au besoin – des recadrages ; en cas de récurrence, ces rappels à la règle doivent ouvrir la voie à des sanctions disciplinaires, en lien avec les services des ressources humaines. Une démarche similaire doit être adoptée dans le cas d'un outing ou de rumeurs portant atteinte à la vie privée d'une personne LGBTQIA+ sur le lieu de travail.

Tatiana RYBALCHENKO

La création d'une culture professionnelle inclusive passe par **l'exemplarité du manager**. La présence d'un ou d'une supérieure hiérarchique directe ayant une attitude bienveillante, ainsi que la garantie d'un univers professionnel favorable à l'expression de l'identité, sont considérées par près de 80 % des individus sondés comme un levier important pour favoriser la visibilité et l'inclusion des personnes LGBTQIA+. Ces dernières ne sont pas systématiquement visibles : il ne faut donc pas attendre d'identifier une personne concernée dans son équipe pour lancer une démarche de sensibilisation, et aborder le sujet de l'inclusion de manière vocale et proactive. La nécessaire exemplarité du langage n'interdit pas d'utiliser des termes précis – gay, lesbienne, transgenre –, car le nommage participe à la visibilité. Parler d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, à l'occasion des journées dédiées par exemple, et sans référence à une agente ou un agent en particulier, permet de lutter contre le stigmatisant. La constance de cet engagement constitue un gage de confiance permettant de faciliter un coming out, qui reste un moment de vulnérabilité.

La formation des agentes et agents est un des principaux leviers d'inclusion. Elle se traduit, dans le baromètre déjà évoqué, par une nette amélioration du climat de travail ressenti. Une formation efficace doit impliquer **tous les niveaux de l'institution** : infirmerie, secrétariat, direction, services des ressources humaines. Il s'agit d'acteurs et actrices clés, à même de prendre en compte les problématiques propres aux personnes LGBTQIA+ lors de la pose des congés (arrêt pour opération de transition, congés parentaux pour les familles arc-en-ciel), des modifications administratives. Les conséquences pratiques d'une transition – badge, accès aux sanitaires et au vestiaire du nouveau genre – doivent être anticipées, en dialogue avec la médecine du travail, l'assistance sociale et les instances représentatives du personnel.

Les actions structurantes permettent d'inscrire l'inclusion dans le temps long de la vie de l'institution. Ces actions s'articulent autour de la **mise à disposition de ressources** accessibles à toutes et tous, comme les kits d'accueil, mais aussi de la désignation de **personnes référentes** pour la diversité et la lutte contre la discrimination au sein de l'organisme. La présence de dispositifs internes d'écoute et de signalement garantit une identification rapide des actes LGBT-phobes (le dispositif "Allo Discrim" d'Universcience par exemple). Ils peuvent être complétés par un renvoi aux

acteurs externes, comme le Défenseur des droits ou des associations de droit des victimes. De manière plus prosaïque, le dégenrage des sanitaires peut avoir un fort impact. Toutes ces actions structurantes peuvent être mises en place en autonomie par l'institution, ou dans le cadre d'une démarche conventionnelle, par labellisation AFNOR ou signature d'une charte d'engagement.

Collaborer avec des associations LGBTQIA+ permet de mieux appréhender les problématiques évoquées. Il existe en France un grand nombre d'associations actives à l'échelle nationale, comme SOS Homophobie, L'Autre Cercle, Acceptess-T, Act Up, Arcadie, Bi'Cause, GayLib, Inter-LGBT ou Urgence Homophobie. Le ministère de la Culture est par exemple partenaire des associations CONTACT et SOS Homophobie (association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie). Ces grandes associations ont des relais dans de nombreuses métropoles régionales, et peuvent donc être sollicitées par les institutions territoriales... À l'échelle des collectivités locales, un réflexe à adopter est de solliciter les acteurs associatifs implantés sur le territoire. Des associations de plus grande ampleur, comme la Fédération LGBTI+, peuvent ainsi être consultées dans ce cas de figure. Il ne faut également pas hésiter à solliciter des associations qui exercent dans d'autres champs professionnels, lorsqu'il n'en existe pas dans notre domaine précis. On peut espérer que des initiatives comme la présente journée d'étude pourront servir de levier à la constitution d'associations professionnelles culturelles LGBTQIA+ dans le futur. À cet égard, nous souhaitons signaler la création en 2023 de l'association **Territoires de Fiertés** par nos collègues élèves fonctionnaires de l'Institut National des Études Territoriales (INET). Plusieurs projets sont en cours en 2024, parmi lesquels :

- Le podcast « Parlons inclusion », qui s'intéresse au traitement des enjeux LGBTQIA+ par les collectivités territoriales, en invitant des agentes et agents, cadres et élus locaux à partager leur expérience de terrain.
- La conception d'un guide opérationnel pour fournir aux collectivités des outils de lutte contre les LGBT-phobies, afin de créer un environnement de travail inclusif et d'assurer le bien-être au travail des agentes et agents.

Les enjeux LGBTQIA+ doivent faire partie des politiques de gestion des institutions, non seulement pour les publics, ce qui a été observé durant la journée d'étude, mais aussi pour le quotidien des personnes travaillant au sein de ces institutions. Le partage d'expérience, la visibilité des vécus queer et la réactivité face aux comportements LGBT-phobes – même les plus anodins – sont indispensables, que l'on pense ou non avoir des personnes concernées au sein des équipes. Ce travail demande un accompagnement par les communautés qui sont les mieux placées pour pouvoir permettre une action adaptée, et nécessite aussi une démarche individuelle d'information, d'apprentissage et d'écoute. Les ressources (réseaux sociaux, podcast, publications etc...) sont aujourd'hui nombreuses pour témoigner des vécus LGBTQIA+ en milieu professionnel, et sont autant d'outils pour contrer les LGBT-phobies qu'il nous appartient de mobiliser.

Ressources

Etat des lieux des discriminations

Baromètre LGBT+ 2024 IFOP x L'Autre Cercle : <https://autre Cercle.org/barometre-lgbt/>

SOS Homophobie, Rapport sur les LGBTphobies 2023 :
https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTphobies_2023.pdf

Textes de loi:

Harcèlement et discrimination

Loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel.

Code pénal, art. 225-1 définissant les critères discriminants.

Code du travail, art. L 1152-1 interdisant le harcèlement sur le lieu de travail.

Loi n°2008-496 du 27 mai 2008, article 1 définissant le harcèlement selon 23 critères.

Défenseur des droits, décision MLD-2014-105 du 31 juillet 2014 relative au harcèlement moral discriminatoire.

Protection de la vie privée

Article 9 du Code civil relatif à la protection de la vie privée.

Décision-cadre du Défenseur des droits n°2020-136 relative au respect de l'identité de genre des personnes transgenres.

Défenseur des droits, décision MLD-2015-228, 6 octobre 2015 relative au cadre juridique applicable aux établissements bancaires concernant l'identification de leurs clients transgenres.

Obligation de sécurité pour l'employeur

Code du travail, art. L.1152-4, relatif à l'obligation de l'employeur à prévenir tout agissement de harcèlement.

Code du travail art. L.4121-1, relatif aux mesures nécessaires devant être prises par l'employeur pour la sécurité physique et mentale de ses employés.

Ressources légales

Plan triennal de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT, DILCRAH, déc. 2016.

Charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, ministère de la Fonction publique, DGAFP/Défenseur des droits, déc. 2013.

Programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, ministère des Droits des femmes, 2012.

Mettre en place une politique de diversité

Guide : agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'emploi, Défenseur des droits, République française, France, mai 2017. https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2023-08/ddd_guide_discriminations_orientation-sexuelle-et-identite-genre_emploi_20190506.pdf

Guide - Agir contre les discriminations LGBT dans le monde du travail, CFDT, oct. 2016. https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2017-06/guide_-_agir_contre_les_discriminations_lgbt_dans_le_monde_du_travail__2e_edition_-_2017.pdf

KIT de sensibilisation « LGBT en entreprise », Paris, Association française des managers de la diversité, 2016.

KIT d'inclusion des personnes LGBTI+ au travail, AFMD - SOS Homophobie, 2013, refonte 2022. <https://www.afmd.fr/kit-LGBTI>

Le Livre blanc 2014, Association l'Autre Cercle, France, 2014.
Fiches pratiques et fiches conseils.
<https://chartediversite.lu/storage/app/uploads/public/5cb/722/bec/5cb-722becfc38715897368.pdf>

Travailler la diversité: guide des questions lesbiennes, gay, bisexuelles et trans (LGBT) en contexte professionnel*, Fédération genevoise des associations LGBT, 2017. https://diversite-au-travail.ch/wp-content/uploads/2019/11/Fede_guide_BP_2019_V2_ok_web.pdf

Le pouvoir de l'injure. Guide de prévention des violences et des discriminations, Caroline Dayer, Paris, Editions de l'Aube, 2017.

Tackling discrimination against lesbian, gay, bisexual, trans and intersex people: standards of conduct for business, United Nations Human Rights, Office of the High Commissioner, octobre 2017 (anglais)

Accompagner les vécus trans

Accompagner le changement d'identité de genre au ministère de la Culture,
Ministère de la culture, 2020.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/egalite-et-diversite/Documentation/Accompagner-le-changement-d-identite-de-genre-au-ministere-de-la-Culture>

Transidentités : quelles bonnes pratiques pour les DRH et les managers ?,
ANDRH et l'Autre Cercle, 2019. <https://www.andrh.fr/article/Guide-Transidentite-queelles-bonnes-pratiques-pour-les-DRH>

Fiche pratique sur le respect des droits des personnes trans, DILCRAH, 2019.
<https://www.dilcrah.gouv.fr/ressources/fiche-pratique-sur-le-respect-des-droits-des-personnes-trans>

Trans inclusive culture : guidance on advancing trans inclusion for museums, galleries, archives and heritage organizations, ICOM, 2023 (anglais).
<https://le.ac.uk/rcmg/research-archive/trans-inclusive-culture%C2%AO>

Trans Welcome, Transgender Network Switzerland, 2018.
<https://www.transwelcome.ch/fr/>

Guide d'information : « Intégrer les personnes trans en milieu de travail »,
Fondation Emergence en partenariat avec l'Aide aux trans du Québec, Canada, 2017.
<https://commander.fondationemergence.org/products/guide-integrer-les-personnes-trans-en-milieu-de-travail?srsId=AfmBOooa-OGOVNrpA9u83WdyKvKHbEPpaWkjpsfQAW74saMmM8NQA5Oe>

Engaging all staff in trans inclusion, Stonewall, Angleterre, 2016 (anglais).
<https://www.stonewall.org.uk/resources/workplace-trans-inclusion-hub/engaging-all-staff-on-trans-inclusion-lgbtq-networks>

L'accompagnement des salariés et agents trans,
Défenseur des droits, République française, 2013.
<https://www.mobilisnoo.org/wp-content/uploads/2014/10/discr-transphobie-dd.pdf>

Conclusion

Merci beaucoup aux intervenants et intervenantes, aux modérateurs et modératrices, aux régisseurs et à mes camarades de promotion qui ont fait en sorte que cette journée soit un franc succès. Je crois que le résultat de cette journée d'étude, c'est d'avoir prouvé, s'il en est encore besoin, que **les cultures LGBTQIA+ sont un sujet à part entière**. On aurait pu en parler encore pendant des jours et des jours, étant donné notre programme serré et votre souhait, malheureusement frustré, de poser des questions. Nous avons vu à quel point ces œuvres, ces lieux et ces archives **réactivent les mémoires**, qu'elles soient personnelles, militantes ou communautaires, mais aussi combien ces connaissances et ces savoirs ouvrent des possibles et de nouvelles perspectives.

Maintenant que nous avons réalisé cette journée d'étude, que fait-on? S'il n'y a pas d'action par la suite, finalement ce sujet restera un peu le *token* dont je parlais ce matin en introduction. Il y a encore beaucoup d'obstacles. Nous avons évoqué des difficultés de recherche puisque travailler sur ces sujets n'est pas si facile. A la pause méridienne, Gabriel Bey partageait ses difficultés à trouver en France un directeur ou une directrice de recherche qui soit prêt ou prête à l'encadrer en thèse sur les sujets de la transidentité. Il y a aussi la difficulté de trouver, pour des agents, agentes ou tout individu, des institutions ou des collectivités qui soient prêtes à accepter les discours autour des enjeux LGBTQIA+. Et enfin, nous avons aussi évoqué la fatigue des personnes depositaires de ces œuvres, de ces mémoires, de ces patrimoines qu'elles soient seules ou au sein de collectifs qui peuvent mener à une disparition de ces objets de mémoire. Il est d'autant plus important de les saluer aujourd'hui car sans ces personnes militantes et investies nous aurions encore moins de traces de l'existence des communautés LGBTQIA+ à ce jour. Au vu des premiers retours que nous avons déjà eu aujourd'hui, j'ai la fierté de dire que cette journée d'étude peut être un **évènement fondateur** de la réflexion de mes collègues et de toute personne qui travaille dans la valorisation et la transmission de la culture queer. Je pense sincèrement que quelque chose s'est passé aujourd'hui. L'enthousiasme des uns et des autres que j'ai perçu m'en ont en tout cas donné l'impression. Cela me rend d'autant plus heureux d'avoir participé à l'élaboration de ce projet avec mes camarades de promotion. Nous avons vraiment le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'utile, qui pourra être utilisé je l'espère, et qui permettra à chacun et chacune d'entre nous de commencer à s'intéresser au patrimoine LGBTQIA+, s'ils n'osaient pas jusque-là le faire, ou au contraire de s'y adonner avec encore plus de dévouement si c'était déjà le cas.

Il y a donc, pour les professionnels et professionnelles du patrimoine **une action à mener, un agir à mettre en œuvre et un aller-vers les communautés pour construire ensemble la visibilité et l'inclusivité**. Nous avons parlé patrimoine, matrimoine, *collecting* LGBTQIA+... Mais je crois que nous avons suffisamment démontré aujourd'hui que la culture queer n'est pas une culture acceptisée et mise sous cloche, c'est au contraire **une culture vivante et performative**. C'est la raison pour laquelle la véritable conclusion de cette journée est donnée à Tuna Mess, qui nous fait l'honneur d'achever cette journée d'étude par une performance. Merci à toutes et à tous.

[La journée s'est achevée sur une performance chantée de Tuna Mess sur la scène de l'auditorium Jacqueline Liechenstein.]

Bibliographie

- ARNOLD, Bettina, « The Deposed Princess of Vix: the Need for An Engendered European Prehistory », in *The Archaeology of Gender*. Calgary : University of Calgary, 1991, pp. 366–74.
- BARAD, Karen, *Meeting the Universe Halfway: Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning*. Durham (North Carolina) : Duke University Press, 2007.
- BENARROSH-ORSONI, Norah, « Sortir les archives LGBTQI du placard. Un projet d'archives au subjectif », in *Panthère Première* 3, 2018.
- BONHEUR, Rosa, *Ceci est mon testament*. Paris : Éditions IXe, 2012.
- BRUN, Patrice, *Princes et princesses de la celtique : le premier âge du fer en Europe 840–450 av. J.C.* Paris : Errance (collection Hespérides), 1987.
- BRUZEK, Jaroslav, « Fiabilité des fonctions discriminantes dans la détermination sexuelle de l'os coxal, Critiques et propositions », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 4, 1992, pp. 67–104.
- BRUZEK, Jaroslav, « A method for visual determination of sex using the human hip bone », in *American Journal of Physical Anthropology* 117, 2002, pp. 157–168.
- BUTLER, Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, traduit par KRAUS, Cynthia. Paris : La Découverte, 2005.
- CAMILLE, Michaël et RIFKIN, Adrian, *Other Objects of Desire. Collectors and Collecting Queerly*. Malden : Wiley-Blackwell Publishers, 2001.
- CHANTRAINE, Renaud, « La mémoire en morceaux. Une ethnographie de la patrimonialisation des minorités LGBTQI et de la lutte contre le SIDA », thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes études en sciences sociales, 2023.
- CHARLES-ÉTIENNE, *Le bal des folles*. Paris : Curio, 1930.
- CRIMP, Douglas, *On The Museum's Ruins*. Cambridge (Massachusetts) : The MIT Press, 1995.
- DESPRET, Vinciane, *Au Bonheur des Morts. Récits de ceux qui restent*. Paris : La Découverte, 2015.
- DUBY, Georges, et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*. Paris : Plon, 1990–1991, 5 volumes.
- ÉRIBON, Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*. Paris : Larousse, 2003.
- FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil, 1989.
- FLINN, Andrew, STEVENS, Mary et SHEPHERD, Elizabeth, « Whose memories, whose archives? Independent community archives, autonomy and the mainstream » in *Archival Science*, 9 (71), 2009.

- FOUCAULT, Michel, « Des espaces autres », conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in *Architecture, Mouvement, Continuité* 5, 1984, pp. 46–49.
- FREI, Karin Margarita et al., « Tracing the dynamic life of a bronze age female », in *Scientific reports* 5 (10431), 2015.
- GIRAUD, Colin, *Quartiers gays*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014.
- GIRAUD, Colin, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 30, 2016, pp. 79–102.
- GIRAUD, Colin. « Les campagnes à l'heure des LGBT+ », in *Les dossiers d'alternatives économiques* 16 (6), 2018, pp. 30–30.
- GIRAUD, Colin, « Où être gay aujourd'hui ? », in Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*. Paris : La Découverte, 2019, pp. 783–797.
- HEDENSTIERNA–JONSON, Charlotte, KJELLSTRÖM, Anna et al., « A female Viking warrior confirmed by genomics », in *American Journal of Physical Anthropology* 164, 2017, pp. 853–60.
- IDIER, Antoine (dir), *Dans les marges, 30 ans du fonds Michel Chomarat à la BM LYON*. catalogue de l'exposition, Lyon : Mémoire active, 2022.
- JOFFROY, René, *Vix et ses Trésors*. Paris : Tallandier, 1979.
- JOHNSTON, Jill, *Tartine-moi et autres textes*, traduit par L. BOULBA Pauline, LABOR Aminata, KENNEL Nina et PUYOL BORALEVI Rosanna. Montreuil : Brook, 2024.
- KNÜSEL, Christopher, « More Circe Than Cassandra: the Princess of Vix in Ritualized Social Context », in *European Journal of Archaeology* 5 (3), 2002, pp. 275–307.
- LEBOVICI, Élisabeth, *Ce que le sida m'a fait*. Dijon : Les Presses du réel, 2017.
- LEPECKI, André, « Le Corps comme archive » [2010], in BÉNICHOU Anne (dir.). *Recréer /Scripter – Mémoires et transmissions des œuvres performatives et chorégraphiques contemporaines*, Dijon : Les Presses du réel, 2015.
- MANNELI, Florent (dir.), *Pédés*. Paris : Points Féministe, 2023.
- MARCUS, Sharon, « Quelques problèmes de l'histoire lesbienne », in *Les Études gay et lesbiennes*. Paris : Éditions du Centre Pompidou, 1998, pp. 35–43.
- MARTEL, Frédéric, *Le rose et le noir: les homosexuels en France depuis 1968*. Paris : Seuil, 1996.
- MEGAW, John Vincent Stanley, « The Vix burial », in *Antiquity* XL, 1966, pp. 38–44.
- MURAIL, Pascal, BRŮŽEK, Jaroslav, HOUËT, Francis, et CUNHA, Eugenia,

« DSP: A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip–bone measurements », in *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie* 17 (3–4), 2005, pp. 167–176.

MUÑOZ, José Esteban, « Ephemera as Evidence: Introductory Notes to Queer Acts », in *Women & Performance: A Journal of Feminist Theory* 8(2), 1996, pp. 5–16.

MUÑOZ, José Esteban, *Cruiser l'utopie : l'après et ailleurs de l'advenir queer*, traduit par WAMBERGUE, Alice. Montreuil : Brook, 2021.

NESTLE, Joan, « Radical Archiving: A Lesbian Feminist Perspective », in *Gay Insurgent*, n°4–5, 1979.

NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984–1992, 3 tomes.

PEYRE, Évelyne, et WIELS, Joëlle (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogue entre biologies et sciences sociales*. Paris : La Découverte (collection recherche), 2015.

PEYREFITTE, Roger, *L'exilé de Capri*. Paris : Flammarion, 1959.

PRICE, Neil, HEDENSTIERNA–JONSON, et Charlotte, ZACHRISSON, Torun *et al.*, « Viking warrior women? Reassessing Birka chamber grave Bj.581 », in *Antiquity* 367, 2019, pp. 181–198.

REITER, Samantha, et FREI, Karin Margarita, « The 'Ultimate Gift': A gift that kept on giving? A fresh look at recent strontium isotope data on elite mobility patterns from individuals from the Nordic Bronze Age Denmark relative to extant anthropological models », in CONTENTE, Claudia et SÉGUY, Isabelle (dir.), *Migrations et mobilités humaines au fil du temps : approches transdisciplinaires*. Barcelona : Bellaterra, 2023, pp. 111–134.

REVENIN, Régis, *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870–1918*. Paris : l'Harmattan, 2005.

SPINDLER, Konrad, *Die Frühen Kelten*. Stuttgart : Stockhammer, 1983.

TAMAGNE, Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe*. Berlin, Londres, Paris. 1919–1939. Paris : Seuil, 2000.

TIN, Louis–Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.

Expositions citées :

Dans les marges, 30 ans du fonds Michel Chomarat à la BM LYON. Lyon, Bibliothèque de la Part-Dieu, du 15 septembre 2022 au 28 janvier 2023.

Travailler en temps de Guerre 14-18/39-45. Roubaix, Archives nationales du monde du travail, du 26 mai 2023 au 4 mai 2024.

Over the rainbow : autres histoires de la sexualité dans les collections du Centre Pompidou., Paris, Centre Pompidou, du 28 juin au 13 novembre 2023.

Dragclown affairs. Paris, Galerie Nathalie Serousi, du 21 mars au 15 juillet 2024,

Chantal Akerman, Travelling. Bruxelles, Bozar, du 14 avril au 21 Juillet 2024.
Paris, Galerie nationale du Jeu de Paume, du 28 septembre 2024 au 19 Janvier 2025.

Glossaire

LGBTQIA+

Acronyme regroupant les initiales des identités Lesbien(ne)s, Gays, Bi(es), Trans, Queer, Intersexes, Asexuelles et plus. Terme générique pour désigner et parler des orientations sexuelles et des identités de genre minoritaires. Le signe « + » apposé à la fin du sigle permet d'englober toutes les autres orientations et identités de genre qui ne sont pas déjà cités dans l'acronyme.

Queer

Mot tiré de l'anglais signifiant « étrange », « bizarre », « inadapté », et utilisé initialement comme injure envers les personnes LGBTQIA+. Il est détourné et resignifié par la communauté LGBTQIA+ dans le contexte de lutte contre l'épidémie de sida, à la fin des années 1980. Il sert alors à revendiquer positivement une divergence vis-à-vis des normes binaires hétérosexuelles et cisgenres parfois dites straight (« hétérosexuel » en anglais). L'utilisation du mot queer permet de sortir du mouvement uniquement gay et lesbien pour former une coalition des groupes et personnes marginalisées et opprimées sur l'axe sexe-genre-sexualité. Le terme queer incarne une revendication politique de lutte collective contre les régulations normatives et les rapports de domination liés aux genres, aux sexualités, aux corps sexués.

Un équivalent proposé en France à partir des années 2000 est l'acronyme TPG : transpédégouine (regroupant les identités trans, gay et lesbiennes).

Section orientation sexuelle

Orientation Sexuelle

L'orientation sexuelle fait référence à la capacité de chacun(e) de ressentir une profonde attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle envers des individus du sexe/genre différent du sien et/ou de même sexe/genre que le sien, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus.

Asexualité

Personne qui n'éprouve pas d'attirance sexuelle, ou rarement, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir être attirée physiquement ou intellectuellement par d'autres personnes. Les personnes asexuelles sont souvent confrontées à de nombreuses pressions sexuelles non désirées.

Bisexualité/Pansexualité

Orientation sexuelle des personnes qui éprouvent de l'attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle envers plusieurs genres. Il peut s'agir de tous les genres, incluant les femmes, les hommes, les personnes non-binaires, etc., ou bien du même genre et d'autre(s) genre(s).

Homosexualité

Orientation sexuelle des personnes qui éprouvent de l'attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour les personnes du même sexe ou du même genre.

Gay

Homme qui est attiré émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres hommes. Depuis une trentaine d'années, le mot anglais *gay* s'impose dans toutes les langues pour désigner les personnes homosexuelles. En France, il désigne spécifiquement les hommes homosexuels.

Lesbienne/Lesbianisme

Femme qui est attirée émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres femmes. Le mot « lesbienne » ainsi que le mot « saphisme » (fait d'être lesbienne) proviennent du nom de la poétesse grecque Sappho, qui vivait sur l'île de Lesbos vers le VI^e siècle avant J.-C. et a chanté l'amour des femmes pour d'autres femmes.

Hétéronormativité ou Hétérocentrisme

L'hétéronormativité peut se définir comme l'ensemble des normes qui font apparaître l'hétérosexualité comme cohérente, naturelle et privilégiée. Elle implique la présomption que toute personne est hétérosexuelle et la considération que l'hétérosexualité est idéale et supérieure à tout autre orientation sexuelle.

Hétéosexualité

Orientation sexuelle des personnes qui éprouvent de l'attirance émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour les personnes du sexe ou du genre opposé. Le terme anglais « straight » peut être utilisé comme synonyme.

Section genre

Genre

Sentiment d'appartenance des individus à une identité féminine, masculine, non-binaire ou autre. Alors que le genre est souvent réduit à tort à la seule notion de sexe biologique, il s'exprime en réalité sur 3 plans :

- l'identité de genre : celle que nous ressentons, qui est l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun(e). (je me sens homme, je me sens femme, je ne me sens ni l'un ni l'autre, je me sens les deux, je me sens alternativement femme et homme, ou d'un autre genre). Cette identité de genre peut coïncider ou non avec le genre assigné à la naissance.
- l'expression du genre : ensemble de caractères visibles pouvant amener à catégoriser une personne comme appartenant à un ou l'autre des genres dans le système cishétérosexuel (corps, vêtements, maquillage, parfum, attitude,...).

L'expression de genre peut être différente de l'identité de genre, que cela soit voulu par la personne concernée ou pas. Elle ne suffit pas à déterminer le genre d'une personne.

- le sexe biologique : les caractéristiques sexuées de notre corps (organes génitaux, chromosomes sexuels, etc.).

L'identité de genre et l'expression de genre peuvent s'exprimer indépendamment du sexe biologique.

Le terme « genre » est utilisé en sciences humaines et sociales pour analyser un contexte socio-culturel, au même titre que d'autres catégories comme l'appartenance ethnique, la religion ou la catégorie socio-professionnelle. Par ailleurs la construction binaire du genre (homme / femme) s'observe majoritairement en Occident. Plusieurs cultures reconnaissent ou reconnaissaient l'existence de trois genres voire davantage (ex. Les *Two-spirits* du peuple Navajo ou les Mahu de Hawaii par exemple) et ont été réprimés suite aux mouvements de colonisation occidentaux.

Agenre

Identité de genre des personnes qui ne se définissent dans aucun genre. Les personnes agenres rejettent entièrement ou partiellement l'idée même du genre et ressentent une absence totale ou partielle de genre. Il se rapproche du genre neutre, ou d'un troisième genre (ni masculin, ni féminin).

Cisgenre ou cis

Personnes dont le genre (homme ou femme) assigné à la naissance sur la base des organes génitaux externes (pénis/vulve) correspond à leur identité de genre. Les personnes cisgenres sont des personnes qui ne sont donc par définition pas transgenres.

Non-Binaire (NB)

Personnes qui ne se reconnaissent ni exclusivement dans le genre féminin, ni exclusivement dans le genre masculin. Ce terme parapluie regroupe une multitude d'identités de genre (agenre, fluide/gender-fluid, etc.). D'après notre définition, les personnes non-binaires sont incluses dans les vécus trans. Mais certaines peuvent ne pas se définir trans. Chaque personne NB peut avoir ou non un besoin de transition médicale et/ou administrative.

Trans ou Transgenre

Les personnes trans ou transgenres sont celles dont le genre (homme/femme) assigné à la naissance sur la base des organes génitaux externes (pénis/vulve) ne correspond pas à leur identité de genre.

Il existe autant de parcours trans que de personnes concernées. Elles peuvent décider ou non si elles souhaitent effectuer une transition, c'est-à-dire un changement de leur apparence physique et/ou de leur identité sociale.

Transexualisme/Transexuel/Transexuelle

Les termes transsexualisme/transexuel-le sont des termes essentiellement employés par le corps médical, dans le cadre des parcours de transitions médicales des personnes trans. Employés sous un angle pathologisant, il sont aujourd'hui généralement considérés comme stigmatisants, et rejetés par les personnes concernées.

Genderfluid

Identité de genre qui a la caractéristique d'être évolutive. Elle signifie qu'une personne s'identifie au-delà de l'identité de genre et peut se sentir parfois homme, parfois une femme, parfois un mélange des deux. Son identité de genre est donc fluctuante et flexible.

Intersexe (Intersexué-e)

Les personnes intersexes sont nées avec des caractéristiques corporelles, notamment sexuelles (génitales, gonadiques ou chromosomiques), qui ne correspondent pas aux définitions binaires normatives du « féminin » et du « masculin ». Il est estimé que les personnes intersexes représentent 2 % des naissances (cf. source sur cia-oiifrance.org/des-chiffres). Le terme « hermaphrodite » anciennement utilisé est désuet et erroné puisque les personnes intersexes ne sont pas parfaitement moitié « homme », moitié « femme » comme dans le mythe. Une personne non intersexe est dite dyadique.

Transidentités

Ensemble des vécus trans. Il convient de l'accorder au pluriel pour affirmer la diversité des vécus trans.

Transition de genre

Processus de passage d'une personne transgenre d'une identité de genre à une autre. Il s'agit d'un processus long et non pas d'un changement instantané, d'où l'emploi du terme transition (au lieu de « transformation », parfois utilisé à tort pour parler des personnes transgenres).

Mégenrer

Utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés et souhaités par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe.

Deadname

Littéralement « nom mort » en anglais, parfois appelé « morinom » en français, cela désigne le prénom assigné à la naissance et indiqué à l'état civil, mais abandonné par la personne transgenre pour un nouveau prénom correspondant mieux à son identité de genre.

Dysphorie de genre

Sensation d'inconfort, de détresse ou de rejet résultant d'un sentiment d'inadéquation entre son identité de genre vécu et le genre assigné à la naissance sur la base des organes génitaux. Elle peut être liée au corps et/ou à des critères sociaux. Il s'agit d'une expérience fréquente pour les personnes trans, mais elle n'est pas systématique pour toutes. Cette dysphorie peut être déclenchée par des situations qui peuvent sembler anodines aux autres.

Euphorie de genre

Sensation de bien-être ou de confort résultant de situations où l'on se reconnaît pleinement dans son genre, que cela soit socialement ou corporellement.

Outing

Action de dévoiler l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne LGBTQIA+ sans son consentement. L'outing ne doit JAMAIS se faire sans le consentement de la personne concernée. Cela est considéré comme une atteinte à la vie privée suivant le Code pénal. Elle peut notamment mettre en danger la sécurité de la personne LGBTQIA+ en l'exposant aux discriminations LGBT-phobes.

Cisnormativité/Ciscentrisme

Le ciscentrisme et la cisnormativité décrivent l'état d'une société dans laquelle tous les domaines de la vie fonctionnent en considérant que tout individu est cisgenre par défaut / qu'il s'agit de la norme. C'est également une société dont le fonctionnement est basé sur le seul confort des personnes cis et qui omet de penser les vies trans.

C'est un phénomène social qui contribue à l'invisibilisation des personnes trans et de leur réalité, que ce soit fait de manière consciente ou non.

Exemple : les formulaires administratifs sont centrés sur une norme cis puisqu'ils ne proposent que les options H et F pour le genre, ce qui exclut les personnes non-binaires et complique l'accès à des services pour toutes les personnes trans.

Coming out

Raccourci de l'expression anglaise « *coming out of the closet* » (sortir du placard en français) est la révélation volontaire de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Section Pratiques Communautaires

Drag

Le drag est un art performatif caractérisé par une expression théâtralisée du genre. Il s'agit de s'habiller, de se maquiller et de se comporter de manière à créer un personnage qui exagère une identité genrée spécifique, généralement celle du genre opposé. Le type de performances peut inclure de la comédie, du chant, de la danse, du lyp-sync, ou toutes ces formes à la fois.

Les drag queens interprètent un persona féminin, tandis que les drag kings incarnent un persona masculin. Il existe également des artistes drag qui sortent des stéréotypes genrés binaires pour explorer des personnages au genre indéterminé, des créatures, ou même des objets (*drag queer, drag creature, genderfuck, drag thing...*).

On peut faire remonter les origines du drag à l'époque de Shakespeare, où les rôles féminins étaient interprétés par des hommes. A la fin des années 1980, cet art s'est affirmé comme un espace d'expression et de célébration au sein des communautés LGBTQIA+.

La culture drag comporte une portée politique inhérente, par sa transgression des notions de genre essentialiste. Elle met en évidence, sous la lumière des spots, sa nature de construction sociale et non biologique.

Safe Space / Safe Place

Pouvant être traduit de l'anglais comme « espaces protégés » ou « lieux sûrs », les safe space sont des lieux où chaque personne peut avoir la garantie d'être considérée d'une manière bienveillante dans sa différence (d'orientation sexuelle, de genre, de culture notamment). Il s'agit de formes de refuges pour les minorités discriminées et marginalisées.

Cruising/Cruiser

Le cruising « croisière » en anglais est une pratique LGBTQIA+ qui consiste à circuler dans certaines zones, appelées zones de cruising, à la recherche d'un ou d'une partenaire sexuel. Ces rencontres sont généralement des rencontres ponctuelles et anonymes.

Le terme apparaît dans les années 1960 au sein des communautés gay, pour désigner de manière codée ce moyen de planifier des rencontres sexuelles sans attirer l'attention de personnes susceptibles de vouloir les signaler aux autorités ou de leur causer du tort. Le terme est utilisé dans de nombreux pays, notamment au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie.

Le cruising s'est raréfié depuis le développement des applications de rencontre en ligne.

Modérateurs et modératrices de la journée d'étude,
membres de l'ECSPat :

*Elsa BACHELARD, Maxence HABRAN, Orphée LAMOTTE,
Anna MAGNIEN, Simon MALIVOIRE DE CAMAS, Marie MILLAREC,
Olga PONCHET, Tatiana RYBALTCHENKO, Justine VIGNÈRES.*

Transcription : *Marion CIPRIANI*

Graphisme : *Studio Vacarme*

Crédits des illustrations :

Fig. 1 : © Musée de Vix - *A. MAILLIER*

Fig. 2, 3, 4 : © *Caroline TRÉMEAUD*

Fig. 5 : © ÖNB

Fig. 6 : © BnF

Fig. 7 : © Muséum de Toulouse.

Fig. 8 : © *Julien ADELAERE*;

Fig. 9, 10 : © *Vincent LEFEBVRE*.

Fig. 11 : *Carte des droits des personnes homosexuelles en Afrique*

Fig. 12, 13 : © *Irina POPA*.

Fig. 14, 15 : © *Lucrèce HAMON*

Fig. 16, 17 : © Réseau-Canopé - Le Musée national de
l'Éducation.

Fig. 18, 19, 20 : © *Alexandre CHANADY*.

